

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



SUR LE FLEUVE CONGO Quand Mobutu parlait avec l'eau

Le maréchal-président se rappelle au souvenir de Stephen Smith p. 9

UNE VILLE - UN ANIMAL

La chèvre du Rove

En Provence, histoire d'un animal séculaire p. 8

TERRORISME

L'Arabie saoudite et les critiques américaines p. 4

SÉCURITÉ

Vague d'arrêtés contre la mendicité p. 6

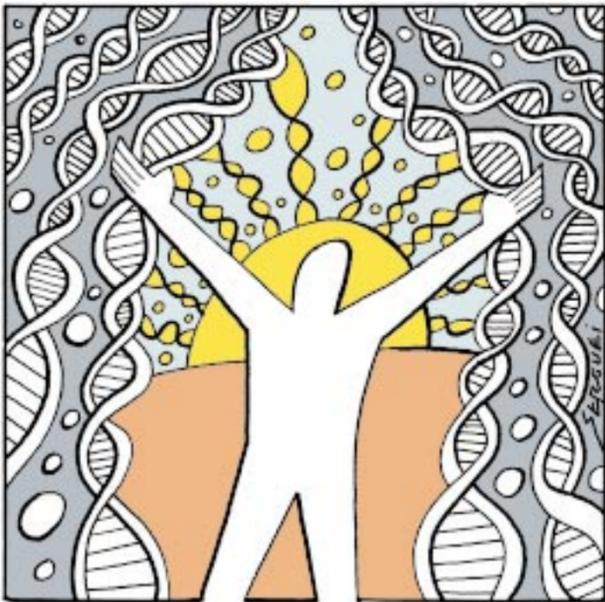
CAPITAL-RISQUE

Les sociétés Internet n'ont plus la cote p. 11

International.....	2	Carnet.....	14
France-Société.....	5	Abonnements.....	14
Régions.....	8	Aujourd'hui.....	15
Horizons.....	9	Météorologie-Jeux... 17	
Entreprises.....	11	Culture.....	18
Marchés.....	12	Radio-Télévision.....	21

Une découverte génétique qui révolutionne la science

LA BIOLOGIE est sans doute entrée dans une ère nouvelle avec la découverte d'un mécanisme universel du vivant, dénommé « interférence de l'ARN ». Traduit en langage profane imagé, il s'agit de la possibilité d'éteindre, de mettre en sommeil ou de rendre silencieux un gène précis, notamment pathogène. Ouvrant des perspectives révolutionnaires pour les travaux sur les génomes végétaux, animaux et humains, cette découverte laisse aussi entrevoir un immense champ de recherche thérapeutique face aux maladies infectieuses virales (sida, hépatites) et à certains cancers. Dans un entretien au *Monde*, Axel Kahn, directeur de l'Institut Cochin de génétique moléculaire, commente la découverte de ce « nouveau continent de la biologie ». *Le Monde* raconte l'histoire d'une recherche commencée en 1990 dans un massif de pétunias et présente les quatre chercheurs, américains et britanniques, héros de cette aventure.



► Des biologistes découvrent qu'un gène peut être mis en sommeil

► Ce mécanisme universel du vivant permettra-t-il de protéger l'homme d'infections virales ?

► Une recherche commencée dans un massif de pétunias

► L'analyse du généticien Axel Kahn

Lire page 2



Le bilan encourageant de l'athlétisme français

AVEC SEPT MÉDAILLES dont quatre en or, l'équipe de France d'athlétisme peut tirer un bilan positif des championnats d'Europe qui ont pris fin dimanche 11 août, à Munich. La victoire des sprinteuses du 4 x 100 m, l'argent d'Ismaïl Sghyr sur 5 000 m et le bronze du relais 4 x 400 m masculin ont ponctué une semaine encourageante dans la perspective des championnats du monde qui se dérouleront, l'été 2003, au Stade de France de Saint-Denis.

Lire pages 15 et 16

Raffarin défend l'ordre et la proximité

CENT JOURS après son arrivée à Matignon, Jean-Pierre Raffarin publie dans l'édition dominicale du quotidien bordelais *Sud-Ouest* une tribune où il dresse le bilan de l'action gouvernementale et revient sur les grandes orientations de son discours de politique générale prononcé le 3 juillet devant le Parlement. Dans ce texte, le premier ministre donne la priorité à la « restauration de l'autorité républicaine ». Il plaide pour « une justice plus rapide et plus proche », et assure que la loi « sera appliquée avec sérénité et humanité ». Valori-



sant une action ciblée sur l'allègement « des contraintes, notamment fiscales », M. Raffarin souhaite ainsi libérer « le désir d'entreprendre ». Restant « optimiste quant aux prévisions de croissance » malgré un environnement économique mondial dégradé, il veut engager des « réformes de fond ». A la rentrée, ses ministres passeront « une semaine par mois hors de Paris » afin « d'écouter ceux qu'on n'entend pas ».

Lire page 5 et notre éditorial page 10

PATRIMOINE

A Carnac, d'irréductibles Bretons résistent aux projets de l'Etat



DEPUIS maintenant plus de dix ans, le site aux mégalithes est au centre d'une bataille entre les Monuments historiques et les habitants. Pour répondre à la dégradation de la zone des alignements provoquée par la fréquentation touristique, l'Etat, propriétaire des 40 hectares où se trouvent les menhirs, a conçu un projet d'aménagement qui a dû être remanié à plusieurs reprises sous la pression locale. Bastion de l'association Menhirs libres, la crêperie de la Petite Métairie de Kermario est devenue le symbole de cette résistance. Ses propriétaires sont aujourd'hui menacés d'expulsion. Lire page 18

La disparition de Jessica et Holly et les surenchères des médias britanniques

LONDRES

de notre correspondant

« Un million de livres sterling »... La légende s'étale en gros caractères noirs au-dessus des photos de deux fillettes de 10 ans, Jessica Chapman et Holly Wells, dont la disparition depuis plus d'une semaine ronge l'Angleterre. C'est la récompense offerte par le tabloïd *Daily Express* pour toute information permettant de retrouver celles qui pourraient avoir été les victimes d'un enlèvement pédophile. Appartenant à un éditeur de porno, ce quotidien dame ainsi le pion à ses concurrents, le *Sun* et le *News of the World*, qui n'ont offert que 150 000 livres. Cette surenchère financière est condamnée par la police du Cambridgeshire : « En faisant appel à l'âpreté au gain, on ne peut que multiplier les témoignages sans fondement. » Trop c'est trop...

Les deux amies, originaires du village de Soham, près de Cambridge, ont quitté le domicile de l'une d'entre elles le 4 août en fin d'après-midi. Elles ont auparavant communiqué sur

Internet avec un inconnu pendant vingt-quatre minutes. Le jour de leur disparition, les petites filles, pas sauvages pour un sou, ont enfilé le maillot rouge de l'équipe de Manchester United portant le numéro 7, celui de leur idole, David Beckham. La star a immédiatement lancé un appel, le 7 août, alors que la police privilégiait l'hypothèse d'une fugue, pour que Jessica et Holly « rentrent à la maison ». Quelques jours plus tard, la police a annoncé brutalement qu'il s'agissait d'un enlèvement criminel.

Depuis, le simple fait divers s'est transformé en procès des excès d'une certaine presse. Pédophilie, enlèvements d'enfants, Internet et téléphone portable, tous les ingrédients sont là pour remplir les caisses de journaux populaires en crise - le *Daily Express* et les deux titres du groupe Murdoch, victimes d'une sanglante guerre des prix. Les télé ne sont pas en reste, en cette période de vaches maigres estivales où l'actualité se limite à la météo pourrie et à l'indécision de Blair sur l'Irak. La photo des deux gami-

nes a la primeur de tous les journaux de la BBC. Devenu le porte-parole des parents des victimes, le père de Jessica est devenu une star, comme le fut celui de Mélissa Russo dans l'affaire Dutroux en Belgique.

L'Angleterre connaîtrait-elle un drame similaire ? Depuis le 12 août, des centaines de personnes ayant eu à rendre compte par le passé d'affaires de pédophilie sont interrogées par la police. Le disque dur de l'ordinateur de Jessica est épluché par des spécialistes. Depuis la reconstitution médiatisée de l'itinéraire du duo, plusieurs centaines de dénonciations sont arrivées. Mais, pour l'heure, aucune piste sérieuse ne se profile à l'horizon. Le seul motif de satisfaction de la police à ce jour est que, malgré le déchaînement des journaux, il n'y a pas eu, pour l'instant, de chasse aux sorcières de pédophiles présumés, comme ce fut le cas en juillet 2000 lors du meurtre de la petite Sarah Payne.

Marc Roche

CINÉMA

La fatigue de Sydney Pollack



LE FESTIVAL de Locarno, qui s'est terminé dimanche 11 août, a décerné un Léopard d'honneur au réalisateur d'*On achève bien les chevaux*. Lire page 19 et Portrait page 20

POINT DE VUE

Un autre monde est possible par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon

ÉTRANGE mais significative, cette question d'un institut de sondage qui oppose une gauche « plus à gauche en combattant la mondialisation néolibérale » à une gauche « moins à gauche donnant la priorité à la modernité » (sondage CSA, juillet 2002) ! Mais tel est pourtant bien le refrain des griots du nouvel ordre du monde : au bout du compte, là où finit la gauche commencerait la modernité.

Ce trompe-l'œil repose sur une supercherie : la confusion méthodiquement entretenue entre la modernité des techniques, l'extension universelle des échanges qu'utilise la mondialisation libérale, et la finalité marchande, pro-

fondement régressive, amoral et inégalitaire de cette dernière.

Pour nous, tout au contraire, comme pour un nombre croissant de femmes et d'hommes de gauche, l'interdépendance croissante de l'humanité, les nouvelles frontières que la science permet de franchir, dans les aspects les plus fondamentaux de la matière et du vivant, les limites écologiques incontournables que le modèle de croissance à l'œuvre trace à l'avenir de la planète, poussent à l'impérieuse nécessité d'inventer un nouvel horizon de civilisation. C'est-à-dire un dépassement du nouvel âge du capitalisme dans lequel nous vivons, de sa tendance spontanée à

tout transformer en marchandise et à appauvrir l'activité humaine en la subordonnant aux seuls critères de l'accumulation, du profit et de la financiarisation.

Lire la suite page 10

HENRI EMMANUELLI, ancien président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, est animateur du courant Démocratie et égalité au Parti socialiste.

JEAN-LUC MÉLENCHON, ancien ministre délégué à l'enseignement professionnel, est porte-parole du courant de la Gauche socialiste.

CHATEAU DE VERSAILLES
BASSIN DE NEPTUNE

Les Fêtes de Nuit

Saison 2002

Les samedis
> 24 / 31 août
> 7 / 14 / 21 septembre

RESERVATION FNAC : 0 892 701 892 *
INFORMATION : 01 30 83 78 86
(0 34c. la minute)

LE FIGARO | L'ESPRESSO | FRANCE 2

INTERNATIONAL

DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE

La **BIOLOGIE GÉNÉTIQUE** entre dans une nouvelle ère, après la découverte d'un mécanisme universel, appelé « interférence de l'ARN », pour empêcher la lecture du code génétique. **L'AVENTURE A DÉBUTÉ,**

EN 1990 en Grande-Bretagne, avec des expérimentations sur la coloration des pétunias. Des chercheurs américains ont ensuite confirmé la possibilité de « désactiver » des gènes, donc aussi des **GÈNES**

PATHOLOGIQUES, à l'origine de maladies virales mais, peut-être aussi, de maladies jusqu'alors réputées incurables (le sida, des cancers,...). Si les biologistes impliqués dans ces travaux hésitent encore à défi-

nir l'exacte **PORTÉE DE CETTE DÉCOUVERTE,** le généticien Axel Kahn, de l'institut Cochin de Paris, estime que l'on peut d'ores et déjà parler de « la découverte d'un nouveau continent de la biologie ».

Des chercheurs anglo-saxons ont réussi à « désactiver » des gènes

En intervenant sur le patrimoine héréditaire des pétunias, un biologiste britannique a ouvert un « nouveau continent » aux interventions sur des génomes. Selon des spécialistes américains, les implications thérapeutiques pourraient être révolutionnaires pour les maladies virales

LA **BIOLOGIE** entre dans une nouvelle ère de son histoire, avec la découverte de l'existence d'un mécanisme universel, jusqu'alors ignoré, gouvernant le vivant et sa reproduction. Dénommé « interférence de l'ARN » par les scientifiques, il s'agit de la possibilité de neutraliser - d'« éteindre » ou de « mettre en sommeil » - des gènes précis et, notamment, pathogènes. La compréhension et la maîtrise de ce mécanisme ouvrent des perspectives inattendues, révolutionnaires, en ce qui concerne les génomes végétaux, animaux et humain. Cette découverte, diffusée au grand public, samedi 10 août, par le quotidien anglais *The Independent*, pourrait donner naissance à des outils thérapeutiques d'un nouveau type contre les maladies infectieuses virales (sida, hépatites...), voire contre des processus cancérogènes.

S'ils hésitent encore à en situer l'exacte portée, la plupart des biologistes informés de ces travaux se déclarent passionnés par la richesse de cette découverte faite au moment où la gigantesque entreprise internationale de séquençage de la totalité du génome de l'espèce humaine arrive à son terme.

La révolution a débuté, en 1990, dans un massif de pétunias... Le professeur Richard Jorgensen de l'université de l'Arizona, à Tucson, se livrait alors à des expérimentations sur les mécanismes moléculaires de coloration. A partir de la technique génétique dite « anti-sens », il était parvenu à obtenir un changement de couleur de ses pétunias en intégrant dans leur patrimoine héréditaire des gènes capables de modifier la lecture des gènes végétaux naturellement impliqués dans la coloration. Sans le savoir, le professeur Jorgensen venait de poser les bases du processus dit « interférence de l'ARN ».

C'est en effet une anomalie dans ses manipulations qui devait se révéler déterminante. Habitué à transformer ses pétunias mauves en pétunias blancs, le biologiste a voulu cette fois rendre ses fleurs d'un mauve encore plus intense. Et là, surprise : ce sont des fleurs blanches qui fleurissent. La découverte pouvait sembler embarrassante :

le fait de greffer un gène dont la fonction de coloration était déjà portée par un gène « naturel » du pétunia inhibait le mécanisme de coloration. Plus largement, le fait d'introduire un gène « inhibiteur » d'une fonction dans le génome revenait à créer un deuxième exemplaire de ce gène. Toutes les entreprises de création

- à des fins scientifiques ou marchandes - d'organismes génétiquement modifiés s'en trouvaient changées.

Il fallut attendre la fin des années 1990 et les premiers résultats des travaux conduits sur un ver (*Caenorhabditis elegans*) et sur une mouche (la drosophile) pour en comprendre les raisons. Ce

sont les travaux du professeur Andrew Fire (Carnegie institute de Washington), publiés en 1998 dans la revue scientifique britannique *Nature*, qui ont permis de mettre en évidence l'existence du même phénomène - la possibilité de rendre un gène « silencieux » - dans d'autres genres vivants. Depuis, on est parvenu à saisir l'intimité des processus moléculaires à l'origine de ce phénomène, dont le champ d'application est beaucoup plus large qu'on ne l'imaginait alors.

Outre-Atlantique, les travaux des équipes dirigées par Gordon Carmichael (université du Connecticut) et Philip Sharp (Massachusetts Institute of Technology, Cambridge) ont mis en lumière l'existence de minuscules fragments d'informations génétiques, présents dans les cellules sous la forme d'ARN - la molécule qui traduit l'ADN en protéines - capables d'« interférer » dans la lecture de l'information biologique contenue dans l'ADN.

Deux équipes américaines travaillant de manière indépendante ont révélé, récemment, dans la revue *Nature* qu'un tel mécanisme pouvait être utilisé à des fins thérapeutiques. Point capital, ces deux équipes viennent en outre de démontrer *in vitro* qu'elles pouvaient, en utilisant ce mécanisme, prévenir l'infection de cultures de cellules humaines par des virus responsables, d'une part, de la poliomyélite et, d'autre part, du sida.

Si rien ne permet encore d'assurer que cette découverte scientifique se traduira, à court terme, par des avancées thérapeutiques majeures, ces résultats sont déjà suffisamment porteurs d'espoir pour attirer des investissements substantiels de la part d'un nombre croissant de multinationales pharmaceutiques.

L'enjeu, pour les géants pharmaceutiques, apparaît, il est vrai, fondamental. La découverte des cellules souches d'origine embryonnaire ou adulte ainsi que l'usage que l'on pense pouvoir en faire à des fins thérapeutiques avaient semblé relativiser l'intérêt des travaux sur le séquençage du génome humain. L'outil purement cellulaire paraissait devoir l'emporter sur l'outil génétique.

La nouvelle découverte complique certes le travail des généticiens, puisque, au-delà des quelque 30 000 gènes en cours d'identi-

Ce mécanisme pourrait prévenir l'infection de cellules humaines par le sida

fication, elle exige à présent le décodage d'une masse considérable de fragments d'ARN. Les géants mondiaux de l'industrie pharmaceutique, qui se demandaient déjà à quelle date pourrait commencer la commercialisation des premiers médicaments issus de cette vaste entreprise, devront donc encore attendre.

Mais l'apparition de ce que certains nomment « un nouveau continent » de la biologie promet de donner un second souffle à la voie génétique. De la culture des pétunias à la recherche sur le cancer, la découverte de l'« interférence de l'ARN » permet en effet aujourd'hui de nourrir de nouveaux espoirs, proprement bouleversants, quant aux applications thérapeutiques qui pourront être faites, demain, d'une meilleure compréhension du vivant.

Jean-Yves Nau

QUATRE CHERCHEURS SPÉCIALISTES DE GÉNÉTIQUE



ANDREW FIRE
Biologiste de l'Institut Carnegie de Washington



GORDON CARMICHAEL
Biologiste de l'université du Connecticut



PHILIP SHARP
Chercheur à l'Institut de Technologie de Cambridge



RICHARD JORGENSEN
Chercheur en sciences végétales à l'université de l'Arizona

Andrew Fire, de l'Institut Carnegie (département d'embryologie), dépendant de l'Université Johns Hopkins de Baltimore, fut le premier à utiliser le terme d'« interférence de l'ARN ». Il employa cette formule, aujourd'hui unanimement acceptée, dans un article scientifique publié en 1998 par la revue *Nature*. Le nombre des publications concernant ce phénomène n'a, depuis, cessé de croître, témoignant de l'importance que lui accorde la communauté scientifique internationale.

Chercheur au département de microbiologie de l'université du Connecticut, à Farmington, Gordon Carmichael est l'un des biologistes qui ont le plus étudié le phénomène d'interférence de l'ARN. Il a d'emblée perçu le caractère révolutionnaire de ce mécanisme et les applications concrètes qui pourraient en résulter dans le domaine de la thérapie humaine contre certaines affections virales (sida, hépatites...) ou cancéreuses.

Lauréat du prix Nobel de médecine 1993 avec Richard J. Roberts pour ses découvertes sur les gènes à structure discontinue, Philip Sharp est chercheur au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge. Les travaux de ces deux chercheurs ont révolutionné la représentation du matériel génétique en démontrant notamment qu'un gène pouvait se présenter sous forme de segments distincts. Il vient de créer une société privée pour développer les applications du phénomène de l'« interférence de l'ARN ».

Biologiste, chercheur en sciences végétales à l'université de l'Arizona à Tucson, Richard Jorgensen est à l'origine de la découverte actuelle sur l'« interférence de l'ARN ». C'est lui qui, le premier, en 1990, avait mis en œuvre - sur le génome du pétunia - les manipulations génétiques qui ont conduit à la mise en évidence du phénomène d'inhibition de l'action d'un gène par un autre gène de même nature.

PHOTOS D.R.

Axel Kahn, directeur de l'institut Cochin de génétique moléculaire

« Nous avons découvert un continent biologique »

Quelle est, selon vous, la portée de la découverte du phénomène dénommé « interférence de l'ARN » ?

Cette toute récente découverte nous offre une méthode de loin la plus simple, la plus commode, pour inhiber l'action d'un gène dans l'ensemble des organismes vivants. C'est un apport considérable pour définir la fonction d'un gène. Cette découverte sera peut-être aussi une méthode qui nous autorisera à inhiber l'action des gènes participant au processus pathologique dans les infections virales ou dans certains mécanismes cancéreux. On peut d'ores et déjà estimer que le fait de pouvoir, à volonté, inhiber l'expression de n'importe quel gène est un événement de toute première importance. Pour moi, sa portée est du même ordre que la mise au point de la technique d'amplification génétique, ou celle des outils de transgénèse, qui ont, notamment, permis la création d'organismes génétiquement modifiés.

Peut-on, comme certains spécialistes, parler de révolution, comme pour la découverte des antibiotiques ?

Faire ici référence aux médicaments antibiotiques suppose que l'on parviendrait à intégrer des fragments d'informations génétiques - des acides nucléiques - au sein des cellules impliquées dans les processus pathogènes - les infections virales ou les cancers -, auxquels on cherche à s'opposer. Pour l'heure, ce n'est pas acquis. Si les antibiotiques, ces petites molécules chimiques véhiculées par le sang, peuvent, sans difficulté, entrer dans les cellules, il n'en va pas de même pour les acides nucléiques. Si ces obstacles devaient être surmontés, nous entrions dans une nouvelle ère

de la thérapeutique, que celle-ci s'adresse aux végétaux, aux animaux ou aux humains. En toute hypothèse, nous sommes d'ores et déjà aux frontières d'une nouvelle connaissance, face à un nouveau continent de la biologie.

Qu'entendez-vous par là ?

Le mécanisme qui vient d'être découvert est universel dans le monde vivant. Cette découverte est faite au moment où les entreprises de séquençage des organismes



« Le mécanisme qui vient d'être découvert est universel dans le monde vivant »
AXEL KAHN

mes vivants commencent à donner leurs premiers résultats. Les biologistes modernes viennent de mettre en évidence une formidable énigme. Alors que les trois milliards d'éléments unitaires qui composent le patrimoine héréditaire humain ne semblent correspondre qu'à environ 30 000 gènes, la lecture et la traduction de l'ADN en ARN sont dix fois plus importantes que celles correspondant à la traduction de ces 30 000 gènes. Usons de métaphore : nous avons découvert un continent biologique du vivant inconnu jusqu'à présent. Nous sommes en face d'une nouvelle dimension biologique.

Il est vraisemblable, et ceci est véritablement révolutionnaire, qu'une grande partie de la régulation des gènes, notamment dans les organismes supérieurs, ne se fasse pas par l'intermédiaire des protéines, mais par des fragments d'ARN. Il est à mes yeux absolument certain que, dans les mois et les années à venir, les biologistes vont découvrir et identifier des

certaines de ces fragments d'ARN dont nous n'imaginions pas l'existence ainsi que leur fonction. C'est là un domaine entièrement nouveau dans la compréhension que nous avions jusqu'à présent de l'économie de l'expression des génomes vivants.

Quelles leçons peut-on tirer du caractère universel de ce phénomène ?

Des leçons essentielles ! Dans l'histoire de l'évolution, les plantes et les animaux se sont séparés il y a environ deux milliards d'années. Les organismes monocellulaires, qui préexistaient, disposaient déjà de mécanismes de lutte contre des bactériophages, des virus infectieux. Par la suite, d'autres mécanismes sont apparues, liées à la complexification des organismes vivants : les anticorps, les interférons, etc. Pour autant, nous découvrirons que, de manière sous-jacente, des mécanismes ancestraux sont toujours là. Ils continuent à jouer un rôle essentiel dans l'ensemble des organismes vivants pour lutter contre les entités perçues par ces organismes comme étant étrangères.

Ce qui modifie profondément nos connaissances...

Oui, il faut, avec humilité, reconnaître que, contrairement à ce que nombre de biologistes formulaient, la fin du séquençage du génome humain n'est pas la fin de l'histoire de la compréhension du vivant. Nous allons bientôt connaître la structure des trois milliards de bases qui constituent le génome humain, mais cette connaissance n'est rien en comparaison de celle qui reste à acquérir pour comprendre et maîtriser le fonctionnement de ce patrimoine héréditaire.

Propos recueillis par J.-Y. N.

L'abécédaire moléculaire de la vie, en quatre lettres

● **Bases nucléiques** : c'est un alphabet à quatre lettres qui, depuis qu'il est apparu sur la Terre, régit la vie et son évolution. La lecture du code génétique n'a pratiquement pas évolué depuis les formes de vie les plus primitives. Ces quatre lettres sont celles des composants de l'ADN (acide désoxyribonucléique). Cette structure en double hélice et support de l'hérédité est formée de la succession de molécules de sucre (le désoxyribose) sur lesquelles peuvent être fixés quatre éléments distincts, les « bases nucléiques » : A (adénine), C (cytosine), G (guanine) et T (thymine).

● **Message héréditaire** : c'est l'enchaînement de ces molécules qui détermine le message héréditaire. Ce sont en effet certains fragments d'ADN qui constituent les gènes, informations qui structurent les protéines (enzymes, hormones, neuropeptides) dont ils gouvernent la synthèse. Pour passer du gène à la protéine correspondante, il faut franchir une étape de traduction assurée par l'action de l'acide ribonucléique (ARN). Les protéines sont formées d'un enchaînement de molécules dites « acides aminés », dont il existe vingt types différents.

● **Le code génétique** : écrit à l'aide des quatre lettres, le message génétique est traduit en langage protéique à partir d'un mécanisme - le code génétique - décrypté, en 1967, par Marshall Nirenberg. Groupées trois par trois (soit l'équivalent de soixante-quatre combinaisons), les bases nucléiques A, C, G, T forment des entités correspondant à des mots. Chacun de ces triplets - ou « codons » - dirige la présence d'un acide aminé dans la chaîne protéique, et la combinaison le long de la molécule d'ADN de ces soixante-quatre codons gouverne ainsi la synthèse de milliers de « phrases » protéiques.

● **Le système est-il figé et définitif ?** Il y a, peu, des biologistes japonais ont démontré, en introduisant des bases artificielles dans ce système, que l'on pouvait faire surgir des formes de vie auxquelles le code génétique naturel n'aurait jamais pu donner naissance. On peut postuler que, si ce code n'a pas évolué depuis les formes de vie les plus primitives, c'est probablement qu'il représentait une sorte d'optimum par rapport aux conditions biologiques contemporaines de son émergence.

Le génome de la souris, un guide de navigation essentiel

UN CONSORTIUM international rassemblant plusieurs universités et instituts de recherche américains, canadiens et britanniques vient d'annoncer avoir dressé une première cartographie, dite « physique », du génome de la souris. Les détails de cette découverte sont disponibles, depuis le 4 août, sur le site Internet de la revue scientifique *Nature*.

Les auteurs de l'article expliquent que le décodage du génome de la souris constitue un guide de navigation essentiel permettant notamment de localiser les gènes qui constituent le patrimoine héréditaire de ce mammifère. Ils ajoutent que cette carte va fournir un cadre dans lequel on pourra désormais replacer les séquençages des gènes de souris déjà réalisés.

Puis ils rappellent la valeur expérimentale, bien connue, des souris, fréquemment utilisées comme cobayes. « Les séquences humaines pourraient également être utilisées

pour faciliter la construction d'autres cartes de génomes de mammifères et, bénéfique supplémentaire, la carte du génome de la souris pourrait aussi servir à combler les trous qui demeurent dans la cartographie actuelle du génome humain », soulignent-ils.

L'ORIGINE DES MALADIES

Quand l'entreprise de séquençage du génome de la souris sera achevée, les biologistes disposeront d'un puissant outil de recherche. La souris est en effet un modèle biologique clé, utilisé depuis des décennies par les scientifiques dans le monde entier pour déterminer l'origine et l'évolution de nombreuses maladies humaines. Ce mammifère peut en effet développer, de manière naturelle ou artificielle, un très grand nombre de pathologies humaines.

En avril, la société privée américaine Celera Genomics avait annoncé avoir séquencé environ

99 % du patrimoine héréditaire de la souris et procédé à la comparaison des structures des gènes de ce rongeur avec ceux d'autres espèces. La firme avait alors précisé avoir séquencé un total de plus de 15,9 milliards de paires de gènes de base chez les différents types de souris qu'elle avait étudiés, afin de réduire les risques d'erreur. Le génome d'une souris compte environ 2,6 milliards de paires de base.

De l'avis des scientifiques, le décodage du patrimoine héréditaire de la souris constitue une étape importante pour comprendre la spécificité du génome humain : les deux mammifères que sont l'homme et la souris n'ont divergé que « récemment » - à l'aune d'un processus dont l'« actualité » se mesure en centaines de millions d'années - dans l'évolution des espèces et possèderaient, de ce fait, près de 90 % de gènes similaires.

J.-Y. N.

Le ministre turc de l'économie, Kemal Dervis, a démissionné

Ankara affirme maintenir ses engagements envers le FMI

ISTANBUL

de notre correspondante

A trois mois d'élections anticipées fixées au 3 novembre, le ministre turc de l'économie, Kemal Dervis, a annoncé, samedi 10 août, qu'il quittait le gouvernement pour se consacrer à la politique. Son départ, réclamé avec insistance par le premier ministre, Bülent Ecevit, agacé de voir un membre de son cabinet dialoguer avec des membres de l'opposition, met fin à des semaines d'incertitudes. Durant la crise politique de juillet, M. Dervis avait déjà fait une fausse sortie et, seule, l'intervention personnelle du président Ahmet Necdet Sezer l'avait convaincu de rester, pour éviter de déstabiliser les marchés.

Depuis lors, les relations entre le chef du gouvernement et son ministre de l'économie n'avaient cessé de s'envenimer. M. Dervis a attendu d'avoir bouclé la nouvelle lettre d'intention qui fixe les engagements de la Turquie à l'égard du FMI pour partir. « Les élections pourraient retarder les réformes législatives, mais le gouvernement confirme son engagement à appliquer dans les délais prévus les aspects de la stratégie politique qui relèvent de l'exécutif », précise la lettre. La priorité du premier ministre a donc été de rassurer l'institution, en insistant sur le fait que « le départ de M. Dervis ne constituera en rien un frein à l'économie » et que les relations de la Turquie avec le FMI et la Banque mondiale « n'en seront pas affectées. »

Pour succéder à M. Dervis, Bülent Ecevit a choisi un membre peu connu de son propre Parti démocratique de gauche (DSP), Masum Türker, expert comptable et propriétaire de presse qui « devra poursuivre la mise en œuvre du programme économique. » Le nouveau ministre a immédiate-

ment affirmé que le gouvernement tiendrait ses engagements et qu'« il n'y aura pas de dépenses hors budget ».

Il n'empêche que le départ de M. Dervis, en période pré-électorale où la tentation peut être forte pour un gouvernement en perte de vitesse d'introduire des mesures populistes, ne manquera pas de causer des inquiétudes en Turquie aussi bien qu'à l'étranger.



« Tout le monde doit penser à ce qui va se passer le 4 novembre. (...) La Turquie a des tâches difficiles à accomplir »

KEMAL DERVIS

Les semaines à venir permettront de vérifier si les réformes introduites par M. Dervis, qui visait en partie à limiter l'accès des partis politiques aux instruments économiques et à réduire ainsi le clientélisme et la corruption, sont désormais profondément ancrées.

La Turquie ne peut pas se permettre de perdre la confiance du FMI en s'écartant de ses engagements. La crise financière de février 2001 a provoqué une forte dévaluation de la devise nationale et une contraction de l'économie turque de 9,4 % en 2001. Malgré des signes de reprise, encore timides, la récession continue d'avoir un impact social profond. De récents chiffres officiels indiquent que plus de 2,2 millions de personnes sont désormais au chômage, soit un taux de 9,6 %.

Kemal Dervis, qui continue d'insister sur le fait qu'il est « un économiste, pas un politicien », s'est fixé la mission ambitieuse de surmonter des rivalités politiques profondément enracinées pour former une alliance des forces libérales,

notamment du centre gauche, capable de réformer la Turquie.

Sa position extérieure au système est à la fois sa force et sa faiblesse. Marié à une Américaine, ayant vécu pendant vingt ans à l'étranger, M. Dervis est, pour les ultranationalistes, un instrument des forces étrangères qui souhaitent imposer leur politique à la Turquie. Pour les libéraux, il représente un espoir de renouveau au sein de la classe politique.

Kemal Dervis a annoncé qu'il continuerait sa coopération avec le parti de la Nouvelle Turquie, dirigé par l'ancien ministre des affaires étrangères İsmail Cem, bien qu'il n'ait pas rejoint officiellement ses rangs. « Je pense que la fragmentation [de la scène politique] est un problème sérieux et nous devons le surmonter. C'est dans ce but que je vais déployer mes efforts » a déclaré l'ancien ministre de l'économie. « Tout le monde doit penser à ce qui va se passer le 4 novembre. Ce jour-là, il sera dur de dire que nous avons fait une erreur : le coût en serait trop élevé. La Turquie a des tâches importantes et difficiles à accomplir. »

Nicole Pope

Zimbabwe : les fermiers blancs suspendus au discours de M. Mugabe

Sommés de quitter leurs exploitations avant le 8 août, 400 d'entre eux ont abandonné leurs terres ; 2 500 autres sont menacés d'expulsion

JOHANNESBURG

de notre correspondante

Des camions chargés de malles, d'appareils ménagers et de meubles ont convergé vers Harare, la capitale du Zimbabwe. Harcelés depuis des mois, 400 fermiers blancs ont craqué. Au lendemain de l'ultimatum lancé par le gouvernement, ils ont quitté leurs fermes, laissant derrière eux leur maison, leurs champs, leur matériel et leurs souvenirs. Mais 2500 résistent encore, en espérant un accord de dernière minute ou un sursis.

Ces agriculteurs, pour la plupart des descendants de colons britanniques, ont reçu, en mai, une injonction en bonne et due forme leur donnant 90 jours pour quitter leurs terres. Le délai a expiré jeudi 8 août à minuit. En cas de non-respect, ils risquent jusqu'à deux ans de prison. Quelques-uns ont lancé un recours au motif que leurs propriétés sont hypothéquées et ne peuvent être saisies sans que les organismes financiers concernés n'en soient avertis. Vendredi, un tribunal a estimé qu'ils pourraient bénéficier d'un sursis de quatre mois.

Depuis l'indépendance du Zimbabwe, en 1980, le président Robert

Mugabe a toujours voulu cette réforme agraire. Au départ, elle devait mettre fin à une injustice : 70 % des terres cultivables sont aux mains de la toute petite minorité blanche (1 % de la population). Mais après l'échec de négociations avec la Grande-Bretagne, et après avoir proposé aux fermiers de racheter leurs terres à vil prix, M. Mugabe, inquiet pour sa réélection lors du scrutin présidentiel de mars 2002, a opté pour la manière forte : il a laissé ses partisans, de soixante-dix ans, de la guerre d'indépendance – le plus souvent des jeunes désœuvrés – semer la terreur dans les campagnes. Des centaines de fermes ont été occupées et pillées. Onze fermiers ont été tués. Souvent, les propriétaires blancs ont dû céder une partie de leurs terres et apprendre à cohabiter avec des squatteurs.

MENACE DE FAMINE

Les premières victimes ont été les travailleurs agricoles employés sur les grandes fermes commerciales : plus de 200 000 d'entre eux ont perdu emploi et logement. Avec leurs familles, ce sont ainsi près d'un million de personnes qui ont été pri-

vées de ressources. L'agriculture du Zimbabwe, elle, est totalement déstructurée. Il y a deux ans, le pays était un grenier pour toute la région : aujourd'hui, la moitié de la population dépend de l'aide alimentaire. Mais la famine qui menace n'a pas entamé la détermination du gouvernement. Pour Ignatius Chombo, ministre de la décentralisation, les fermiers blancs qui résistent ne sont qu'une « bande d'arrogants et de racistes ». « Ils veulent garder leurs privilèges pour eux seuls. Ce temps est révolu. Nous leur avons très clairement dit qu'on allait distribuer les terres et que la réforme agraire était irréversible », a-t-il martelé. Jusqu'ici, aucune arrestation n'a eu lieu, mais tous les fermiers sont en alerte.

Ce week-end, ils avaient pour la plupart décidé de se mettre au vert dans les sites touristiques, et d'y attendre, dans l'angoisse, le discours que M. Mugabe devait prononcer, lundi 12 août, « jour des héros » de la lutte pour l'indépendance. En 2001, cette commémoration avait donné lieu à des « descentes » musclées dans des fermes.

Fabienne Pompey

L'Indonésie se « normalise » lentement sous la houlette de Megawati

DJAKARTA (Indonésie)

de notre envoyé spécial

La grand-messe annuelle de l'Assemblée consultative du peuple (MPR) s'est terminée sur une note encourageante, samedi 10 août, à Jakarta. Les prochains président et vice-président de cet archipel de plus de 210 millions d'habitants seront élus, en 2004, au suffrage universel, selon la formule française à deux tours, mais avec cette différence qu'ils devront former un « ticket » à l'américaine. En outre, les forces armées, la police et d'autres groupes d'intérêts quitteront à la même date un MPR chargé, jusqu'ici, d'élire et de démettre le chef de l'Etat. Le MPR ne comprendra plus, dans deux ans, que des élus : ceux de l'Assemblée et des représentants des régions.

Ces réformes ne sont pas minces lorsque l'on songe que le MPR a acclamé, pendant près de trente ans, les réélections successives de Suharto, lequel a fini par s'incliner en 1998 devant une crise financière régionale, le risque du chaos et la colère d'étudiants. L'élection du président au suffrage universel a dû également surmonter le frein que représente la tradition féodale des Javanais, qui forment plus de la moitié de la population du vaste archipel. Le bilan des réformes demeure toutefois en demi-teinte.

Au cours de sa première année de présidence, la fille aînée de Sukarno, fondateur du pays, a calmé le jeu. Les manifestations ont été rares ces derniers mois, alors qu'elles étaient régulières du temps de son prédécesseur, Abdurrahman Wahid. La collaboration avec le FMI a été rétablie et le gouvernement fait preuve d'une plus grande cohésion. Peu entreprenante, sans goût pour les interventions publiques, Megawati a plutôt tendance à laisser les problèmes se résorber d'eux-mêmes, ce dont l'Indonésie avait peut-être besoin pour un temps.

L'économie, qui avait touché le fond en 1998, se redresse lentement. La roupie s'est stabilisée, l'inflation est contrôlée et la Bourse de Jakarta a fait un bond de 40 %

depuis le début de l'année. Mais un taux de croissance de 3 % ne permet pas de réduire un chômage qui affecte déjà 40 millions de sans-emploi alors que 2,5 millions de jeunes font chaque année leur entrée sur le marché du travail. Une reprise de la consommation des classes moyennes n'occulte pas la baisse des investissements étrangers, qui ont encore chuté de moitié pendant le premier semestre. La pauvreté affecte 40 % de la population, contre 11 % avant la crise de 1997.

ISLAMISATION CROISSANTE

Aux Moluques et aux Célèbes, l'apaisement des conflits communautaires demeure fragile en raison des manipulations dont ceux-ci font l'objet. Ayant retrouvé une bonne marge de manœuvre en dépit de leur retrait projeté du devant de la scène politique, les forces armées recourent davantage à la manière forte face aux séparatistes d'Atjeh et de Papouasie occidentale, vieille recette qui a plutôt tendance à exacerber les tensions. A travers l'ensemble de l'archipel, le nombre des « réfugiés internes » reste supérieur à un million de personnes.

L'élaboration d'un Etat de droit est lente. Quelques décisions de justice, comme la condamnation à quinze ans de prison de l'un des fils de Suharto, marquent – au mieux – le début d'une lutte contre l'impunité. Selon une enquête récente, les deux tiers des Indonésiens se disent victimes de la corruption de l'administration. Le travail législatif n'avance guère : de mai à juillet, l'Assemblée nationale n'a voté que trois lois sur un objectif annoncé de vingt-deux.

Enfin, l'Indonésie, qui compte plus de 80 % de musulmans, réussit jusqu'ici à maintenir à distance de petits groupes islamistes qui tentent d'exploiter la libéralisation en cours depuis la chute de Suharto. Mais l'islamisation croissante de la société souligne également la quête d'un refuge face à l'insécurité.

Jean-Claude Pomonti



TOD'S

L'Arabie saoudite affirme coopérer étroitement avec les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme

Selon le prince Saoud Al-Fayçal, la République islamique d'Iran collabore elle aussi en la matière. Riyad et Téhéran répliquent aux accusations provenant, à leurs yeux, de cercles américains hostiles

SI, IL Y A UN PEU plus d'un an, les dirigeants saoudiens avaient été la cible d'accusations aussi virulentes qu'à l'heure actuelle, ils auraient laissé dire, indifférents à ce qui, selon eux, n'est que calomnie. Leur réputation d'amis de l'Occident était telle qu'ils jugeaient vain d'informer ou de protester de leur bonne foi. Depuis les attentats anti-américains du 11 septembre 2001 – dont quinze des dix-neuf auteurs étaient de nationalité saoudienne – qui leur ont valu des tombereaux d'opprobre, en particulier aux Etats-Unis, leurs langues se sont déliées. Dans un entretien publié dimanche 11 août par le *Washington Post*, le chef de la diplomatie saoudienne, Saoud Al-Fayçal, vient ainsi de faire deux révélations.

Primo, l'Iran a livré en juin au royaume wahhabite, qui le lui avait demandé, seize Saoudiens membres du réseau Al-Qaïda qui avaient trouvé refuge sur son territoire. Les seize, ainsi que quatre femmes et six enfants, ont d'abord été interrogés, en mai, en territoire iranien par des officiels saoudiens, puis extradés, le mois suivant, vers leur pays d'origine. Etant entendu que les autorités iraniennes n'étaient pas sans savoir que les informations recueillies au terme de leur interrogatoire seraient communiquées aux Etats-Unis, a souligné le prince, qui a insisté sur l'étroite coopération dans la lutte contre le terrorisme qui s'est établie depuis des années, selon lui, entre Washington et Riyad.

Deuxièmement, l'Iran a coopéré non seulement avec l'Arabie saoudite, mais également avec les Etats-

Unis pour ce qui concerne l'Afghanistan, a encore dit le chef de la diplomatie saoudienne, tout en laissant à Téhéran et à Washington le soin d'en dire plus sur ce sujet s'ils le souhaitent. Dimanche soir, le ministre iranien des affaires étrangères s'est borné à confirmer l'extradition de seize. La République islamique « a livré les Afghans d'ori-

degrés divers, la cible de nouvelles suspicions américaines. L'Iran est déjà classé dans l'« axe du Mal » défini par le président George Bush. La campagne antisauoudienne, pour sa part, semble avoir rebondi aux Etats-Unis. La dernière manifestation en date est la publication il y a quelques jours par le même *Washington Post* du compte-

rendu d'un briefing au Pentagone au cours duquel l'Arabie saoudite a été traitée par un consultant auprès du ministère, Laurent Murawiec, de pays « ennemi », qui non seulement ne coopère pas dans la lutte contre le terrorisme, mais est de surcroît impliqué dans l'infrastructure terroriste du sommet à la base. L'auteur de ces accusations suggérait de sanctionner éventuellement le royaume.

REFUS DE L'INTERVENTION EN IRAK

Les autorités saoudiennes sont de fait convaincues que les critiques qui leur étaient adressées dans la foulée des attentats de New York et de Washington, comme les « fuites » dont la presse se fait parfois le vecteur, reflètent l'état d'esprit d'une partie des cercles de pouvoir aux Etats-Unis, singulièrement au sein du Congrès, dont ils connaissent le poids, quelles que soient par ailleurs les assurances qui leur sont prodiguées par les plus hautes autorités gouvernementales, dont le président George W. Bush.

Pour Riyad, ce n'est pas un hasard si les philippiques sont concomitantes d'une montée du discours va-t-en-guerre contre l'Irak et des accusations concernant le présumé programme nucléaire militaire iranien. Les dirigeants saoudiens sont convaincus qu'à Washington certains voudraient leur faire payer leur refus de cautionner une intervention armée contre l'Irak. Ils craignent également que cette focalisation américaine sur le Proche-Orient n'entraîne une déstabilisation de l'ensemble de la région.

Mouna Naïm

L'Iran force les réfugiés afghans à partir

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'association américaine Médecins pour les droits de l'homme (Physicians for human rights, PHR) se disent inquiets des pressions exercées par l'Iran sur les réfugiés afghans pour qu'ils quittent son territoire. « Le HCR s'inquiète de l'augmentation soudaine du nombre de personnes quittant l'Iran apparemment sous la pression des autorités », a déclaré, dimanche 11 août, une porte-parole du HCR, selon laquelle près de 10 000 réfugiés sont partis durant la première semaine d'août, contre 6 500 en moyenne par semaine en juillet.

PHR affirme qu'en violation de l'accord conclu entre Téhéran et le HCR, les réfugiés afghans en Iran ont été informés qu'ils devaient quitter le pays avant le 20 juillet, faute de quoi ils seraient « forcés de le faire ». Le nombre de réfugiés afghans en Iran était évalué, avant la chute des talibans, entre 1,5 million et 2 millions de personnes.

gine arabe qui étaient entrés en Iran à leurs pays respectifs », a déclaré un porte-parole du ministère. « C'est à ces pays de vérifier s'ils [les extradés] appartenaient au réseau Al-Qaïda ou à toute autre formation », a-t-il ajouté.

Le fait que l'Arabie saoudite vole au secours de la République islamique d'Iran n'est étrange qu'en apparence. Les relations entre les deux pays sont allées s'améliorant au cours des deux dernières années et un traité de sécurité les lie depuis 2001. Le moment choisi pour le faire ne doit rien au hasard. Riyad et Téhéran sont aujourd'hui, à des

rendu d'un briefing au Pentagone au cours duquel l'Arabie saoudite a été traitée par un consultant auprès du ministère, Laurent Murawiec, de pays « ennemi », qui non seulement ne coopère pas dans la lutte contre le terrorisme, mais est de surcroît impliqué dans l'infrastructure terroriste du sommet à la base. L'auteur de ces accusations suggérait de sanctionner éventuellement le royaume.

Ces propos sont « ridicules », a commenté le prince Saoud dans ses déclarations au *Post*. Al-Qaïda étant un ennemi juré du royaume, « ce serait un comble si nous finan-

Le parcours atypique de Laurent Murawiec, consultant de la Rand

WASHINGTON

de notre correspondant

Le 10 juillet, il exposait devant le Defence Policy Board, un organe consultatif du Pentagone, son analyse du pouvoir saoudien, selon lui fondamentalement hostile aux Etats-Unis. Le 6 août, cette séance de travail, en principe secrète, était relatée par le *Washington Post*. Laurent Murawiec, le conférencier, recevait « deux cents demandes d'entretien ». Toutes refusées, parce que la Rand Corporation, qui l'emploie depuis trois ans, n'a pas vocation à faire les gros titres des journaux.

On n'a donc pas demandé à M. Murawiec de précisions sur son exposé. En revanche, ce Français de 51 ans, dont *Le Monde* avait publié un long entretien, consacré à la défense antimissile dans son édition du 12 juin 2001, a bien voulu parler de ses travaux et de son itinéraire, également étonnants.

La Rand est une organisation de recherche en matière de politiques publiques, dont les clients sont les ministères, agences et services gou-



EMMANUEL ROBERT

vernementaux, pour la plupart de niveau fédéral. Liée, à l'origine, à l'armée de l'air, elle produit aujourd'hui des études commandées pour moitié par les militaires, pour moitié par les civils. M. Murawiec est le premier Français recruté par cette organisation, à laquelle il appartient depuis maintenant trois ans.

« Senior Policy Analyst, c'est le plus haut niveau », complète-t-il. Il est arrivé là après avoir été, de

1997 à 1999, consultant à la délégation aux affaires stratégiques du ministère français de la défense. Avant, il dirigeait, à Genève, une société de conseil, GéoPol SA.

« AU BOUT DE SEPT ANS »

Et encore avant ? Le magazine électronique Slate a révélé, le 7 août, que M. Murawiec a appartenu au groupe dirigé par Lyndon LaRouche. Passé de l'extrême gauche à l'extrême droite, LaRouche, 80 ans, se prépare à être candidat, comme toujours, à la présidence des Etats-Unis. « J'ai rencontré ce groupe en 1980, aux Etats-Unis. J'en suis sorti progressivement au bout de sept ou huit ans », dit M. Murawiec, mal à l'aise avec cette longue erreur de ce qui n'était plus sa jeunesse. « Ma théorie, dit-il, est qu'à chaque génération, il y a cinq ou six types programmés pour devenir Hitler ou Staline. LaRouche est un de ceux-là, sans les circonstances favorables. »

M. Murawiec travaillait, en Allemagne, pour une agence de presse contrôlée par LaRouche et écrivait

des articles dans un hebdomadaire économique aujourd'hui disparu, *La Vie française*. Il se trouve que la direction de cet hebdomadaire, à cette époque, n'était pas sans liens avec LaRouche et sa filiale française, le Parti ouvrier européen.

Pratiquant sept langues, mais pas l'arabe, M. Murawiec est aussi chargé de cours à l'université George-Washington. Il vient de publier, aux éditions Odile Jacob, *Comprendre l'esprit des nations*. Il s'était attelé, en 1999, à traduire *De la guerre*, de Clausewitz, pour les éditions Perrin. Il travaille sur la Chine et, en même temps, à « une anthropologie de l'islam », tout cela avec un Capes de philosophie. Ses maîtres sont deux « comparatistes », Léon Poliakov, l'historien de l'antisémitisme, et Ali Mazaheri, historien du monde musulman, qui enseignèrent l'un et l'autre à l'Ecole de la pratique des hautes études. « Je vous quitte. J'ai promis de faire des caillies au raisin pour ce soir. Il faut encore que je trouve les caillies. »

Patrick Jarreau

Les pourparlers de paix intersoudanais reprennent au Kenya

Le président Al-Béchir a autorisé le multipartisme et annoncé un cessez-le-feu

DES REPRÉSENTANTS du gouvernement islamiste soudanais et du Mouvement Armée de libération des peuples du Soudan (SPLM/A) devaient se retrouver, lundi 12 août, au Kenya pour reprendre les négociations en vue d'un accord de paix censé mettre fin à dix-neuf ans de guerre. Le partage des ressources, les droits de l'homme, la démocratie et un cessez-le-feu définitif sont à l'ordre du jour de ces pourparlers, les seconds du genre en deux mois.

Au terme d'une première série de négociations, qui s'était tenue à huis clos à Machakos, non loin de la capitale kenyane, Nairobi, sous la haute surveillance des Etats-Unis, les deux parties étaient parvenues à un protocole d'accord, le 20 juillet, concernant deux volets de leur contentieux.

Le premier porte sur l'octroi de l'autonomie à la partie sud du pays, pour une période transitoire de six ans, au terme de laquelle les sudistes se prononceraient par référendum sur le maintien ou non de l'unité du Soudan. Le second point concerne la non-application de la

charia, la loi musulmane, à la partie sud du pays, à majorité chrétienne et animiste. Dans un entretien publié dimanche par le quotidien égyptien *Al-Ahram*, le ministre soudanais de l'information, Mahdi Ibrahim, a expliqué que Khartoum a accepté de faire des concessions sur ces deux points pour empêcher les rebelles d'annoncer la sécession du Sud.

Le chef de l'Etat

a demandé aux forces armées de ne recourir aux armes que pour se défendre

Une semaine après l'accord de Machakos, et pour la première fois depuis qu'il a accédé au pouvoir par un coup d'Etat en 1989, le président soudanais, Omar Hassan Al-Béchir, rencontrait dans la capitale ougandaise, Kampala, le chef

du SPLM/A, John Garang. Ces progrès n'ont toutefois pas empêché les forces gouvernementales et les rebelles de continuer à se faire la guerre, notamment dans l'Etat dit de l'Unité, où se trouvent les gisements pétroliers. Au cours des derniers jours, ils s'étaient mutuellement accusés de s'employer à saboter les pourparlers de paix.

Dans un geste supposé préfigurer ses bonnes intentions avant la reprise des pourparlers de paix, M. Al-Béchir a pris deux initiatives, en deux jours : il a autorisé le multipartisme, pour peu que les formations intéressées aient été représentées au Parlement avant sa propre accession au pouvoir, et il a annoncé un cessez-le-feu.

Samedi, il signait ainsi un décret annulant un article de la loi sur les partis et les organisations politiques, qui n'autorisait que les formations dites « enregistrées » et qui ne sont pour la plupart que des formations minoritaires ou marginales. M. Al-Béchir a néanmoins posé une condition à cette légalisation : les partis doivent s'engager à ne pas recourir à la force et à user

de moyens pacifiques. Le décret présidentiel concerne d'importantes formations, telles que le parti Oumma de l'ancien premier ministre Sadeq Al-Mahdi et le Parti unioniste démocratique (PUD) de Mohammed Osman Al-Mirghani, ou encore le parti Baas. Ces partis avaient refusé de se faire « enregistrer », forts d'une légitimité populaire historique et jugeant les conditions du gouvernement inacceptables. Ils n'en étaient pas moins tolérés et avaient pignon sur rue.

Par ailleurs, M. Al-Béchir a annoncé, vendredi devant son parti, le Congrès national, que son gouvernement s'engageait à cesser le feu « sur tous les fronts », les forces armées ne devant recourir aux armes que pour se défendre. Pour le chef des rebelles, John Garang, cette déclaration n'est qu'un effet d'annonce. Cet engagement « n'a pas de valeur en l'absence d'un accord global », a-t-il déclaré au quotidien saoudien *Al-Hayat*. « Des cessez-le-feu ont souvent été annoncés » et ils ont été régulièrement violés, a fait valoir le chef des rebelles. – (AFP, AP, Reuters.)

Les Palestiniens préparent les élections de 2003

GAZA. Treize mouvements palestiniens et l'Autorité de Yasser Arafat ont engagé des discussions pour « unifier les rangs palestiniens » en prévision des élections programmées début 2003, ont indiqué, dimanche 11 août, des sources palestiniennes. Parallèlement, l'Autorité semble avoir repris langue avec l'administration américaine. M. Arafat a ainsi qualifié de « très positives » les discussions que le ministre palestinien de l'intérieur, Abdel Razeq Al-Yahya, a eues à Washington avec le directeur de la CIA, George Tenet, et de « très importants » les entretiens qu'une délégation a eus avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell, et la conseillère présidentielle pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice.

Dans un entretien publié, lundi, par *Libération*, l'ancien député et ancien ministre travailliste israélien Shlomo Ben Ami préconise que, sur la base des paramètres définis par l'ancien président Bill Clinton et de l'initiative saoudienne de paix, une conférence internationale soit convoquée et que soit instauré, « comme au Timor-Oriental, une sorte de mandat international dans les territoires [palestiniens] pendant deux ans, le temps qu'un accord soit mis en œuvre », par Israël et les Palestiniens.

Un opposant syrien libéré après vingt-sept ans de prison

DAMAS. L'un des plus anciens détenus politiques syriens, Haïtham Naâl a été libéré, vendredi 8 août, après avoir passé vingt-sept années en prison, a annoncé, samedi, un porte-parole des Comités de défense des droits de l'homme en Syrie (CDDHS). Haïtham Naâl, aujourd'hui âgé de 51 ans, avait été arrêté en 1975 et condamné à perpétuité pour appartenance à l'Organisation communiste arabe (OCA), formation interdite la même année pour attentats contre des intérêts américains en Syrie. Cinq de ses membres avaient été condamnés à mort et exécutés. Douze autres, dont M. Naâl, avaient été condamnés à la prison à vie. Neuf ont été libérés au cours des dernières années.

Tout en se félicitant de la remise en liberté de M. Naâl, les CDDHS réclament la même mesure pour Farès Mourad et Imad Chiha, les deux membres de l'OCA toujours en prison ainsi que l'arrêt des procès intentés contre dix opposants interpellés à l'été 2001 et dont certains ont déjà été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. Selon les CDDHS, il y a encore plus de huit cents prisonniers politiques en Syrie. – (AFP.)

L'opposition irakienne reçue à Washington

WASHINGTON. Les représentants de six groupes de l'opposition irakienne, réunis à Washington, se sont entretenus en vidéoconférence, samedi 10 août, avec le vice-président, Richard Cheney, qui était dans sa propriété du Wyoming. M. Cheney les a assurés de la détermination des Etats-Unis à chasser du pouvoir Saddam Hussein ; il les a interrogés sur l'état d'esprit de la population irakienne et sur ce que pourraient être la réaction des civils et celle des militaires à une intervention américaine.

Les opposants irakiens ont rencontré ensuite, à la Maison Blanche, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes. Charif Ali Ben Al-Hussein, représentant le Congrès national irakien (INC), a indiqué que M. Cheney avait insisté sur la volonté américaine de voir un régime démocratique remplacer celui de Saddam Hussein. – (Corresp.)

Pays basque : manifestation contre une interdiction de Batasuna

SAINT-SÉBASTIEN.

Environ 10 000 personnes

ont manifesté, dimanche 11 août, à Saint-Sébastien (Pays basque espagnol), contre la possible interdiction de Batasuna, le bras politique de l'ETA. Les manifestants, appartenant pour la plupart au parti indépendantiste basque Batasuna, ont défilé dans le calme, scandant des slogans tels que « Halte au fascisme, démocratie pour le Pays basque » et « La lutte est la seule voie ».

Joseba Alvarez, élu régional de Batasuna, a appelé les élus du Parti nationaliste basque (modéré) et d'Eusko Alkartasuna à boycotter la séance extraordinaire du Parlement espagnol du 26 août. C'est au cours de cette séance que les députés doivent étudier le projet de mise hors la loi de Batasuna, souhaitée par le gouvernement depuis l'attentat meurtrier de Santa Pola, du 5 août, attribué à l'ETA. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : un scientifique américain, Steven Hatfill, dont l'appartenance, dans le Maryland, a été perquisitionnée deux fois, en juin puis le 1^{er} août, par le Bureau fédéral d'investigation (FBI) dans le cadre de l'enquête sur les lettres empoisonnées à l'anthrax, a protesté, dimanche 11 août, contre ce qu'il a appelé un « assassinat moral ».** Au cours d'une conférence de presse, M. Hatfill s'est affirmé totalement étranger à la mort de cinq personnes, à l'automne 2001, des suites de la maladie du charbon. Il a fait valoir qu'il avait accepté d'être soumis au détecteur de mensonge. Le FBI, qui considère officiellement M. Hatfill comme une « personne intéressante », n'a pas répondu à ses protestations, ni aux accusations de son avocat, Victor Glasberg, selon lequel la police fédérale s'acharne sur ce scientifique pour donner l'impression que l'enquête avance. M. Hatfill a indiqué qu'il n'avait jamais travaillé lui-même sur ce bacille au cours de ses recherches au sein de l'unité militaire de Fort Detrick. – (Corresp.)

■ **COLOMBIE : le nouveau président, Alvaro Uribe, a décrété, lundi 12 août, l'état d'urgence en raison de la recrudescence des violences dans la guerre civile, qualifiées par le gouvernement de « régime de terreur ».** M. Uribe a également annoncé la création d'un impôt extraordinaire visant à collecter l'équivalent de 780 millions d'euros destinés au budget militaire. – (Reuters.)

■ **AZÉRBAÏDJAN : les électeurs du Haut-Karabakh ont réélu le président Arkadi Goukassian, dimanche 11 août, avec 88,4 % des voix.** Ce scrutin est jugé illégitime par la communauté internationale qui ne reconnaît pas l'indépendance de cette enclave. – (AFP.)



DANIEL VELEZ / AFP

FRANCE - SOCIÉTÉ

GOUVERNEMENT

Après **CENT JOURS PASSÉS** à Matignon, Jean Pierre Raffarin choisit le quotidien *Sud-Ouest* pour dresser le bilan de l'action de son gouvernement et revenir sur les grandes lignes de son discours de politique

générale, prononcé le 3 juillet devant l'Assemblée. Dans sa tribune, le premier ministre met en avant « **LE RETOUR DE L'AUTORITÉ RÉPUBLICAINE** », ou « *une justice plus efficace* », « *une dynamique de la*

liberté grâce à l'allègement des contraintes fiscales ». Il annonce que ses ministres devront, dès la rentrée, passer « **UNE SEMAINE PAR MOIS HORS DE PARIS** » afin « *d'écouter ceux qu'on n'entend pas* ». Il

table sur une **CROISSANCE SOUTENUE** malgré un environnement économique mondial dégradé. Enfin, il appuie la réforme de l'Etat sur la mise en place de nouvelles « *phases de décentralisation* ».

M. Raffarin communique : retour à l'ordre et éloge du terrain

Pour marquer ses cent premiers jours à Matignon, le premier ministre a choisi de signer une tribune dans le journal « Sud-Ouest » du 11 août. Il y reprend les grandes lignes de son discours de politique générale et valorise les premières mesures prises par son gouvernement

LE MAUVAIS temps qui règne sur la France ne le décourage pas : Jean-Pierre Raffarin arpente les sentiers savoyards de Combloux au bras de son épouse d'un pas allègre. Vêtu d'une veste multipoches, d'un gros pull rouge, il offre l'image d'un homme ordinaire en vacances ordinaires. Mais loin de Paris et de la rue de Varenne, les joies de la promenade ne l'accaparent pas au point d'oublier les contraintes de sa fonction.

Ainsi lundi 12 août, il devait se rendre dans le Lot, au château de Lagrèzette à Caillac, pour rencontrer « à titre strictement privé » son homologue britannique Tony Blair. Mais avant ce déplacement d'une journée, Jean-Pierre Raffarin a célébré à sa manière les premiers cent jours de son entrée en fonctions. Mardi 13 août, il y aura donc cent jours que Jean-Pierre Raffarin s'attelle à la tâche que lui a confiée le président de la République, le 6 mai, au lendemain de sa réélection.

M. Raffarin a choisi le journal *Sud-Ouest*, dont le siège est à Bordeaux – faut-il y voir un clin d'œil à Alain Juppé ? –, et le mode de la tribune libre pour marquer cette première étape symbolique. Comme il le fait depuis son installation à l'Hôtel Matignon, fidèle en cela à sa

réputation, le chef du gouvernement soigne sa communication.

Si M. Raffarin innove dans la forme – depuis son arrivée à Matignon c'est la première fois qu'il s'exprime ainsi dans un quotidien de province –, il se contente d'égrener une à une, les questions déjà abordées, le 3 juillet, dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale. Peu satisfait de cet exercice jugé trop long, il avait ensuite testé une nouvelle méthode de communication avec une conférence de presse tenue le 31 juillet, trois jours avant la fin de la session extraordinaire du Parlement.

Pour cette troisième tentative, intitulée *Confiance et courage*, Jean-Pierre Raffarin choisit un langage simple et direct, pour décliner son propos. « *Je n'ai pas la prétention du bilan après cent jours de gouvernement, je cherche seulement à tracer l'avenir* », prévient-il d'emblée. Le premier ministre veut remettre la France « *dans le bon sens* » : une fois de plus le premier ministre martèle la formule.

« POINTS CARDINAUX »

Quoi de plus rassurant pour l'opinion, qu'un homme doué d'un sens aigu de l'orientation ? L'hôte de Matignon sait où il va. Il a fixé quatre priorités « *en forme de points*



cardinaux », pointées comme autant de repères grâce auxquels les navigateurs-ministres ne pourront pas s'égarer.

Comme tout bon capitaine, le chef du gouvernement ne perd pas le nord. Il a étudié les cartes, balisé

les routes à suivre et décidé des destinations. M. Raffarin le souligne explicitement : « *Les élections présidentielles et législatives d'abord, la session parlementaire extraordinaire du mois de juillet ensuite, ont donné à la France un nouveau sens dont je*

voudrais tirer quelques enseignements. » Déjà durant le mois de juillet, sous l'impulsion de son gouvernement et avec l'aide de la nouvelle majorité parlementaire, le pays a pu mesurer le niveau des ambitions affichées. Certes, comme il l'avait remarqué, le 31 juillet, en s'adressant aux parlementaires de la majorité, « *il reste encore beaucoup à faire* », mais le ton, cette fois, est autrement plus satisfait que lorsqu'il déclarait : « *Notre bilan est mince*. » Les principales lignes sont bien définies.

Et M. Raffarin le rappelle, paragraphe par paragraphe. D'abord « *le retour de l'autorité de l'Etat, notre Nord, notre cap* », insiste le premier ministre. « *La France dans le bon sens, c'est une France où l'autorité régalienne est restaurée* » et c'est bien ce à quoi vise « *la loi sur la sécurité* » adoptée en juillet par le Parlement. Ensuite, « *l'Est, c'est l'organisation, celle d'une justice plus efficace* ».

Puis « *l'Ouest, c'est la dynamique de la liberté, celle qui allège les contraintes notamment fiscales* ». Au passage Jean-Pierre Raffarin relève : « *La dynamique de l'intelligence (...)* nécessaire à la mobilisation de notre pays, c'est pour cela par exemple qu'un budget comme celui de la recherche ne sera pas en baisse en 2003 contrairement à certaines rumeurs. » Enfin, « *le Sud, c'est le cœur, celui de la jeunesse dont l'ensemble de la société ne peut se priver* », explique-t-il, en critiquant au passage les « *emplois jeunes* ».

Voilà pour le travail accompli, place maintenant aux dossiers de la rentrée. Parmi ceux-ci, le budget, la décentralisation, le social, la réforme de l'Etat constituent les gros morceaux. Mais le gouvernement ne se contentera pas de regarder la France depuis Paris. Dès septembre, M. Raffarin se rendra en Normandie et en Alsace et des ministres seront dépêchés en Province, pas seulement pour des visites éclairées. « *A la rentrée certains passeront une semaine par mois hors de Paris. Rester proche des Français, c'est pouvoir répondre à l'appel d'un maire, consterné par l'hécatombe causée par l'insécurité routière parmi les jeunes de son village, c'est écouter*

ceux qu'on n'entend pas, ces artisans, entrepreneurs, ouvriers, employés qu'on néglige trop », détaille-t-il.

La tâche est d'envergure, mais M. Raffarin ne doute pas de l'issue. Confronté à pareille entreprise, il se veut rassurant. « *Nous saurons remettre la France et son Etat dans le bon sens. Nous avons confiance, car le courage ne nous manque pas* », conclut-il.

M. Hollande pointe une absence de « stratégie »

Dans sa tribune publiée dans *Sud-Ouest* dimanche, Jean-Pierre Raffarin « *n'a pas dit toute la vérité aux Français* », selon François Hollande. Interrogé par *Le Monde*, le premier secrétaire du PS, estime que le premier ministre « *n'a pas de stratégie* » et « *se contente de formules vagues pour tenter d'éviter les problèmes qui se poseront à la rentrée* ».

M. Hollande s'étonne du « *secret troublant* » qui entoure le contenu des lettres-plafonds envoyées aux ministres, vendredi 9 août. « *Nous devrions déjà connaître les grandes orientations d'un budget qui sera difficile à réaliser compte tenu des promesses faites pendant la campagne présidentielle*, ajoute M. Hollande. Le premier problème concernera la politique de l'éducation et puis il faudra bien annoncer quels postes seront supprimés. On ne peut pas contourner indéfiniment les obstacles. » Sur l'annonce de la présence des ministres en province, une semaine par mois, à partir du mois de septembre, M. Hollande note que « *cette pratique existe depuis toujours* ».

Ainsi, les semaines à venir s'annoncent bien remplies. Chargé d'animer l'action d'un « *gouvernement en mouvement* », le premier ministre devra également garder un œil sur sa majorité. Sous la houlette d'Alain Juppé, c'est à l'automne – probablement début novembre et non pas le 20 octobre comme cela avait été initialement prévu – que se tiendra le congrès constitutif de l'UMP.

Yves Bordenave

« Nous avons confiance, car le courage ne nous manque pas »

VOICI les principaux extraits de la tribune de Jean-Pierre Raffarin dans *Sud-Ouest* Dimanche.

« Notre action législative s'est organisée autour de quatre points cardinaux (...).

Notre Nord, notre cap, le retour de l'autorité républicaine. (...) L'autorité du gendarme, du policier et, à travers elles, celle de l'Etat n'étaient plus respectées : d'autres faisaient la loi dans des zones devenues des zones de non-droit. La loi sur la sécurité vise à donner de nouveaux moyens à la police et à la gendarmerie. (...) La France dans le bon sens, c'est une France où l'autorité régalienne est restaurée.

L'Est, c'est l'organisation, celle d'une justice plus efficace. La loi sur la justice va dans le même sens. (...) Les Français ne peuvent se sentir libres dans leur quotidien si leur cage d'escalier n'est pas sûre, s'ils sont victimes de trafics constants, s'ils n'ont plus confiance en l'autorité de la loi.

L'Ouest, c'est la dynamique de la liberté, celle qui allège les contraintes, notamment fiscales. (...) Baisser l'impôt sur le revenu, c'est un signe à destination de ces 16 millions de Français qui, par leur travail mais aussi par leur consommation, font avancer l'économie de notre pays (...). Mais la baisse de la fiscalité ne suffit pas. L'allègement des charges qui pèsent sur les comptes des entreprises comme sur les salaires et donc sur le pouvoir d'achat est pour mon gouvernement une nécessité. (...)

Le Sud, c'est le cœur, celui de la jeunesse, dont l'ensemble de la société ne peut se priver. (...) Les emplois-jeunes suivaient une mauvaise direction. (...) Nous proposons au contraire de véritables contrats d'insertion qui permettent aux jeunes sans qualification d'obtenir une expérience professionnelle et une formation (...).

A la rentrée certains [membres du gouvernement] passeront une semaine par mois hors de Paris. Rester proche des Français, c'est pouvoir répondre à

l'appel d'un maire (...), c'est écouter ceux qu'on n'entend pas. (...)

A la rentrée des échéances importantes nous attendent. (...) Si nous restons optimistes quant aux prévisions de croissance, nous savons, comme l'a rappelé l'audit des finances publiques, que notre pays a besoin de « *réformes de fond (...), la simple recherche d'économies sans modification de l'organisation et des structures n'étant plus à la dimension du problème* ».

Nous allons entamer une nouvelle phase de la décentralisation qui sera un levier de la réforme de l'Etat. (...)

Les métiers de la fonction publique ont changé (...): il faut en tenir compte et faire évoluer les qualifications, la formation et la gestion des ressources humaines. (...) Nous saurons remettre la France et son Etat dans le bon sens. Nous avons confiance, car le courage ne nous manque pas.

Les syndicats de fonctionnaires redoutent des suppressions d'emplois à la rentrée

ÉCHAUDÉES par les déclarations du ministre délégué au budget, Alain Lambert, qui avait envisagé, le 9 juillet, « *une baisse nette du nombre de fonctionnaires (...)* dès 2003 », les organisations syndicales de la fonction publique se préparent à une rentrée sociale difficile. Et redoutent de nombreuses suppressions d'emplois dans les ministères non prioritaires, notamment depuis que Philippe Marini, rapporteur général du budget au Sénat, a chiffré les économies liées au non-remplacement des agents partant à la retraite.

« *Le départ à la retraite d'un nombre croissant de fonctionnaires offre une occasion unique d'un redimensionnement de l'Etat et d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement* », écrit M. Marini dans son rapport sur le collectif budgétaire 2002. « *De 2001 à 2010, 619 200 fonctionnaires civils devraient partir à la retraite* », rappelle-t-il, avant de détailler plusieurs scénarios permettant de faire des économies budgétaires et de « *tirer enfin profit des gains de productivité enregistrés depuis de nombreuses années grâce aux simplifications administratives et aux nouvelles technologies* ».

Plusieurs scénarios sont à l'étude. La stabilisation des effectifs d'abord. Prévue à partir de 2001 et jusqu'en 2007, elle n'entraînerait aucune économie et se traduirait même par une augmentation des dépenses en raison de la progression mécanique de la masse salariale.

Le remplacement de 95 % des départs à la retraite ensuite. Il nécessiterait 588 200 nouveaux recrutements et engendrerait, « *hors évolution du point fonction publique* », une économie estimée à 980 millions d'euros en 2010 par rapport à un remplacement de 100 %.

Le remplacement de trois départs sur quatre est également envisagé. Il imposerait le recrutement de 464 000 personnes et permettrait à l'Etat de dégager une économie de 4,8 milliards d'euros en 2010.

Dernier scénario possible, le non-remplacement total des départs en retraite permettrait d'obtenir une économie annuelle cumulée de 11,6 milliards d'euros en 2007.

MISE EN GARDE

Selon M. Marini, c'est au ministère de l'éducation nationale que les départs seront les plus nombreux (37 700 en 2002). Ils représentent actuellement entre 67 % et 68 % des sorties de fonctionnaires civils (hors PTT) et devraient progresser jusqu'en 2008 pour atteindre un niveau annuel de 45 000 sorties avant de régresser sensiblement.

Pour la plupart des autres ministères, le nombre de départs s'accroît également jusqu'en 2008-2009 – mais moins rapidement – puis se stabilise. Le rapport Marini examine aussi le cas de Bercy où le nombre de départs à la retraite « *devrait passer de 5 034 en 2001 à 35 390 en 2006 puis à 82 061 en 2012, les agents de catégorie B et C étant davantage concernés que ceux de catégorie 1* ». D'où, souligne le rap-

porteur général du budget, « *la perspective d'un nouveau calibrage et d'une nouvelle répartition des emplois et des qualifications* ».

Les fédérations syndicales des finances ont demandé à rencontrer rapidement Philippe Parini, nommé secrétaire général du ministère de l'économie et des finances, le 24 juillet, en remplacement de Bernard Pêcheur. « *Au-delà des 12 000 emplois supprimés en dix ans* », la fédération des finances FO a tenu à souligner, dès le 26 juillet, que « *plus de 1 300 emplois budgétaires n'étaient pas pourvus au 1^{er} janvier 2002* », que l'absentéisme représentait « *près de 20 000 agents/année non compensés* » et que la mise en place des 35 heures s'était faite sans aucune création d'emplois. Et elle a mis en garde contre la tentation de « *sacrifier au libéralisme ambiant et aux dérives anglo-saxonnes sur le désengagement croissant de l'Etat* ».

La fédération CFDT des finances a été reçue le 31 juillet par M. Parini. « *Suppressions d'emplois, budget d'austérité : tous les éléments paraissent réunis pour une rentrée sociale très tendue* », écrit l'organisation syndicale dans un communiqué. Et d'indiquer que, « *s'agissant de la question de l'emploi, le secrétaire général a confirmé qu'il fallait s'attendre à des suppressions à un niveau supérieur à celui habituellement pratiqué* », tout en démentant le bruit de « *5 000 suppressions* » qui court à Bercy.

Claire Guélaud

Un budget en mal de croissance

Le gouvernement hésite à réviser ses hypothèses économiques

OPTIMISTE, Jean-Pierre Raffarin veut l'être. Que le moral des Français ait reculé cet été, que la reprise américaine se fasse désirer, que la Bourse soit morose, le premier ministre n'en a cure : « *Nous restons optimistes quant aux prévisions de croissance* », écrit-il dans la tribune publiée dans *Sud-Ouest* dimanche. Avant l'été, le gouvernement misait sur un rebond vigoureux, au second semestre, de la croissance, qui devait ainsi s'établir à 3 % en 2003. Les derniers indicateurs conjoncturels remettent sérieusement en cause cet objectif et, dans leur grande majorité, les économistes tablent désormais sur une croissance inférieure à 2,5 %.

Quelles seront les hypothèses économiques du gouvernement pour construire le budget 2003 ? M. Raffarin ne souhaite pas répondre pour l'heure et a renvoyé la question au conseil des ministres du 18 septembre, qui étudiera le projet de loi de finances à venir. Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi le premier ministre a exigé de ses équipes la plus grande discrétion sur les lettres-plafonds, qui définissent les crédits de chaque administration pour 2003 et qui sont parvenues dans les différents ministères vendredi 9 août. Celles-ci ont été établies au début de l'été, alors que l'on pouvait encore croire à un rebond de l'activité à 3 %, et dans un cadre finalement relativement souple.

EMBARRAS

Pour le premier ministre, l'équation budgétaire s'annonce très compliquée. S'il s'appuie sur une hypothèse de croissance de 3 %, il sera accusé de présenter un budget « *irréaliste* » et « *irréel* », pour reprendre les termes de la droite à propos des prévisions économiques de M. Jospin pour 2002. Mais

avec une croissance qui ne dépasserait pas 2,5 % l'an prochain, le gouvernement ne serait pas en mesure de boucler son budget sans creuser plus encore le déficit, qui devrait être de 46 milliards d'euros en 2002, et fâcher la Commission européenne. A moins d'augmenter les impôts, et de rompre ainsi l'engagement de Jacques Chirac, ou de consentir à des coupes plus drastiques que ce qui est actuellement prévu dans les dépenses. Car les recettes fiscales, elles, ne seraient pas au rendez-vous dans cette hypothèse. M. Raffarin, d'ailleurs, ne cache pas son embarras.

En envisageant d'augmenter la redevance télévision de 3 % – Matignon arbitra sur le sujet en septembre – il envoie un signal : la promesse de baisser les impôts n'est pas aussi incontournable qu'il le voudrait.

Virginie Malingre

Préparer avec succès :

IRA Concours administratif : mi-septembre à mi-novembre

DESCF Expertise complète : fin septembre aux épreuves

Horaires compatibles avec une activité professionnelle

IPESUP 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr
Enseignement supérieur privé

De Metz à Quimper, nouvelle vague d'arrêtés antimendicité

Les interdictions municipales des clochards, des bivouacs, de la prostitution, apparues en 1995, se multiplient un peu partout en France. Les maires de la majorité entendent prouver que « l'état d'esprit » a changé depuis la victoire de la droite

JEAN-MARIE RAUSCH, le maire (divers droite) de Metz, a dit tout haut ce que beaucoup de municipalités pensent tout bas. En présentant, le 2 juillet, ses trois arrêtés contre la mendicité, le regroupement de chiens et la prostitution, il a expliqué franchement qu'avec la victoire de la droite « l'état d'esprit [avait] changé » et que des « mesures devaient être prises ».

Sept ans après la première vague d'arrêtés prohibant la mendicité - expressément ou à mots couverts -, plusieurs municipalités viennent de publier des textes de la même veine : Angoulême (Charente), Argenteuil (Val-d'Oise), Brunoy (Essonne), Castres (Tarn), Metz (Moselle), Montauban (Tarn-et-Garonne), Orléans (Loiret), Quimper (Finistère), Troyes (Aube), Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche)...

Depuis le début du printemps, toutes ces communes ont adopté une série de mesures pour sanctionner les comportements jugés désagréables de populations plus ou moins défavorisées sur le domaine public. Certaines, comme Brunoy ou Metz, interdisent explicitement la mendicité aux intersections routières, dans les parkings et en centre-ville. D'autres manient l'euphémisme en s'attaquant aux « occupations abusives et prolongées [de l'espace public], accompagnées ou non de sollicitations ou quêtes à l'égard des passants ». A Grenoble (Isère), un public spécifique est visé : les jeunes errants accompagnés de chiens.

TENDANCE À LA HAUSSE

Ces initiatives n'ont rien d'exceptionnel, surtout en période estivale : en 1995 et en 1996, une trentaine de communes, souvent touristiques ou festivalières, avaient pris



des arrêtés du même type (*Le Monde* du 5 mai 1997). Mais le phénomène semblait avoir marqué le pas. Même si l'Association des maires de France (AMF), selon son président Daniel Hoeffel, n'a pas dressé d'« inventaire » exhaustif de ces textes, la tendance est à la hausse : en 2001, quatre communes avaient été recensées comme ayant édicté des réglementations liées à la mendicité ou à la présence sur la voie publique de personnes plus ou moins désocialisées : Annecy (Haute-Savoie), Cahors (Lot), Rouen (Seine-Maritime) et Tours (Indre-et-Loire). Cette année, elles sont au moins onze - si l'on ajoute Bordeaux (Gironde), qui a pris un « arrêté antibivouac » en janvier (*Le Monde* du 25 mai).

Comment expliquer cette poussée inflationniste ? L'alternance a incontestablement eu un impact, et la préoccupation sécuritaire du nouveau gouvernement a conforté nombre de maires dans l'idée qu'il devaient agir pour préserver la tranquillité de leurs administrés.

En outre, l'apparition d'une industrie de la mendicité, qui recrute parfois des infirmes et des handicapés venus de l'est de l'Europe (*Le Monde* du 13 juillet), a incité quelques municipalités à durcir le ton. Georges Mothron, maire (UMP) d'Argenteuil et député du Val-d'Oise, a invoqué ce phénomène, qui « entrave la libre circulation des personnes et des véhicules » et « porte atteinte à la dignité humaine ». L'arrêté qu'il a pris se pare même

de prétentions humanitaires, puisqu'il cite la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789... La municipalité de Brunoy a, elle aussi, voulu faire preuve de fermeté face au comportement « agressif » de certains mendiants, qui semblent travailler « en réseau », explique Valérie Ragot, directrice de cabinet du maire. « Ces personnes arrivent le matin, dans des voitures luxueuses, et repartent le soir, dans les mêmes véhicules », ajoute-t-elle.

« VINDICTE PUBLIQUE »

Enfin, dernière nouveauté, il arrive que des villes, comme Orléans (Loiret) ou Metz, opèrent un tir groupé en adoptant simultanément des dispositions contre l'occupation intempestive de l'espace public, l'exercice de la prostitution, l'errance de très jeunes mineurs tard le soir... Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), désapprouve cette approche répressive, qui amalgame des groupes divers et les livre à la « vindicte publique ». Quelle est l'utilité des textes consacrés, de près ou de loin, à la mendicité, s'interroge Aline Osman, de la Fnars ? La législation existante est suffisamment étoffée pour sanctionner les excès, estime-t-elle. Quant aux problèmes de fond, ils sont escamotés : « C'est de la contre-insertion », s'indigne-t-elle.

Les mairies, elles, sont plutôt satisfaites du résultat. Selon Agnès Hugonin, conseillère municipale à Grenoble, déléguée à la prévention et à la sécurité, le nombre de « zonards » a diminué « de façon notable » dans les périmètres concernés par l'arrêté. « Ils se sont

déplacés vers d'autres quartiers de la ville, ce qui permet d'avoir un seuil supportable pour tout le monde, explique-t-elle. La police est intervenue en douceur. » Même constat à Rouen, où après les mesures prises en 2001, l'occupation des rues piétonnes par quelques jeunes ne s'est « pas reproduite », selon François Planchon, chef de cabinet du maire (UDF).

Couvre-feu pour un tag en Vaucluse

Le maire divers droite de Sarriens, 5 500 habitants, en Vaucluse, au sud-est d'Orange, a instauré un couvre-feu pour les moins de 13 ans non accompagnés, dont la circulation est interdite de 22 heures à 6 heures pendant l'été. Le maire, Henri Martin, entend lutter contre « les dégradations », qui « coûtent cher à la commune ».

Le maire fait notamment allusion à un tag sur un mur « repeint cinq fois en trois mois », représentant Oussama Ben Laden dans un avion avec la mention « Nique le maire », ou à des tuiles cassées sur le toit des écoles, qui ont nécessité la réfection de l'isolation.

Tous ces textes pourraient bien être attaqués devant le tribunal administratif par Droit au logement (DAL). Depuis plusieurs années, l'association a souvent saisi la justice dans ce type d'affaires, avec des fortunes diverses. En décembre 2001, l'arrêté du maire de Tours avait été invalidé car les troubles à l'ordre public invoqués n'avaient pas été prouvés avec suffisamment de force, aux yeux du juge.

Bertrand Bissuel

L'université s'ouvre aux enseignants de « l'extérieur »

LE MINISTRE de l'éducation, Luc Ferry, a décidé d'entrebâiller les portes des universités, pour laisser entrer un peu plus les salariés des entreprises privées. Par un décret, paru vendredi 9 août, le ministre de l'éducation nationale a modifié les conditions d'embauche des enseignants « associés », ces transfuges du monde des entreprises qui s'installent sur les estrades pour quelques années. Professeurs ou maîtres de conférences embauchés par les universités à temps plein ou partiel, ces intervenants extérieurs représentent aujourd'hui 6 % du corps enseignant (en 2001, ils étaient 3 100 pour 50 800 enseignants-chercheurs). Un chiffre encore faible, que beaucoup d'établissements aimeraient voir grimper. Avec un statut désormais plus confortable, les vocations pourraient se multiplier.

Les « associés » qui choisissent un temps plein (moins de 10 % des intervenants extérieurs) seront désormais embauchés pour six ans, au lieu de trois auparavant. Un « CDD » allongé pour les fidéliser et leur permettre de préparer les concours du supérieur, débouchant sur des postes d'enseignants-chercheurs. Aujourd'hui, seule une petite part des « associés » franchit le pas. Les autres préfèrent retourner à leur premier métier, dans les secteurs du droit, des lettres et des sciences pour beaucoup, dans des entreprises privées pour plus de la moitié.

DÉBOUCHÉS DANS LE PRIVÉ

Le ministère leur offre aussi un nouveau débouché : ils obtiennent le droit de créer leur société ou de collaborer avec des entreprises privées, à condition que ces dernières utilisent et valorisent les travaux de la recherche publique. Ces dispositions étaient jusque-là réservées aux chercheurs et enseignants-chercheurs, introduites par la loi du 12 juillet 1999, dite « loi Allègre ».

En contrepartie, pour améliorer la qualité du recrutement des enseignants « associés », à temps plein (128 heures annuelles) comme à temps partiel, Luc Ferry pose deux nouvelles exigences : les intervenants extérieurs devront désormais justifier de sept ans d'expérience professionnelle dans les neuf dernières années (pour les maîtres de conférences) ou de neuf années sur onze ans (pour les professeurs). Ils devront également rédiger, à l'issue de leur collaboration, un rapport d'activité circulaire s'ils souhaitent voir leur embauche renouvelée. Les professeurs continueront d'être nommés par décret, les maîtres de conférences par arrêté.

Le décret s'intéresse également aux enseignants « invités ».venus d'établissements étrangers, ils collaborent avec les universités pour de brèves périodes. Le texte double leur temps de service potentiel, qui passe de six à douze mois. Mais, surtout, le ministre de l'éducation nationale a décidé de déléguer leur recrutement aux universités elles-mêmes, alors que les rectorats s'en chargeaient jusqu'à présent. « La déconcentration est en marche », explique-t-on au ministère.

Au Snesup-FSU (Syndicat national de l'enseignement supérieur), « on s'inquiète ». « Ce texte est dans la droite ligne de ce qu'on pouvait attendre de la droite », estime Jean-Pierre Adami, secrétaire national du principal syndicat des enseignants-chercheurs. « Resserrer les liens entre entreprises et universités, c'est à double tranchant : on profite de l'expérience des salariés du privé, mais on risque l'instrumentalisation de la recherche publique par le marché. » C'est un peu, à ses yeux, laisser entrer le loup dans la bergerie. Le secrétaire général du Snesup rappelle que, dans le même temps, la recherche publique pourrait faire les frais des arbitrages budgétaires du gouvernement. Jean-Pierre Raffarin a toutefois déclaré, dimanche 11 août, dans le quotidien *Sud-Ouest*, que le budget du ministère de Claudie Haigneré ne baisserait pas en 2003.

Régis Guyotat

Mathilde Mathieu

Orléans, sa cathédrale, ses mendiants, ses interdits

ORLÉANS (Loiret)

De notre correspondant régional
De la Loire monte une odeur d'égout et des nuées d'insectes s'abattent sur de rares promeneurs en quête de fraîcheur nocturne. Une série de panneaux d'interdiction de stationner tout neufs bordent le quai du Roi. Voici deux mois, c'étaient les lieux de prostitution les plus connus de la ville. Une quinzaine de camping-cars, où brillait un lampion rouge, attendaient les clients sur les parkings. Aujourd'hui, ils ne sont plus là, chassés par un arrêté municipal interdisant depuis la fin mai l'exercice de la prostitution.

La municipalité, conduite par le RPR Serge Grouard, a prononcé au printemps une série d'interdictions visant, outre la prostitution, les « bivouacs » de marginaux, et a renouvelé le couvre-feu des mineurs qu'elle avait instauré à l'été 2001. Deux mois après ces décisions, la prostitution n'a pas disparu pour autant de la ville, elle s'est simplement déplacée. La mairie a d'ailleurs aussitôt signé d'autres arrêtés.

Néanmoins, Florent Montillot (divers droite), adjoint à la sécurité, est optimiste : « Si chacun des maires de l'agglomération prenait de tels arrêtés, le phénomène serait repoussé. Certes les filles se sont dispersées. Mais la prostitution a considérablement diminué dans l'agglomération. Des réseaux se sont taris. Leurs chefs raisonnent en chiffre d'affaires. Ils préfèrent aller là où la collectivité ne leur crée pas de problèmes. »

Ce n'est pas l'avis de Jean-Pierre Sueur, l'ancien maire socialiste : « S'imaginer qu'on va régler un lourd problème social, sans se préoccuper des personnes, avec une disposition du code de la route, ou en prenant 37 000 arrêtés municipaux, c'est de la naïveté ou de l'hypocrisie. » René Janvier, responsable local du Mouvement du nid, à l'écoute des prostituées, est conterné : « La prostitution va se réorganiser de façon invisible, dans des lieux privés. Ce type d'arrêtés oblige la prostitution à se camoufler, devenant ainsi inaccessible aux services sociaux et aux associations. »

Selon le Nid, chaque jour une quinzaine de prostituées battent

encore le pavé orléanais, investi comme dans d'autres villes françaises par des jeunes femmes originaires d'Afrique ou des ex-pays de l'Est, arrivées massivement en France depuis 1999. Coup sur coup, le SRPJ d'Orléans a démantelé deux réseaux de proxénètes, l'un dit « bulgare » en octobre 2001, un second dit « albanais » en janvier. Mais René Janvier reste sceptique sur la solution adoptée par la mairie : « Le code pénal français essaie de tenir un équilibre entre répression, prévention et réinsertion. La politique orléanaise, pour l'instant, sort de ce contexte. C'est du 100 % répression ! »

« ATMOSPHÈRE D'INSÉCURITÉ »

Depuis un mois, à Orléans, Jean a pourtant décidé de passer outre aux injonctions quotidiennes des policiers qui font appliquer l'arrêté antibivouac. « Encore ce matin, les flics sont venus me dire de déguerper ! », explique-t-il, assis sur son sac, près de la cathédrale, les traits creusés par les tuiles de la vie. Les marginaux en bande ou en couple, susceptibles de dégager une « atmosphère d'insécurité », sont indésirables dans les zones piétonnes ou commerçantes. Ils évoluent désormais séparément ou ont quitté la ville. « Mais nous n'en voulons pas au brave type qui quagmande une petite pièce », a assuré Serge Grouard.

La police a opéré une trentaine d'interventions sur ces marginaux, mais « ni interpellations ni verbalisation », précise M. Montillot. « On a quelques vols "à l'étrou-neau" », lorsque des jeunes s'abattent en bande sur des magasins, explique François Foussier, d'une association de commerçants. « Mais Orléans n'est pas pire qu'ailleurs. La municipalité est simplement plus musclée », ajoute-t-il.

Quant au couvre-feu qui interdit aux moins de 13 ans de circuler seuls après 23 heures, M. Montillot affirme que « le soutien énergétique des parents ». « On peut préférer une autre image pour Orléans que celle du couvre-feu », répond l'ancien maire, M. Sueur.






Bac + 2/3

Votre avenir professionnel est dans le Train de l'Emploi

Du 23 septembre au 4 octobre, montez dans le Train de l'Emploi organisé par *Le Monde*. A bord, des entreprises vous proposent des milliers d'offres d'emploi. Jeune diplômé ou déjà riche de quelques années d'expérience, ne manquez pas cette correspondance dans dix villes de France. Inscrivez-vous dès maintenant.

Inscription obligatoire www.emploi.lemonde.fr







Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la Société des Trains Exposition

Jean-Louis Borloo estime que « 200 000 logements sont indignes de notre République »

Le ministre de la ville fait de l'habitat sa priorité

JEAN-LOUIS BORLOO considère « les 6 millions de personnes en difficulté dans notre société » comme sa priorité. Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* le 11 août, le ministre délégué à la ville a évoqué à la fois quelques-uns des points de « son plan de bataille » présenté au président Jacques Chirac et sa réflexion plus générale sur sa mission. Laisant « le traitement des conséquences » du mal-être dans les quartiers difficiles à Nicolas Sarkozy, le ministre a confié qu'il se chargerait pour sa part « des causes » du malaise. « Les problèmes sont nombreux : surendettement des familles et des villes pauvres, disparités d'emploi et d'activité entre les quartiers et le tissu urbain qui les entoure », énumère le ministre, sans oublier « le problème de la jeunesse et de la consolidation du civisme. »

M. Borloo a également fait entendre qu'il comptait bien user de ses nouvelles attributions dans le domaine de l'« empire du logement social » (*Le Monde* du 12 juillet). « Les quartiers doivent être une priorité nationale », a-t-il déclaré. Il a estimé que « les conditions de vie dans certains des habi-

tats sont un scandale. (...) Plus de 200 000 logements sont indignes de notre République. » Et pour lutter contre cette misère, le ministre a annoncé qu'« un plan pour les 155 quartiers devrait voir le jour en automne ».

En attendant, Jean-Louis Borloo devra se tenir à « un programme extrêmement chargé » puisqu'il visitera « seul, au moins deux fois (...) chacun de ses quartiers ». « Il faut réparer en cinq ans la folie des années 1950 et reconstruire pour les cinquante ans à venir. » Le ministre pourra mettre à profit son expérience de maire de Valenciennes (Nord) où, depuis 1989, plus de 2 000 logements ont été construits et 4 000 autres réhabilités, dont près de 3 000 dans le parc social (*Le Monde* du 28 juin). Fin mai, le ministre avait fait de l'habitat l'un de ses objectifs prioritaires, avec la réduction des écarts sociaux et économiques ainsi qu'une meilleure participation des associations. Il avait indiqué, à ce titre, qu'il comptait accélérer les démolitions des barres et des tours dans les quartiers sensibles.

Laurent Decotte

L'Armée du salut cherche sa voie entre action sociale et spiritualité

La branche française de l'Eglise, qui tenait sa convention annuelle du 9 au 11 août, a dû se diviser en deux – fondation d'un côté, congrégation de l'autre – pour se conformer à la loi

de son budget. De leur côté, les membres, répartis en « soldats » et « officiers » sur le modèle militaire, ont constitué une congrégation reconnue par l'Etat en 1994.

« SOUPE, SAVON, SALUT »

La séparation entre la fondation et la congrégation a suscité une certaine perplexité chez les salutistes : « Plusieurs membres de l'Eglise ont des difficultés à se positionner par rapport à la nouvelle organisation, avoue Mireille Legait, responsable du service de presse. Ils ont un peu l'impression d'avoir été dépossédés des œuvres sociales. » Il faut dire que l'intuition fondamentale de ce mouvement religieux, créé en Angleterre, à la fin du XIX^e siècle par William Booth, est de s'adresser à l'homme tout entier, corps et âme. L'Armée du salut ne sépare pas le bien-être matériel du bien-être spirituel de la personne, ainsi qu'en témoigne sa devise : « Soupe, savon, salut ». Le général Gowans avait donc à rassurer les salutistes français sur leur fidélité aux principes fondateurs de leur Eglise. Chef de territoire en France, le colonel Glen Shepherd justifie le choix fait en 1994 : « Il était important de nous

conformer aux lois françaises et de travailler dans la plus grande transparence. Il nous reste à préciser dans le détail les rapports entre la fondation et la congrégation. Il a été décidé, par exemple, que la fondation subventionnera l'action sociale de proximité gérée par les paroisses ; en sens inverse, les officiers exerceront les fonctions d'aumôniers dans les établissements de la fondation. »

Comme d'autres Eglises, la congrégation française de l'Armée du salut n'échappe pas à la crise des vocations. Elle compte un millier de « soldats » et 125 « officiers », l'équivalent des pasteurs dans les autres confessions protestantes. Ces chiffres stagnent, reconnaît le colonel Shepherd, et la moyenne d'âge augmente : « Dans une société qui privilégie la liberté de choix, il est difficile de faire accepter notre discipline », regrette-t-il. Pour devenir soldat, il faut en effet signer un engagement spirituel et moral, qui prévoit notamment de verser une contribution, d'accomplir un service concret, de porter l'uniforme pour les activités salutistes, de s'abstenir d'alcool et de tabac... « Il y a vingt ans, nos membres venaient pour un tiers de familles salutistes, pour un

autre tiers de familles catholiques, le reste étant issu des autres Eglises protestantes, note Glen Shepherd. Aujourd'hui, je pense que la grande majorité de nos nouveaux membres ont des parents salutistes. » Par souci d'efficacité, la congrégation a réduit le nombre de ses paroisses, ou « postes d'évangélisation », désormais au nombre d'une trentaine.

De son côté, la fondation se porte bien : son budget, de 28 millions d'euros, est en hausse. Elle emploie 1 600 salariés dans une quarantaine d'établissements, dont les activités vont de l'accueil d'urgence, l'hébergement, la distribution de repas, aux maisons de retraite ou d'accueil des handicapés mentaux. Sur l'ensemble des employés, seulement 5 % appartiennent à l'Armée du salut. Les salutistes se défendent d'exercer une action de prosélytisme auprès des personnes qu'ils accueillent : « Ceux qui viennent dans nos centres sont motivés par une détresse sociale, rarement par une recherche de foi, constate le colonel Shepherd. Nous n'imposons rien. C'est aussi une manière de respecter les personnes. »

Xavier Ternisien

M. Cambadélis « perplexé » sur le débat en sein du PS

JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS, député (PS) de Paris, s'est déclaré « un peu perplexé sur la manière dont s'organise spontanément le débat au PS », lors d'un entretien au *Journal du dimanche* le 11 août, mais il n'exclut pas que son parti puisse devenir, « à terme, le parti de toutes les gauches ». « Le PS, estime M. Cambadélis, doit assumer son social-réformisme, clarifier son projet et le défendre dans la gauche et dans la société ». « Il faut sortir, poursuit-il, de l'attitude honteuse de ces socialistes peauds qui s'excusent de réformer la société. » Le député de Paris juge la « vision » actuelle des socialistes « trop parlementaire ». « Etre le parti de toutes les gauches, déclare l'ex-théoricien de la gauche plurielle, c'est ouvrir la perspective de la réunification de la gauche d'une part, de l'alliance avec les écologistes de l'autre. C'est être en même temps le parti des militants associatifs et syndicaux. C'est retrouver la militance qui, obligatoirement, s'est un peu perdue au pouvoir. »

Cinq gardiens agressés à la maison d'arrêt de Brest

UN DÉTENU qui tentait de s'évader a agressé violemment cinq gardiens et un autre détenu, samedi 10 août, à la maison d'arrêt de Brest (Finistère). Au cours du contrôle d'effectif, le prisonnier a attaqué un premier surveillant. Un autre détenu, auxiliaire de nettoyage, qui se trouvait dans le couloir à ce moment-là, est venu à l'aide du surveillant pour enfermer le forcené dans sa cellule. Quatre surveillants supplémentaires sont alors intervenus pour maîtriser l'homme et le placer en quartier disciplinaire. Ils ont été accueillis par des seaux d'eau bouillante.

Il s'agit de la quatrième agression dont sont victimes des surveillants de prison à Brest et du douzième blessé depuis six mois, selon Gilbert Thomas, de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP). Les syndicats de surveillants de la maison d'arrêt ont aussitôt appelé à une « journée de solidarité » pour leurs collègues, lundi 12 août, au cours de laquelle ils empêcheront toute entrée et sortie de l'établissement pénitentiaire.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un adolescent de 17 ans a été mis en examen et écroué, vendredi 9 août, à Besançon (Doubs), pour viols, tentatives de viol et agressions sexuelles sur ses deux demi-sœurs, âgées de 2 et 4 ans. Le garçon, qui se serait livré à ces crimes depuis plus d'un an, a reconnu les faits pendant sa garde à vue.**

■ **FAITS DIVERS : un policier a été blessé par balle, vendredi 9 août dans la soirée, par un homme qui venait de commettre un hold-up dans une supérette de Chilly-Mazarin (Essonne). L'un des deux braqueurs a tiré à quatre reprises en direction des policiers qui tentaient de les interpellier, blessant l'un d'entre eux au genou. Ce dernier a été hospitalisé, mais ses jours ne sont pas en danger. Les deux malfaiteurs ont été arrêtés quelques heures après les faits.**

■ **Une femme de 43 ans est morte et huit personnes ont été blessées, dont deux grièvement, dans un incendie qui a détruit ou endommagé vingt appartements d'un immeuble HLM de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), dans la nuit du samedi 10 août au dimanche 11 août. Selon un porte-parole de l'office HLM, le sinistre est dû à l'explosion d'un chauffage individuel au gaz.**

■ **CORSE : un nouveau groupe clandestin dénommé « Armata di liberazione nazionale » (ALN, Armée de libération nationale) s'est manifesté, samedi 10 août en Corse, en revendiquant l'attentat à la grenade commis le 2 août contre la gendarmerie de Sari-Solenzara (Corse-du-Sud). Le mouvement, qui se veut plus radical que le FLNC, prévient que « l'ALN fera usage de la force légitime pour que le peuple corse retrouve sa souveraineté totale ». Il refuse que la Corse « devienne un simple laboratoire de la décentralisation française ».**

■ **MÉDECINS : les internes ont réclamé, dimanche 11 août, l'application du repos de sécurité dans les hôpitaux. Le Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG) dénonce les conséquences de la fatigue accumulée au cours de leurs gardes. Depuis un an et demi, deux d'entre eux sont morts dans des accidents de la route après s'être endormis au volant en sortant de l'hôpital.**

■ **CHASSE : une trentaine de défenseurs des animaux ont manifesté dimanche 11 août aux alentours du pont de Normandie, pour protester contre les dates de la chasse et le braconnage. Regroupés dans une « convention vie et nature pour une écologie radicale », ils s'indignent que des chasseurs aient tiré des canards colverts malgré l'interdiction et dénoncent la passivité des gardes-chasses.**

La mobilité pour toutes vos applications avec le Dell™ Inspiron™ 2650 équipé du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M est pour vous...



Dell™ | Offre spéciale

Dell™ Inspiron™ 2650

Solution multimédia à petit prix

- Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™
- Chipset Intel® 845MZ - Bus principal 400 MHz quad pump
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo DDR-RAM 200 MHz PC200
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 14.1" XGA (1024x768)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce2 Go 100 avec 16 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Modem 56K
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 299 €^{HT} 1 553,60 € ^{TTC}

10 190,97 € ^{TTC} Réf. 170-0805

Possibilité de financement : contactez-nous

Option sélectionnée :

imprimante portable HP Deskjet 350CBI 333,68 € ^{TTC}



128 Mo OFFERTS sur www.dell.fr jusqu'au 19/08/02

Offre valable sur les Dell™ Dimension™ et Inspiron™ équipés du processeur Intel® Pentium® 4. Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre.

...source de liberté. Le Dell™ Inspiron™ 2650 équipé du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M vous apporte toute la performance, la réactivité et la productivité indispensables aux applications les plus lourdes.

Avec ce portable, offrez-vous une totale liberté d'action sans faire de compromis entre mobilité et budget.



Les portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows® www.microsoft.com/piracy/howtotell

Le Modèle Direct. Aussi simple que



Offres valables jusqu'au 31/08/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 223.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 212

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

RÉGIONS

UNE VILLE, UN ANIMAL - 1

Le Rove protège sa chèvre depuis l'Antiquité

Dans cette commune des Bouches-du-Rhône, la présence de cet animal, arrivé de Phénicie ou d'Arcadie, remonterait à vingt-quatre siècles. Son lait sert à fabriquer la brousse, un fromage connu dans toute la région et dont quelques bergers poursuivent la fabrication

LE ROVE (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional
Lorsque le maire communiste du Rove (Bouches-du-Rhône), Georges Rosso, décida de refaire sa mairie, on organisa un concours auprès des écoliers. C'est le dessin de Vanessa da Luz, du CM1, qui fut choisi. L'architecte en tira des plans et érigea, devant le bâtiment inauguré en septembre 2000, la fontaine qu'elle avait dessinée.

La brousse, un fromage devenu rare

La brousse du Rove, ce fromage onctueux, est fabriquée exclusivement avec du lait de chèvre, qu'on fait bouillir. On le retire du feu au moment de l'ébullition et on ajoute du vinaigre blanc, qui le fait mousser. On récupère ensuite, à l'aide d'un tamis, les flocons de fromage, avec lesquels on remplit des moules percés de petits trous et en forme d'étui conique, ce qui leur donne leur forme caractéristique.

S'il y a un siècle les fromages pesaient 100 grammes, désormais les brosses de 50 grammes se sont imposées. On les mange nature ou, le plus souvent, fendues en deux et sucrées.

Les amateurs ajoutent un filet de coulis de fruit rouge, de rhum brun ou de café froid. On peut aussi les déguster avec des fines herbes ou en omelette. Les brosses ainsi préparées ne se trouvent plus que chez les quelques bergers qui restent dans les Bouches-du-Rhône, dans certains restaurants ou chez certains fromagers à qui ils les vendent, et sur quelques marchés.

Celle-ci représente un rocher sur lequel une chèvre juche ses deux pattes avant. L'animal est en bronze. Et si l'artisan qui l'a fondu habite dans les Alpes, la chèvre qui a servi de modèle est bien du Rove. Elle appartient à André Gouiran, dernier berger rovenain, issu d'une famille où on est chevrier depuis seize générations.

Un cousin généalogiste a retrouvé la trace d'un aïeul qui, en 1480, se livrait déjà à cette activité pastorale. Son fils, Jaumet Gouiran, fabriquait la brousse, un fromage onctueux qu'on confectionne en faisant bouillir le lait. Le notaire, venu, le 24 juin 1591, faire l'inventaire des biens, évoque « trois peyrols brossiers, un petit et deux grands, demy usés », c'est-à-dire trois chaudrons.

Voilà pourquoi les chèvres ont pris le nom de ce village, qui porte lui-même le nom de *rouvé*, le chène en provençal : elles en ont longtemps été les reines car (presque) tous les Rovenains dépendaient de leurs produits : fromage, brousse et viande. D'ailleurs, même s'ils n'en mangent plus beaucoup d'authentiques, des milliers de Marseillais connaissent la brousse du Rove, que les hommes de ce village venaient encore, il y a peu, vendre à la criée dans les rues. Ils la sortaient de petits cornets métalliques à fond plat et enroulaient le cône blanc dans du papier journal. Les cornets sont désormais en plastique, mais les vraies brosses ont gardé leur suavité.

Cette longue histoire explique pourquoi, lors du concours, tous les écoliers ont dessiné une chèvre pour symboliser leur village et que le maire l'a choisie pour emblème officiel.

« EN FORME DE LYRE »

Il y a aujourd'hui au Rove, qui s'étire à la sortie ouest de Marseille entre des collines de pierre et de garrigue dévalant jusqu'à la mer, 4 059 habitants et 250 chèvres. En 1900, il y avait 400 habitants et 4 000 chèvres, dont beaucoup d'une race antique, arrivée par bateau de l'Est méditerranéen il y a plus de 2 000 ans.

La rove se distingue d'abord par ses cornes, qui « montent en spirale dans l'axe du chanfrein » (le haut de la tête) – ou « en forme de lyre », si on préfère le langage du poète et berger qu'est André Gouiran.



MARC DANIAU

Si on veut voir ces bêtes dans le milieu naturel qui les a façonnées depuis qu'elles sont arrivées de Phénicie ou d'Arcadie, on part avec André Gouiran dans les collines écrasées de soleil, à la mi-journée, quand il va leur donner à boire. Le goudron fait place à la pierraille, le chemin se raidit et atteint le plateau de la Vérune d'où se voient tous les monts râpés qui dominent la baie de Marseille, barrée de ses grandes îles. En contrebas, dans un petit vallon perché, le troupeau s'ébat, entre broussailles et hal-

liers, gardé par le fils aîné de M. Gouiran, que relaiera, dans l'après-midi brûlant, le fils cadet.

Les 250 bêtes broutent pour préparer « tout ce lait qui s'obtient des pierres les plus dures par le moyen brouté de quelques rares herbes, ou pampres, d'essence aromatique », comme écrivait Francis Ponge, qui a aimé ces chèvres de ses mots comme le berger les aime de ses soins. M. Gouiran grimpe sur la margelle du puits, qui, miracle de quelques pluies de mai, est encore plein. Il laisse choir son seau et le remonte

d'un geste franc, son fils s'en saisit pour remplir, dans un grand bruit rafraîchissant, les deux demi-fûts bleus qui servent d'abreuvoir.

Surveillé par les chiens, le troupeau, qui s'est approché de l'eau, attend. Les premières bêtes sont impatientes, d'autres indifférentes comme des reines. Brusquement libéré, un premier groupe vient s'agglutiner autour de l'abreuvoir, les têtes plongent, les cornes forment une couronne de bois tortueux dans le bruit des lapements. Une rove au pelage roux, ras et

luisant attend son tour, « tête droite, d'ailleurs, et le regard, sous les paupières lourdes, fabuleusement étoilé », dirait encore Francis Ponge. Une vieille bête pelée, douze ans d'âge, corne brisée, rumine après avoir bu. Puis « décroissant d'un brusque effort leurs membres raides, elles se relèvent aussitôt, car elles n'oublient pas leur devoir », et repartent vers le sommet de la colline, escortées des quatre border collies qui semblent courir dans le vent sans toucher le sol, sous la garde du jeune berger.

ARGÉLAS ET CHÊNES KERMÈS

André Gouiran montre une ruine de bergerie au milieu de la pâture de romarin, d'argélas, de chène kermès et d'herbe jaune. Ce terrain appartient au Conservatoire du littoral, avec qui il a passé une convention d'autant plus nécessaire que les chèvres, si elles sont mal gardées, dévorent tout, et en particulier les jeunes pousses des arbres qu'on tente de replanter après les ravages des incendies de l'été 2001. Cela paraît d'autant plus paradoxal que les troupeaux sont appréciés pour le débroussaillage qu'effectuaient déjà leurs aînées.

La vieille bergerie appartient aux Ciments Lafarge, qui exploitent une carrière à l'Estaque, de l'autre côté du massif : le maire a promis au berger de l'acheter afin qu'il puisse s'y installer. Pour une mystérieuse raison, liée à un notaire parisien qui ne délivrerait pas l'acte officiel, le projet traîne depuis des années. Le maire assure que la signature interviendra d'ici quelques semaines et que le chevrier pourra vivre bientôt entre ciel et garrigue. Le dernier berger qui élève des roves dans leur berceau d'origine réaliserait alors son rêve : vivre avec elles dans ces collines qu'elles parcourent inlassablement depuis vingt-quatre siècles.

Michel Samson

PROCHAIN ARTICLE
Le cheval de Mérens

Un animal rustique et résistant

● **La chèvre** : le mâle mesure entre 90 cm et 1 mètre ; la femelle entre 70 et 80 cm. La robe est le plus souvent rouge, mais elle peut être noire, sardine (gris et rouge), baou (gris cendre), cardaline (rouge moucheté de blanc), baie (noire mouchetée de blanc)...

La tête est de forme triangulaire, avec des arcades sourcilières saillantes. Les cornes sont très développées chez les deux sexes, portées haut et montant en spirale. Chez le bouc, elles peuvent atteindre 1,20 m d'envergure.

La chèvre du Rove a une très bonne résistance et se contente de terrains pauvres ; elle produit, en petite quantité, un lait très riche dont on tire fromage et brousse.

● **4 000 têtes en France**, principalement dans le Sud-Est (sur 1,2 million, réparties en douze espèces principales, la saanen, d'origine suisse, étant la plus répandue, la provençale et la

chèvre des fossés étant les plus rares)

● **Le Rove**. Limitrophe de Marseille, cette commune couvre 2 300 hectares, principalement de collines ; 1 800 ont été acquis par le Conservatoire du littoral. Le plan d'occupation des sols interdit la construction d'immeubles d'habitation.

Il y a deux calanques à cabanons : La Vesse et Niolon, chacune comptant 100 habitants l'hiver, 2 000 à 3 000 l'été. La population est composée de fonctionnaires, ouvriers et cadres, travaillant à Marseille.

Le maire, communiste et ancien postier, Georges Rosso, a réalisé le meilleur score communiste du département au premier tour de la présidentielle.

● **Renseignements** : Centre international caprin, cic@chevres-sur-le-web.com, et *Le Rove, ses chèvres et ses collines*, d'André Gouiran, Paul Tacussel éditeur, Marseille).

Le dernier des chevriers célèbre ses bêtes en poèmes

LE ROVE (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

André Gouiran, le dernier chevrier du Rove, cheveux noirs dressés en brosse, célèbre ses bêtes en

■ PORTRAIT

André Gouiran a écrit un roman retraçant l'histoire de ces caprins

poèmes et il a écrit un roman retraçant leur parcours et celui de leurs gardiens. Il est aussi amoureux de son village, dont il a recensé l'histoire récente en collectant les souvenirs de ses parents, alliés et amis dans un livre, *Le Rove, ses chèvres et ses collines*.

Fidèle à la tradition, il élève ses animaux en pleine garrigue, aidé

de ses deux fils, tandis que son épouse fait bouillir le lait et fabrique ses fromages dans un laboratoire impeccable. Le résultat est parfait, et notre homme, fier d'être aussi rustique que ses roves, ne vend ses brosses qu'aux meilleures tables du département ou à quelques fromagers sélectionnés. Il les livre lui-même, perpétuant une autre tradition qui veut que ce soit les hommes qui aillent se montrer en ville.

Difficile de savoir si c'est le maintien de cette longue histoire qui est le moteur de son infatigable énergie, ou le métier lui-même, qui exige une présence de chaque instant. Car il faut traire deux fois par jour les 250 cabres, les conduire dans les collines chaque matin, les abreuver à 13 heures et aller les chercher le soir venu. Il faut aussi veiller à la reproduction avec des boucs batailleurs, soigner les bêtes malades, nettoyer la bergerie installée près de voisins qui n'appré-



cient pas toujours les fortes odeurs que le vent charrie.

André Gouiran semble n'avoir cure de cette fatigue. Toujours prêt à conter l'odyssée de ses animaux, il affiche une érudition d'historien. A l'affût de tout ce qui concerne les roves, il est par exemple persuadé que les chèvres portugaises des alentours de Faro, qu'il aperçut à la télévision, sont de même origine que ses chers

caprins, avec leurs cornes en lyre. Il connaît aussi tous les bergers du département : ceux qui, comme lui, à Septèmes, La Roque d'Anthéron ou Mimet, élèvent les bêtes pour le fromage, ou ceux de la Crau, qui ont conservé la vieille habitude d'en avoir au milieu d'immenses troupeaux de moutons qui transhument l'été vers les estives des Alpes.

André Gouiran est ainsi le dernier maillon d'une tradition orale qui veut que ces chèvres magnifiques soient arrivées de Grèce ou de Phénicie. Mais, comme ses prédécesseurs, il est bien en mal de le prouver. Au fond, cela lui est un peu égal : si ce n'est pas vrai, c'est bien trouvé, comme on aime à dire en Provence. « Tant que je pourrai marcher, je serai berger », écrit André Gouiran. Et tant qu'il aura un souffle de voix, il racontera l'histoire de ses chèvres.

M. Sn

Le mystère de la vague de 16 heures sur la Côte d'Azur

« **LES GENS** viennent à la mer pour se baigner, mais dès que de l'eau leur arrive sur les pieds, ils s'étonnent », ironise un scientifique, qui ne partage pas l'émotion que suscite, sur la Côte d'Azur, la vague de 16 heures. Chaque après-midi, celle-ci fait pourtant s'arrêter les promeneurs, qui ont l'impression d'assister à un caprice de la Méditerranée.

Depuis deux ans, sur 1 500 mètres de plage, entre Cagnes-sur-Mer et Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), une déferlante s'échoue, à heure régulière. D'abord haute de 2 à 3 mètres, elle ne mesure guère plus de 50 à 80 cm lorsqu'elle se brise sur les galets, dont elle mouille une bande de 80 cm de large. Son arrivée soudaine surprend quelques vacanciers, qui en sont quittes pour essorer leur drap de bain ou faire réparer leur téléphone portable.

Leurs protestations ont stimulé l'imagination populaire. Les curieux évoquent une tempête dans les fonds sous-marins ou les aspérités de la côte. C'est tout juste si on n'a pas imaginé l'arrivée en provenance d'Ecosse du monstre du Loch Ness.

« Un phénomène qui se produit tous les jours à la même heure ne peut pas être un phénomène naturel. Par définition, un phénomène naturel est aléatoire », répond Maurice Aubert, professeur d'océanographie à l'université de la mer à Cagnes-sur-Mer.

HYPOTHÈSE CRÉDIBLE

Si la nature n'est pas responsable, alors ne serait-ce pas une activité humaine ? Les Affaires maritimes et la gendarmerie maritime, soucieuses, selon certains, d'éviter des « vagues » commerciales avec les compa-

gnies de navigation, affirment que cela ne peut être lié au passage d'un navire à grande vitesse (NGV).

Ce n'est pas l'avis de ceux qui comparent la vague de 16 heures et les horaires des bateaux pour la Corse. Chaque jour à 15 h 30, un NGV quitte le port de Nice et passe à environ 7 km au large de la côte. « Une demi-heure, c'est à peu près le temps qu'il faut à l'onde qui circule dans l'eau de mer pour parcourir la distance entre le bateau et la côte », soutient M. Aubert. L'hypothèse est d'autant plus crédible que l'apparition de cette vague correspond à peu près à la date d'acquisition par la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) de ces NGV, qui peuvent filer jusqu'à 42 nœuds (80 km/h).

Françoise Chirot

Les intempéries provoquent de nombreux dégâts

LE TRAFIC FERROVIAIRE a été interrompu plusieurs heures entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice, en Savoie, à la suite d'une importante chute de rochers qui s'est produite dimanche 11 août. Il devait reprendre lundi en fin de matinée. Dans le sud de la France, un incendie a détruit 10 hectares de pinède à Salses-le-Château (Pyrénées-Orientales) et un camping a dû être évacué. A Lunel (Hérault), des Gitans ont du quitter leur campement à la suite d'un feu attisé par le mistral. Compte tenu de la violence de ce vent, la préfecture des Bouches-du-Rhône a interdit l'accès aux massifs forestiers.

DÉPÊCHES

■ **PARIS** : Denis Baupin, adjoint (Verts) au maire de Paris, chargé des transports, estime « inéluctable » la suppression du trafic auto sur les berges de la Seine. « A cinq ou dix ans, je ne peux pas le dire », a indiqué M. Baupin, samedi 10 août.

L'INVITATION m'a pris de court. « Le maréchal-président vous convie à une promenade sur le fleuve. Tenez-vous prêt. Un hélicoptère viendra vous chercher. » J'avais bien

demandé audience, pour une interview, mais je ne m'attendais pas à ce qu'elle eût lieu sur le *Kamanyola*, le bateau de Mobutu. Qu'en penser ? Trop tard. A peine le téléphone raccroché, l'intendant français du maître du Zaïre, Henri-Albert Buisine, passe à l'hôtel pour m'emmener dans un camp militaire de Kinshasa. L'hélicoptère, une Alouette, est prêt à décoller. C'est parti ! Après une demi-heure de vol, le *Kamanyola* – un bateau long de 90 m, large de 12, avec quatre ponts et deux moteurs de 1 250 ch chacun – est rattrapé sur le fleuve, une scintillante coulée de plomb en cet après-midi ensoleillé.

L'hélicoptère se pose sur une plate-forme spécialement aménagée. Première image : Mobutu, carré dans une balancelle de couleur vive, feuillette la presse française... « Vous voyez, je suis sportif, je vous reçois malgré tout », tonne-t-il en guise de bienvenue. Sa voix, grave et rocailleuse, couvre aisément le bruit des rotors. « Je vais vous faire vivre le fleuve. Nous allons à Mbandaka. Installez-vous dans votre cabine, je vous verrai plus tard. » Mbandaka ? Mais c'est à 600 km de Kinshasa ! On n'y sera jamais avant ce soir ! La porte de « ma » cabine s'est déjà refermée... Je m'assois sur le lit, tendu de draps festonnés. Me voilà sur le « paquebot de luxe » de Mobutu Sese Seko. Le maître à bord n'étant pas facile à contrarier, autant se prendre au jeu. Une rumeur colportée par des opposants est sitôt infirmée : la robinet-



Le grand fleuve à Maluku.

QUAND MOBUTU PARLAIT AVEC L'EAU

terie n'est pas en or, en tout cas dans ma salle de bains. L'exploration du navire se heurte à des obstacles. A force de tomber sur des soldats, au pied ou à la tête d'un escalier, je comprends que le périmètre de mes découvertes licites est circonscrit. Penché sur le bastillage, mon regard plonge dans le tourbillonnant activisme du pont principal, mi-caserne, mi-cuisine industrielle. Le va-et-vient des militaires, dans le sens de la longueur du bateau, gêne l'embarquement perpendiculaire des vivres à partir des pirogues arrimées sur le flanc. D'où de nombreux conflits de préséance : sans-grade ou régimes de bananes ? Panier de poissons fumés ou officier supérieur ? Seul un boa fait l'unanimité. Il part en cuisine, sur-le-champ !

« Le président veut vous voir. » Le bloc-notes s'avère inutile. Le maréchal devise « à bâtons rompus ». Il se plaint de l'ingratitude de l'Occident, dont il a toujours été « l'allié sûr » – mais pas pour se faire dicter sa politique intérieure ! A plusieurs reprises, Mobutu invoque, en soupirant, la « terre des hommes », une triste planète peuplée de « faux démocrates », de courtisans traîtres et de commentateurs malveillants. On comprend vite que le « fleuve » est autrement plus intéressant. D'ailleurs, dès que la conversation bascule dans l'eau vive, le maréchal s'anime, se lève, ne tient plus en place. « Voyez cette balise-là ? Elle signifie qu'il faut serrer à la rive » ; « Ah oui, quand les villageois reconnaissent mon bateau, ils expriment leur joie »... Dans l'élan, Mobutu m'entraîne, pour un tour du propriétaire, jusque dans ses appartements privés, d'une centaine de mètres carrés. Il y flotte un nuage de Je reviens, le parfum de Bobi Ladwa. « Madame la Présidente » apparaît, serrée dans un pagne comme un rouleau de chikwange – la pâte de manioc – dans une feuille de banane. Sur le bureau présidentiel, pas de dossiers, pas même un trombone. « Je n'y travaille pas, je n'aime pas être enfermé. » Sur deux étages sont disposées, en haut, des boîtes à musique, en bas, des toques de léopard. Mobutu s'amuse, écoute des airs qui lui rappellent des souvenirs de voyage. Il suit mon regard sur les toques. « J'en ai toujours en réserve. Tu en veux une ? » – « Non... vraiment, merci bien. » Il se détourne. Je sais qu'il ne me tutoiera plus.

« Vous n'êtes pas retenu pour le dîner avec le maréchal. Il s'en excuse, il a des obligations. » A ce stade, j'ai appris à distinguer le bruit de l'Alouette et celui du Puma, les huisseries audienciers de cette présidence flottante. Les allées et venues d'hommes politiques, de généraux, d'ambassadeurs, sont incessantes. Mon repas est une corvée, des convives commis d'office m'égrenant la liste des « hôtes de marque » reçus sur le *Kamanyola* : Juan Carlos et la reine Sophie, le roi Baudouin et la quasi-totalité de la classe diri-

Réminiscence d'une rencontre avec le maréchal-président, en 1993, à bord du « Kamanyola », son « paquebot de luxe »

geante belge, George Bush père, François Mitterrand, Nicolae Ceausescu, la plupart des présidents africains, vivants ou défunts... Je me couche tôt. Au cœur de la nuit, une vive clameur me fait tressaillir. Je saute du lit, tire les rideaux du hublot. Je vois, de dos, Mobutu, coiffé de sa toque, sa canne sculptée entre ses bras tendus au ciel. Le bateau, moteurs éteints, est amarré à une berge où des villageois crient aussi fort qu'ils enlèvent vite, pieds nus dans l'herbe haute, les « cadeaux » sortant du ventre du *Kamanyola* : de la presse à briques aux casiers de bière, en passant par des médicaments. C'est le « mythe du cargo » !

MOBUTU se met à lancer des liasses d'argent, par poignées. Les billets, qui portent son effigie, volettent dans les faisceaux des projecteurs. « Mo-bu-tu !, Mo-bu-tu ! » Le navire appa-reille. Immobilité, à portée de main, la silhouette du « chef africain » se dissout dans l'obscurité. Le lendemain, un jour de ciel gris sur le fleuve, retour aux jeux de rôle. D'abord, pendant l'entretien : madré, fieffé menteur, Mobutu se dérobe aux questions, contre-attaque, conjure la menace du « chaos » au Zaïre. Ensuite, au bar du grand salon drapé de velours cammin, où la « bande des quatre » – les généraux Baramoto, Nzimbi, Eluki et l'amiral Mavua – nous a rejoints pour sabler le champagne, cuvée spéciale rosée Moët et Chandon, dès 10 heures du matin. L'ambiance est faussement décontractée. Albert-Henri Buisine m'a glissé que le président n'était « pas très content ». Mon

départ a été avancé. Quant aux chefs des tentaculaires organes de sécurité, ils connaissent trop bien leur « frère » – un Ngbandi de l'Équateur, comme eux – pour se bercer d'illusions. Ici même, une coupe bien méritée à la main après avoir été félicité par Mobutu pour « l'excellent travail accompli », nombre de dignitaires se sont vu remettre leur « ordonnance de renvoi ». En sortant sur le pont supérieur, je constate que, pour moi, les pales tournent déjà...

C'était début septembre 1993. Mobutu était alors au plus bas, vivement contesté chez lui, interdit de voyages en Occident. Le 7 août, pour représenter l'ex-Afrique belge aux obsèques du roi Baudouin, Bruxelles avait invité Juvénal Habyarimana, le général-président du Rwanda... Sept mois plus tard, le génocide dans ce petit pays voisin devait conférer au maréchal-président sa dernière « utilité » internationale : pour l'accueil des réfugiés hutus au Zaïre, puis l'opération militaire française « Turquoise ». La même année, 1994, Mobutu quitte le fleuve, sous la pression de son entourage familial. Souffrant d'un cancer, il se retire à Gbadolite, son palais dans la jungle. En mai 1997, Laurent Désiré Kabila, porté au pouvoir par les forces alliées de plusieurs pays voisins, entre dans Kinshasa. Cent jours après avoir fui son pays, Mobutu Sese Seko meurt en exil, au Maroc.

Né à Lisala, sur la grande boucle du Congo, scolarisé à Mbandaka, avant de « descendre » à Kinshasa, la capitale, feu le maréchal-président a passé sa vie au bord de l'eau. Après son coup d'État, en 1965, chaque fois qu'il lui fallait prendre une décision impor-

tante, il se retirait sur le fleuve. Sale temps pour l'entourage, abandonné sur la rive, tenaillé par l'incertitude ! « On disait qu'il allait parler avec l'eau », se souvient Zizi Kabongo, le doyen des journalistes à la radio-télévision nationale. Le refrain de l'hymne zaïrois exhortait à la construction d'une nation « autour du fleuve majestueux ». Au plus fort du culte de la personnalité, les thuriféraires de « l'homme du fleuve » – aussi appelé « le grand timonier » – avaient conçu un générique pour le journal télévisé montrant Mobutu, sur un nuage, en train de descendre sur le Congo, fulminant de sa voix de tonnerre. Scandalisé par cette « déification », le cardinal Malula s'était alors exclamé : « C'est le début de la fin ! »

Le prélat a eu raison. Conspué dans les rues de sa capitale, Mobutu quitte Kinshasa, en 1990, et s'installe à demeure sur le *Kamanyola* – le nom d'un pont dans l'est du pays qu'il avait pris aux rebelles, en 1964, fusil-mitrailleur à la main et malgré une balle ayant traversé son képi... Heureuse coïncidence : au moment de la chute du mur de Berlin, qui provoque en Afrique un tremblement de terre démocratique, le bateau de Mobutu sort d'un chantier naval à Kinshasa, où l'ancien courrier colonial – le *Général-Olsen* – a été transformé, pendant deux ans, en houseboat présidentiel. Rallongé de 4 mètres, il a été équipé de radars, de communications satellite cryptées, de deux appartements VIP, d'une salle de banquet pour une centaine d'hôtes, d'un salon de coiffure, de soixante cabines, ainsi que de dortoirs pour la troupe, dont des « plon-

geurs autonomes ». Pendant quatre ans, trois cents personnes vont vivre la fin de règne sur le Congo. L'exiguïté des lieux maintient l'illusion d'une concentration de pouvoirs, mais s'accompagne aussi de nuisances, y compris matrimoniales : la « rotation » des sœurs jumelles, Bobi et Cosia Ladwa, les deux épouses rivales du président, s'en trouve grandement compliquée.

RETOURNÉ « sur » le fleuve, coupé des réalités, Mobutu ne comprend pas à quel point le monde a changé après la fin de la guerre froide, propice aux alliances honteuses dans le tiers-monde. Encore en 1991, alors qu'il doit accueillir un Sommet de la francophonie, il rêve de grandeurs sur le bord du Congo. A Nsélé, son domaine à 40 km en amont de Kinshasa, il veut faire construire la plus belle villa pour François Mitterrand, tout en haut de la rive, et des maisons plus modestes pour les autres chefs d'État, à flanc de colline, le tout descendant sur le fleuve où il résiderait, lui, en contrepoint fort au « grand chef blanc », sur le *Kamanyola*, des bateaux-hôtels devant héberger tous les invités. « Il prévoyait aussi une réserve animale et un grand parc aquatique », se souvient Henri Réthoré, alors ambassadeur de France à Kinshasa. Le tout devait s'appeler « Nsélé-Lysée », mais le Canada s'est finalement opposé à la tenue du sommet au Zaïre... »

Le régime a coulé, le *Kamanyola* reste à quai. Au lendemain de sa victoire, Laurent-Désiré Kabila, l'a rebaptisé du nom « Lemerera » – de la localité dans l'Est où, en octobre 1996, fut forgée l'alliance des forces qui allait le porter au pouvoir. « Kabila père » a tenu deux, trois conseils des ministres à bord du *Lemera*, l'occasion de prouver que le bateau fétiche de son prédécesseur ne lui faisait pas peur. En avril 1998, lors d'un conclave des responsables de seize services secrets d'Afrique centrale, on s'y est même affublé, se prenant en photo à tour de rôle, d'une toque de léopard et d'une grosse paire de lunettes d'écaïlle pour « jouer à Mobutu ». Cependant, depuis l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, en janvier 2001, son fils et successeur au pouvoir n'est pas monté à bord. L'ex-*Kamanyola* rouille dans une zone de haute sécurité du port de Kinshasa. Nul ne fait plus tourner ses puissants moteurs, son étrave ne fend plus les flots cuirvés à des pointes de 30 km/h. « L'homme du fleuve » est mort, son bateau un musée interdit de visiteurs. Quant à la navigation sur le Congo...

Stephen Smith

PROCHAIN ÉPISODE :
Une remontée au matin du monde

Le Monde
ÉDITORIAL

Raffarin.com

LA FRANCE remise « dans le bon sens » par les premières mesures gouvernementales, le temps est venu, selon Jean-Pierre Raffarin, de mettre en œuvre l'« audace réformatrice » annoncée dans la déclaration de politique générale du 3 juillet. Ce jour-là, le premier ministre avait rappelé le verdict des experts chargés de l'audit des finances publiques : « Des réformes de fond sont nécessaires ». La même citation figure en bonne place dans la tribune libre donnée par Jean-Pierre Raffarin, dimanche 11 août, au journal *Sud-Ouest* : elle définit pour lui l'objectif prioritaire du gouvernement.

Ces réformes seront douloureuses, à commencer par la réforme de l'Etat, qui est, de l'avis général, au cœur du problème. Mais elles sont indispensables pour assurer le redressement des finances publiques. Comme le soulignait le *Financial Times* du 7 août, la manière la plus directe d'obtenir des économies serait de s'attaquer à un secteur public qui apparaît coûteux et surdimensionné. Or, notait le quotidien britannique, jusqu'à présent M. Raffarin s'est contenté de promettre, en des termes vagues, une nouvelle étape de la décentralisation et des coupes dans la fonction publique. On comprend que sur des dossiers aussi délicats le premier ministre fasse preuve de prudence, mais, conclut notre confrère, à trop tergiverser il risque de gâcher le mandat qui lui a été confié.

C'est pour répondre à ces critiques et montrer que les projets de réforme ne seront pas oubliés que Jean-Pierre Raffarin a tenu à réaffirmer ses engagements. Mais il n'ignore pas qu'il met le pied sur un terrain dangereux et qu'il va se heurter, le moment venu, à de fortes résistances. L'exemple d'Alain Juppé, victime il y a quelques années d'une « audace réformatrice » appliquée sans précaution ni dialogue, lui a appris que le changement ne saurait aller sans un sérieux effort qu'il entend mener, en bon communicant, avant de préciser ses intentions.

La question est de savoir si la communication, dans laquelle elle se trouve, est le premier ministre dont ce fut le métier, peut tenir lieu de pédagogie. Jean-Pierre Raffarin a le sens de la formule et du geste. La « maison aux quatre colonnes » qui définit les quatre axes de sa politique, le 3 juillet, est devenue une action « organisée autour de quatre points cardinaux », et l'« exigence de proximité » va se traduire par l'injonction faite à certains ministres de passer une semaine par mois hors de Paris. Voilà pour le symbole. Mais on attend davantage d'un chef de gouvernement qui se présente avec insistance comme un homme de « courage ».

Le courage, ce serait d'avancer enfin des propositions précises, notamment sur la réforme de l'Etat. Pour le moment, on en est à la musique d'ambiance : l'hommage rituel aux fonctionnaires, qui « assurent des missions essentielles en travaillant pour l'intérêt général » ou la définition emphatique de la fonction publique comme « la fonction de l'homme au cœur de l'Etat ». Il serait temps de parler vrai.

Le courage, ce serait d'avancer enfin des propositions précises, notamment sur la réforme de l'Etat. Pour le moment, on en est à la musique d'ambiance : l'hommage rituel aux fonctionnaires, qui « assurent des missions essentielles en travaillant pour l'intérêt général » ou la définition emphatique de la fonction publique comme « la fonction de l'homme au cœur de l'Etat ». Il serait temps de parler vrai.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Férençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

L'Europe de l'armement en panne

DEUX PROJETS d'armement majeurs sont bloqués en Europe à ce jour : l'avion de transport militaire Airbus A400M et le missile air-air Meteor à longue portée. Des dizaines de milliards d'euros sont en jeu ainsi que le maintien de l'emploi et des compétences en un secteur stratégique à forte valeur ajoutée. Le Royaume-Uni et la France se disent vigilants, craignant en la matière un revirement de l'Allemagne qui pourrait mettre l'Europe de la défense en panne.

Le scénario est le même dans les deux cas. L'un des pays européens partenaires, et non des moindres, l'Allemagne, retarde sa décision. Dans le même temps est venue des Etats-Unis une offensive politique et commerciale qui tend à discréditer les deux projets européens pour proposer, au nom de la standardisation des armements sous la bannière de l'OTAN, des matériels américains de substitution. L'objet de ce bras de fer est, en réalité, la possibilité de promouvoir – ou non – un dialogue en matière de sécurité, par-dessus l'Atlantique, qui soit équilibré et respecte la souveraineté nationale de chacun.

Premier cas. L'Airbus militaire est un avion qui a du mal à décoller. L'Italie et le Portugal viennent de se retirer du projet. L'Allemagne, dont l'actuel chancelier n'est pas sûr de gagner les prochaines élections législatives et qui est le plus gros client de l'A400M avec soixante-dix commandes, n'a pas encore mobilisé son financement. On ne compte plus que six Etats (Belgique, Espagne, France, Royaume-Uni, Luxembourg et Turquie) prêts à lancer le programme pour une mise en service, devenue aléatoire, de l'avion avant 2008. Et, parmi eux, des clients pressés, à commencer par les Britanniques, qui ont décidé de mettre les Allemands au pied du mur. Les Etats-Unis insistent pour que ces Européens achètent, plutôt qu'une solution A400M sur le papier, des avions de transport américains qui existent déjà, tels le gros C-17 et le cargo tactique C-130J, et qui respectent les normes OTAN définies en priorité par Washington.

D'une certaine façon, ce qui fait débat, c'est la capacité d'un projet Airbus à être l'élément qui fédère l'aéronautique militaire en Europe. Déjà l'aviation de combat n'en prend pas le chemin : devant la cacophonie créée par la compétition entre le Rafale, l'Eurofighter et le Gripen, le F-35 américain assoit sa suprématie en ralliant sept

pays européens avant même la consécration par le Congrès.

Second cas. Le Meteor est un missile air-air qui doit armer le Rafale, l'Eurofighter et le Gripen, mais qui rencontre des difficultés à s'imposer en Europe. Et cela, malgré le fait que Boeing a rejoint les concepteurs du programme mené par le groupe européen MBDA, devenu le second « missilier » dans le monde. Pas moins d'un millier d'avions de combat, sur la planète, y compris aux Etats-Unis, pourront emporter un tel missile.

Cinq pays participants (Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède) ont signé l'accord. A l'exception, une fois encore, de l'Allemagne, qui hésite à faire cause commune pour des raisons budgétaires parce qu'elle donne la priorité à un programme de missile de croisière, le Taurus, lui-même rival du système d'armes Scalp EG ou Storm Shadow, auquel coopèrent Britanniques, Français et Italiens.

Face à des propositions américaines anti-Meteor, fondées sur la vente aux alliés du missile air-air Eraam concurrent, c'est en fin de compte la crédibilité de l'industrie des missiles en Europe qui est aujourd'hui, d'une certaine manière, dans les mains des Allemands.

On mesure là concrètement l'aptitude des Etats-Unis à défaire, s'ils le veulent, les projets européens d'armements dits de pointe.

DIFFICILE APPRENTISSAGE DE LA COOPÉRATION

L'Airbus militaire et le Meteor sont donc en suspens. « L'Europe, observe Philippe Camus, PDG du groupe EADS, fait difficilement l'apprentissage de la coopération. » Si, à ces considérations dans le secteur aéronautique, on ajoute ce à quoi on assiste dans l'armement terrestre et les chantiers navals avec les rachats, en cours, de plusieurs entreprises européennes de défense par des groupes d'outre-Atlantique, la « forteresse » américaine apparaît à la fois inexpugnable, cohérente et conquérante.

En revanche, la « forteresse » européenne n'en est pas une. Et cela, même après la création, en 2001, d'une agence communautaire, l'Organisation conjointe en matière d'armement (Occar), plus gestionnaire que politique et censée régir 33 milliards d'euros de programmes au nom des quatre pays fondateurs (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) auxquels trois autres Etats du Vieux Continent (Belgique, Espagne et Pays-Bas)

s'associeront. Ou alors, la « forteresse » Europe serait plutôt un colosse aux pieds d'argile. Car, en ce domaine, l'union ne fait pas nécessairement la force.

Il existe des freins puissants à la constitution d'une Europe de l'armement. Le « parapluie » américain dans l'Alliance est de ceux-là. Pourquoi, disent ceux qui désirent en tirer bénéfice, faire un effort collectif qui ferait double emploi avec celui des Etats-Unis ? Existe-t-il un marché intégré transatlantique, dès lors que les Américains et les Européens ne réussissent pas à synchroniser leurs besoins ? Le Pentagone est-il prêt à des échanges de licences et à accepter que des industriels européens investissent outre-Atlantique, quitte à devenir ses propres fournisseurs ? Washington protège son potentiel de défense, quand l'Europe, entretenant ses faiblesses spécifiques, apporte à ses besoins des « réponses asymétriques », pour reprendre l'expression de M. Camus, c'est-à-dire qu'elle réagit en ordre dispersé.

Autant de questions qui réclament, des gouvernements européens, une vision à long terme et une détermination sans faille dans l'ordre des investissements.

Il y a trois ans, les Etats-Unis dépensaient deux fois plus pour leur défense que tous les Européens réunis. Aujourd'hui, suite à l'impulsion donnée par George W. Bush au lendemain des attentats du 11 septembre, c'est le triple. Demain, selon les prévisions, ce sera quatre fois plus. Dès lors, au rythme des plans élaborés au Pentagone, les experts ont calculé que le budget américain – qui alimentera, de surcroît, le projet extraordinaire de bouclier antimissiles – équivaldra à l'addition des crédits militaires de toutes les autres nations dans le monde. Et, au sein de ces dépenses, c'est le budget alloué à la recherche et au développement à des fins technologiques qui progresse le plus vite.

Sauf à imaginer une relation transatlantique apaisée et équilibrée, l'écart entre les deux continents tend plutôt à se creuser.

Pour le moment, on discerne mal comment l'Europe, dont les pays membres ne pratiquent ni le même effort de défense ni ne veulent mettre en place une répartition des compétences entre eux, peut espérer refaire ne serait-ce qu'une modeste partie de la distance qui la sépare des Etats-Unis.

Jacques Isnard

Un autre monde est possible

Suite de la première page

Ce dépassement concerne aussi bien les formes que le contenu de la production et des échanges, mais aussi les normes culturelles qui dominent notre temps, modèle de comportement individuel plus profondément qu'aucune idéologie dominante ne l'a jamais fait dans le passé.

Il n'y a de gauche crédible qu'au prix de cette ambition globale et de l'effort qu'elle nécessite. Les mouvements sociaux de par le monde, les expériences de gouvernement local ou national, les recherches des intellectuels et les pratiques militantes de terrain ont ouvert maintes pistes dans cette direction. Le modèle du développement durable des économies, les critères de développement humain des sociétés sont déjà des repères effectifs pour nombre d'initiatives concrètes... Dès lors, quand tant de forces et d'intelligences sont disponibles pour penser et construire un autre futur, quand l'urgence sociale, écologique et démocratique frappe si fort aux portes de tous les pouvoirs, c'est à une alternative plutôt qu'à une alternance qu'il faut ouvrir la voie. L'exercice du pouvoir, pour une large, très large partie de la gauche, n'a de sens que s'il permet de changer le cœur des règles du jeu qui gouvernent notre vie en société. Ce réformisme radical ne supporte plus les mensonges quotidiens des satisfaits du système, car il en mesure les conséquences.

C'est un mensonge de faire croire que des acquis sociaux aussi élémentaires que le droit à la retraite par répartition, les services publics, la santé et l'éducation pour tous, mis en place à la Libération, quand le pays était détruit, sont devenus des luxes inaccessibles quand le pays est plus riche qu'il ne l'a jamais été de son histoire. Et ce mensonge facilite les projets de marchandisation de tous ces services. C'est un mensonge de faire croire qu'on pourrait changer la vie du plus grand nombre sans changer la répartition de la valeur ajoutée. Et il expère la concurrence de tous contre tous qui finit si vite dans la xénophobie, le racisme et l'obsession sécuritaire. C'en est un autre d'ajouter sans cesse les choix fondamentaux qu'il faut opérer dans la gestion des ressources naturelles pour répondre aux

effets de la crise écologique. Jusqu'à ce que tous les biens communs comme l'air pur ou l'eau, par exemple, gratuits pendant des millénaires, soient assez rares pour devenir des marchandises chères.

C'est une lâcheté de faire mine de croire que l'ordre économique actuel du monde est séparable politiquement, diplomatiquement et militairement de l'hyperpuissance américaine. Jusqu'à ce que sa politique mène à des fractures irréversibles avec des peuples entiers et que les solidarités d'alliance deviennent une pure et simple vassalisa-

tion. C'est une duperie de prétendre lui créer un contrepoids avec la construction européenne quand celle-ci s'aligne à marche forcée sur le même modèle économique et social, tout en refusant obstinément la révolution démocratique de ses institutions qui rendrait les citoyens réellement maîtres et responsables de son évolution. Jusqu'à ce que les pires ethnicismes ne reviennent enfermer les peuples chacun dans une haineuse impuissance nationaliste.

C'est une erreur démagogique de dénigrer l'unité et l'indivisibilité de la République comme une mutilation de la légitime spécificité des terroirs et de stigmatiser la laïcité comme une limitation de la liberté individuelle. Jusqu'à ce que la loi, et notamment la loi sociale, ne soit plus la même pour tous, que le ghetto devienne le nouveau modèle de convivialité et que le primat de l'intérêt général ait disparu dans l'arbitrage contractuel des intérêts particuliers. Tel est le futur promis des mensonges de la prétendue modernité.

C'est une course de vitesse qui est engagée contre la montée de l'adhésion aux thèses de l'extrême droite et contre l'extension des normes du libéralisme, qui se nourrissent si bien l'une de l'autre ! Le temps est passé des illusions toujours déçues d'un accompagne-

ment social des pseudo-évidences libérales. Notre pays peut ouvrir la voie d'un autre futur, conformément à son histoire et à sa puissance singulière sociale et républicaine. C'est bien aux forces politiques de toute la gauche de se rendre disponibles pour cette ambition et pour l'action en profondeur qu'elle exige. D'abord en comprenant l'urgence politique : il faut construire une convergence idéologique et militante de toute la gauche.

Ce n'est pas de la synthèse entre les équipes présidentielles du Parti socialiste ni des accords entre les directions des divers partis de gauche pour se partager les investitures électorales qu'il est question ici.

Quand tant de forces et d'intelligences sont disponibles pour penser et construire un autre futur, c'est à une alternative plutôt qu'à une alternance qu'il faut ouvrir la voie

Il s'agit de tourner la page du système de la répartition des rôles qui a vécu avec la gauche plurielle : aux uns la gestion, aux autres, chacun pour soi, le social, l'écologie, la République, et ainsi de suite. Nous en avons tous payé le prix : l'éclatement de la pensée, la stérilisation des programmes et, surtout, l'impuissance à construire une nouvel-

le conscience civique cohérente capable d'éduquer et de mobiliser la société tout entière sur des objectifs collectifs.

C'est à cette convergence que nous voulons travailler concrètement, non seulement entre socialistes, mais tout autant, en France, en Europe et dans le monde, avec toutes les consciences de gauche, sans exclusive, qui cherchent comme nous à proposer une alternative progressiste, globale, concrète et praticable. Dans l'immédiat, nous choisissons d'unir nos voix et nos énergies pour proposer ensemble ce chemin à tous les socialistes au moment où ils préparent un congrès décisif. Ce congrès n'est pas qu'une affaire interne. Ses choix concerneront toute la gauche, compte tenu de la place centrale que des millions de femmes et d'hommes ont confiée au Parti socialiste en utilisant ses bulletins de vote pour faire vivre leur adhésion à l'idéal de gauche. En ce sens, notre initiative concerne tous ceux qui veulent refonder la gauche tout entière. Et c'est en ayant cette exigence à l'esprit que nous l'entreprendons pour construire le renouveau socialiste et ouvrir le dialogue avec toutes les forces progressistes. Entre Porto Alegre et Davos, nous invitons à choisir activement et sans ambiguïté. Nous faisons nôtre l'utopie concrète du premier, qui est son mot d'ordre : « Un autre monde est possible ! »

Henri Emmanuelli
et Jean-Luc MélenchonAU COURRIER
DES LECTEURS

DES JUGES DE PROXIMITÉ

Il paraît que les « vrais juges » protestent contre une concurrence déloyale de juges au rabais. Je voudrais donc porter témoignage de ma propre expérience de la justice où de « vrais juges » ont mis huit ans pour régler un classique dégât des eaux, causé par une fuite sous baignoire, même si cet exemple est sans doute caricatural.

Le locataire d'un petit deux-pièces dont je suis l'heureux propriétaire avait provoqué ce dégât des eaux par son imprudence, comme il l'avait admis par écrit, et il était régulièrement assuré.

La victime ayant porté plainte, les « vrais juges » ont commis un expert qui s'est contenté de chiffrer les dégâts et d'examiner des problèmes connexes, car la fuite et

la responsabilité de l'assureur ne posaient effectivement aucun problème.

Au moment du verdict cependant, quatre ans plus tard, cet assureur s'est dégagé par une astuce probablement classique (une complainte contre-expertise de dernière heure), et, bien que la copropriété soit également assurée, j'ai été condamné comme propriétaire individuel à payer l'intégralité des dégâts, soit l'équivalent de quatre ans de loyers, non déductible d'impôt comme je l'ai appris plus tard ! J'ai donc dû faire appel, avec un meilleur avocat cette fois, pour me sortir de ce pétrin : à nouveau quatre ans plus tard ! Un juge de proximité – ou l'expert lui-même – aurait certainement pu régler simplement et rapidement ce petit problème, à bien moins de frais.

Claude Hamel

Courriel

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant
et
l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

FINANCEMENT

Depuis dix-huit mois, les investisseurs en capital-risque **PURGENT** leurs portefeuilles de leurs participations dans des sociétés Internet, fermant ou revendant à bas prix les start-up. Les investissements se tarissent.

Il y a deux ans, 2 613 PME avaient bénéficié de 5,3 milliards d'euros d'investissements. En 2001, ce montant a **RECULÉ DE 38 %**, à 3,29 milliards d'euros, pour 1 546 bénéficiaires. Le freinage a surtout été brutal

pour le financement des **PREMIÈRES PHASES** de développement et pour les sociétés des technologies de l'information. Heureusement, les investisseurs continuent à chercher des opportunités, notamment

dans le secteur des biotechnologies, de l'énergie, du développement durable et de l'environnement. Et, en ces temps difficiles, les **POUVOIRS PUBLICS** prennent parfois le relais de l'entreprise privée.

Les investisseurs en capital-risque réduisent la voile

La crise des nouvelles technologies rend plus difficile la collecte de financement pour les jeunes entreprises innovantes. Les fonds disponibles sont encore importants, mais les critères de sélection plus stricts. Les biotechnologies et l'environnement se substituent aux sociétés Internet

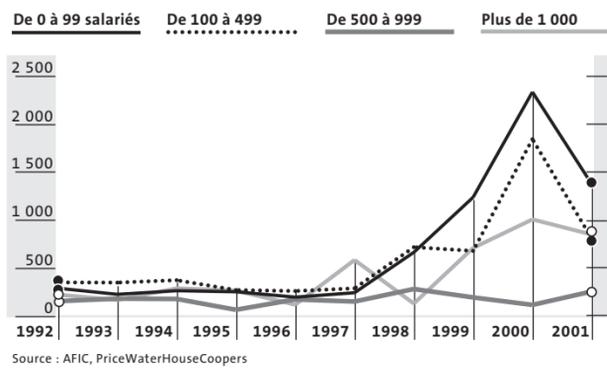
ELLES paraissent bien loin, les First Tuesday, ces rencontres de la « nouvelle économie » organisées le premier mardi de chaque mois, de février 2000 à juin 2001. Les représentants des sociétés de capital-investissement, qui placent de l'argent dans le capital de sociétés non cotées, y jouaient des coudes pour trouver des opportunités d'investissement et employer au mieux les capitaux affluant dans leurs fonds. Le paysage a bien changé. L'éclatement de la bulle technologique et le ralentissement de la croissance sont passés par là, même si la Mairie de Paris parle de relancer les First Tuesday.

En 2001, les investisseurs en capital-risque ont purgé leurs portefeuilles de leurs participations dans des sociétés Internet, fermant ou revendant les start-up à bas prix. En 2002, estime Olivier Protard, partenaire-associé chez Sofinnova Partners, un des investisseurs les plus pointus, ils pourraient aller plus loin, si la conjoncture se dégrade encore, et sacrifier leurs participations dans les télécommunications.

D'ores et déjà, ils concentrent leurs investissements, tous secteurs confondus, sur les sociétés qui sont déjà dans leurs portefeuilles, plutôt que d'investir dans de nouveaux dossiers. Ils n'ont guère le choix, car aujourd'hui ces sociétés ne peuvent compter sur une introduction en Bourse, ni même sur la revente à un industriel pour avoir de nouveaux fonds.

MOINS D'ARGENT POUR LES PETITES ENTREPRISES

Montants investis chaque année en France par les sociétés de capital-risque, selon la taille de l'entreprise, en millions d'euros



Source : AFIC, PriceWaterHouseCoopers

A l'euphorique année 2000, se sont ainsi substitués une année 2001 et un début d'année 2002 beaucoup plus raisonnables.

Il y a deux ans, 2 613 PME, de l'entreprise en cours de création à la société mûre en cours de transmission, avaient bénéficié de 5,3 milliards d'euros d'investissements. En 2001, ce montant a reculé de 38 %, à 3,29 milliards d'euros, pour 1 546 bénéficiaires, selon les statistiques de l'Association française des investisseurs en capital (AFIC). Au premier semestre 2002, « la baisse des investissements continue, mais elle se ralentit », affirme un observateur. L'éclatement de la bulle Inter-

net a néanmoins mis un terme à quatre années de croissance.

Le freinage a surtout été brutal pour le financement des créations du premier stade de développement. Il est très marqué pour les sociétés qui se concentrent sur les technologies de l'information (informatique, logiciels, réseaux, etc.) Pour les sociétés plus mûres, qui en sont au stade de la transmission ou peuvent faire l'objet d'un LBO (rachat d'entreprise, souvent monté par ses cadres dirigeants, avec des partenaires financiers et des emprunts), il reste encore possible de trouver des fonds. Les investissements ont été quasi stables –

à 1,94 milliard d'euros en 2001, contre 2,02 milliards en 2000. Depuis le début de 2002, cette activité continuerait à résister, grâce aux cessions de filiales de grands groupes en restructuration.

Des investisseurs anciens disent continuer à chercher des opportunités, y compris dans les jeunes entreprises, notamment dans le secteur des biotechnologies, de l'énergie, du développement durable et de l'environnement. De nouveaux fonds à thème pourraient voir le jour à la rentrée, notamment dans le domaine de l'énergie.

Mais, parallèlement, des poids lourds du secteur réduisent leur taille. A la fin du printemps, Benchmark Capital a amputé son fonds européen d'un tiers, selon le magazine *Redherring*, et Atlas Venture de 12 %, selon *Les Echos*. « Les rares sociétés qui projettent de lever de nouveaux fonds ont du mal à convaincre les investisseurs institutionnels », relève un professionnel.

GRÂCE À LA LOI ALLÈGRE

En ces temps difficiles, les pouvoirs publics se distinguent. Les 31 incubateurs publics lancés suite à la loi Allègre de 1999 sur l'innovation dispensent conseils et soutien logistique aux chercheurs du secteur public qui veulent créer une start-up. Dotés de 24,6 millions d'euros, ils ont mis sur les rails 245 entreprises (sur 550 demandes de soutien reçues) en moins de trois ans. Une « jeune pousse » incubée

par l'une de ces structures dispose souvent d'un profil avantageux : compétence de l'équipe dirigeante (thésards, directeurs de recherche) et solidité de l'offre (souvent les dépôts de brevets ont été effectués). Mais « en période de vaches maigres, c'est encore l'Anvar (Agence française de l'innovation) qui aide le plus le secteur avec ses traditionnelles avances, remboursables en cas de succès, aux start-up », souligne par ailleurs M. Protard.

Les fonds américains réduisent leur taille

Les capital-risqueurs américains s'enfoncent dans la crise. Au deuxième trimestre 2002, selon la National Venture Capital Association, leurs investissements ont encore diminué de 11 % par rapport au premier trimestre, à 5,7 milliards de dollars, leur plus bas niveau depuis le troisième trimestre 1998. Plus inquiétant, les vétérans du secteur, Accel Partners, Austin Ventures, Charles River Ventures ou Walden International, réduisent la taille de leurs fonds dans des proportions d'un quart à un tiers. Au second trimestre, les fonds ont pour la première fois davantage rétrogradé à leurs souscripteurs qu'ils n'ont levé au total. Quand ils investissent encore, ils privilégient nettement le secteur des sciences de la vie (biotechnologies et matériel médical), qui pèse, pour la première fois depuis cinq ans, 27 % du total des sommes investies. La prochaine bulle technologique ?

Si l'activité du capital-risque ne plonge pas au premier semestre 2002, ce sera aussi grâce au lancement du Fonds de co-investissement dans les jeunes entreprises (FCJE), d'un montant de 90 millions d'euros, souscrit par l'Etat, le Fonds européen d'investissement (FEI) et CDC-PME, filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Voulu par l'ex-ministre de l'économie, Lau-

société Galiléo a en outre réussi, dans la foulée de l'annonce du ministre, à lever un fonds complémentaire de 12,6 millions d'euros auprès d'actionnaires déjà présents dans son premier fonds technologique. Ne manque qu'un petit coup de pouce de la croissance.

Adrien de Tricornot
avec Cécile Ducourtieux

Les incubateurs publics prennent le relais du secteur privé

À DEUX PAS de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, fin juin 2002, Bertrand Delanoë, maire de Paris, inaugure Cyber Village, une pépinière d'entreprises innovantes, « hôtel » à jeunes pousses de 3 200 m² financé par la ville et la région Ile-de-France. En coulisse, Laurent Edel s'affaire ; ce « start-upneur », incubateur privé fort médiatisé, est devenu conseiller en communication indépendant pour Paris Développement, l'agence de développement économique de la capitale. Le père de Republic Alley a su tirer les leçons « d'une bonne idée, mais d'un mauvais modèle économique ». Aujourd'hui, il est là où l'argent coule encore pour les nouvelles technologies, même s'il n'y joue plus que les seconds rôles.

Il y a deux ans et demi, le président Jacques Chirac visitait Republic Alley, sa douzaine de start-up et une nouvelle génération d'entrepreneurs. M. Edel était une star, au côté de sa compagne Chine Lanzmann, ancienne de Canal+ et cofondatrice de Newsfam, éphémère start-up. Il a beaucoup raconté l'histoire de ses copains venus installer leurs start-up dans ce bel immeuble industriel du 18, rue du Faubourg-du-Temple (Paris-11^e), anciens ateliers de tanneurs appartenant à sa grand-mère. Le principe de l'« incubateur privé » était simple : la mise à disposition de bureaux et de prestations de services contre une part du capital des sociétés hébergées et l'espoir que ces dernières entrent en Bourse pour multiplier la mise.

Republic Alley a levé 10 millions de francs auprès des Caisses d'épargne et d'Innovacom, fonds de capital-risque de France Télécom. D'autres structures du même genre ont surgi : Tocamak dans le Sentier, Start-up Avenue dans le Marais, Gorilla Park près de La Villette et Venture Park au bord du canal Saint-

Martin... Mais la bulle a éclaté et ces investisseurs se sont retrouvés avec un portefeuille de participations encombrantes. Ceux qui n'ont pas fermé réalisent des prestations de conseil pour de grands groupes. Seul Kangaroo Village, mené par Philippe Hayat, a trouvé une porte de sortie par le haut, racheté par Société générale Asset Management, en juin 2002.

550 PROJETS DEPUIS 1999

Aujourd'hui, plus personne ne croit au modèle de l'incubateur privé. Seuls l'Etat et les collectivités locales soutiennent encore les start-up, au travers des incubateurs publics (qui accueillent les entreprises encore au stade du projet) et des pépinières (qui procurent des locaux aux sociétés plus mûres), sans prendre de participation au capital de leurs locataires. Les 31 incubateurs publics lancés après la loi Allègre sur l'innovation de 1999 ont déjà accueilli 550 projets d'entreprises. Et si leur dotation (24,6 millions d'euros) est épuisée fin 2002, la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, Claudie Haigueré, n'exclut pas, mi-juillet, un refinancement « en partenariat avec les collectivités locales ». Du côté des pépinières, outre Cyber Village (6,5 millions d'euros investis, pour héberger jusqu'à quarante entreprises), Christian Sautter, adjoint aux finances à la Mairie de Paris, promet de « doubler d'ici à 2006 la capacité d'accueil de start-up ». M. Edel place beaucoup d'espoir dans ce passage de relais du privé au public : il croit à la prochaine vague Internet, qu'il attend « comme un surfeur sur la plage ».

C. Du.
(Le Monde interactif)

La grande braderie des jeunes pousses

ALORS qu'elles s'échangeaient des fortunes jusqu'au mois de mars 2000, valorisées simplement sur la base de leur projet ou de leur idée de développement à partir d'Internet beaucoup de start-up se voient aujourd'hui contraintes de déposer le bilan, emportées par l'effondrement des sociétés technologiques. Deuxième effet du dégonflement de la bulle des sociétés technologiques, chaque mois plusieurs start-up se retrouvent en cessation de paiement. Entre juin 2001 et avril 2002, devant le seul tribunal de commerce de Paris, 124 start-up ont fait l'objet d'une procédure collective. La plupart du temps mises en liquidation judiciaire, car les repreneurs n'ont pas l'obligation de conserver les salariés, ces start-up sont alors prêtes à être dépeupillées.

Souvent, dans ces sociétés, les actifs sont très réduits. Ce sont généralement des fichiers de clients, des bases de données, une marque ou un brevet. Mais même ces actifs ont vu leurs prix s'effondrer. Les fichiers de 100 000 noms pouvaient encore, il y a six mois, être vendus 45 734 euros (300 000 francs). Aujourd'hui les prix oscillent plutôt autour de 1 centime d'euro par personne. Victimes de la

chute des sociétés Internet, ces start-up souffrent aussi du manque de prédateurs pour que les enchères montent.

D'autant que la valeur d'un fichier après acquisition est souvent moindre que le prix payé : on y trouve des doublons, de fausses identités, mais aussi des personnes qui ne veulent plus y figurer. Une directive européenne de 1995 et une recommandation de la CNIL précisent que les membres d'un fichier doivent donner leur accord en cas de transfert de la liste.

JUSTE UN SITE ET DES LIQUIDITÉS

« Le mandataire liquidateur demande le plus souvent à l'acquéreur de s'assurer que les personnes figurant sur le fichier cédé ont consenti à la cession de leurs données personnelles. A cet égard, une loi visant à transposer en droit interne une directive européenne relative notamment au transfert des données personnelles est en cours d'adoption », indique Yves Ardaillou, associé du cabinet Bersay et associés.

Autre bien qui sera valorisé dans le prix de rachat d'une start-up : ses liquidités. « Les sociétés de la nouvelle économie qui font l'objet d'une offre de cession ont souvent conservé

de la trésorerie en raison d'une politique de réduction des coûts, dans l'attente d'une reprise de la croissance économique », constate M. Ardaillou. Nous avons vu récemment une start-up qui n'avait pas de chiffre d'affaires, juste un site, et environ 1,52 million d'euros (10 millions de francs) de trésorerie, vendue pour plus de 2,28 millions d'euros (15 millions de francs). En fait, si on exclut la trésorerie, les hommes, la marque et la base de données ont été valorisés environ 762 000 euros. »

Cette société avait fait entrer des investisseurs à son capital, au printemps 2000, en étant valorisée 13,72 millions d'euros (90 millions de francs), alors qu'elle n'avait pas encore de site en ligne, juste une idée et un plan d'activité qui prévoyait des rentrées financières suffisantes pour équilibrer les comptes d'ici cinq ans. Le repreneur, quant à lui, a gagné deux ans de travail par rapport à ses concurrents, grâce à cette start-up acquise à la casse. Il a conservé l'achat d'espaces publicitaires ainsi que le personnel, mais ne compte pas utiliser cette ex-jeune pousse pour se développer sur Internet.

Cécile Prudhomme

De grandes entreprises américaines vont inscrire leurs stock-options dans leurs charges

Le débat sur la comptabilisation de cette forme de rémunération n'est pas clos : le fabricant de puces Intel refuse de les intégrer dans ses coûts

WASHINGTON

de notre correspondant

Alan Greenspan fait des adeptes. De grandes entreprises américaines, se rangeant à l'avis du président de la Réserve fédérale, la banque centrale, annoncent qu'elles comptabiliseront dorénavant comme des charges les stock-options attribuées à leurs dirigeants et, pour certaines, à l'ensemble de leurs employés. Elles ne sont encore qu'une dizaine, mais plusieurs d'entre elles sont situées au plus haut de l'échelle des chiffres d'affaires. C'est le cas de General Motors, de General Electric et de Citigroup, numéros 3, 6 et 7 au classement du magazine *Fortune*. Viennent ensuite Procter & Gamble (35^e), Marathon Oil (43^e), Bank One (79^e) ou encore Coca-Cola (99^e). Quant à la Washington Post Company, au 606^e rang, son choix anticipe peut-

être l'éditorial que le grand quotidien de la capitale, dont elle est propriétaire, n'a pas encore écrit sur le sujet.

Les décisions de ces entreprises procèdent du souci de rétablir la confiance des investisseurs, fortement ébranlée par les fraudes révélées depuis huit mois. Patron de Citigroup, Sanford Weill a adressé aux employés une lettre expliquant que « les investisseurs ont fait comprendre clairement leur volonté que les stock-options soient prises en compte » comme des dépenses.

Au début de l'année, M. Greenspan avait plaidé devant plusieurs auditeurs pour une réforme des règles comptables s'appliquant à cette forme de rémunération. En mai, à Atlanta, il affirmait que cette question, « en apparence étroite, a, en fait, une importance critique pour établir une image exacte de la perfor-

mance d'une entreprise ». Actuellement, les options attribuées par une entreprise ne figurent qu'en note dans son bilan. Elles n'affectent pas les résultats, et leur impact sur les dividendes versés aux actionnaires n'est pas évalué. M. Greens-

pan estime en outre que les scandales de gestion sont largement imputables à l'obsession, chez les dirigeants, du profit à réaliser sur leurs propres opérations de Bourse.

Le débat technique est compliqué. Le célèbre investisseur War-

ren Buffett plaide depuis des mois pour la prise en compte du manque à gagner dû à la garantie de prix que l'entreprise apporte gratuitement aux salariés bénéficiaires.

DISCUSSION POLITIQUE

Proposée sur le marché, cette garantie se vendrait cher, dès lors que les résultats s'annoncent positifs. Dans le *Wall Street Journal* du 8 août, Harvey Golub, ancien président d'American Express, soutient, au contraire, que les actions offertes par l'entreprise à un prix fixé à l'avance ne lui coûtent rien et n'ont d'effet que sur les dividendes des actionnaires, réduits en proportion de l'augmentation du nombre de titres. Il convient, en revanche, de la nécessité d'assainir l'usage que les dirigeants font de leurs options. Après avoir longuement discuté du sujet, le fabricant de puces électro-

niques Intel a décidé de ne pas comptabiliser les stock-options.

Autant que technique, la discussion est politique. En avril, le président George Bush s'était déclaré en désaccord avec M. Greenspan, avant de se prononcer pour la seule évaluation de la dilution du dividende par action provoquée par la levée des options. Le gouvernement Bush a encore défendu les stock-options en juin, lorsqu'il a empêché l'administration fiscale de soumettre certaines d'entre elles au prélèvement qui sert à financer le système de retraite par répartition. L'opposition démocratique, qui n'est pas unanime sur ce sujet, se prépare à faire pression pour inscrire dans la loi les règles adoptées par quelques grandes entreprises.

Patrick Jarreau

BOURSE

Tokyo cherche à relancer le marché

COMMENT redonner du tonus au marché ? D'autant plus préoccupé par la question depuis que le Nikkei semble bloqué en dessous de la barre des 10 000 points, la FSA (agence des services financiers) nipponne a annoncé mercredi 7 août qu'elle préparait un ensemble de mesures destinées à revitaliser la Bourse. A en croire les officiels de la FSA, il s'agirait d'une des plus importantes réformes depuis le Big Bang de 1996.

Les propositions de l'agence visent à stimuler la concurrence dans le courtage, en favorisant l'entrée de nouveaux venus et en facilitant les alliances entre les banques et les maisons de titres. L'ensemble de mesures comporte également des aménagements fiscaux sur les pertes et profits boursiers.

Ni le marché ni ses opérateurs n'ont fait montre d'un enthousiasme particulier pour ce projet.

En ce début de la période d'Obon, la fête des morts, semaine durant laquelle beaucoup d'entreprises japonaises ferment, le Nikkei a terminé la séance du lundi 12 août en baisse de 2,5 %, à 9 747,82 points. Le spectre d'un affaiblissement du dollar, qui a resurgi vendredi, pénalise de nouveau les exportateurs, Sony en tête. — (Correspondance.)

US Airways se place sous la protection de la loi américaine sur les faillites

La septième compagnie aérienne des Etats-Unis a demandé, le 11 août, à être protégée de ses créanciers. Elle maintient néanmoins ses vols

« **NOUS PRÉVOYONS** un accroissement de nos difficultés financières alors que nous allons entrer dans la période traditionnelle de ralentissement du second semestre », avait prévenu Neal Cohen, directeur financier de US Airways, septième compagnie aérienne américaine, à la mi-juillet, lors de l'annonce des résultats semestriels. Les faits lui donnent raison : dimanche 11 août, le transporteur américain a annoncé qu'il demandait à être placé sous le chapitre XI (« *chapter eleven* ») de la loi américaine sur les faillites.

La compagnie, en proie à de graves difficultés financières, comme de nombreux transporteurs aériens, après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, a déposé sa demande auprès du tribunal des faillites d'Alexandria, dans l'Etat de Virginie, près de Washington, où elle a son siège social. « *US Airways continuera à fonctionner pendant la restructuration financière* », a assuré David Siegel, PDG de la compagnie, dans un communiqué, ajoutant que les employés de US Airways continueraient à être payés normalement. M. Siegel a estimé que le placement sous la protection de la loi sur les faillites doit permettre à la compagnie de renouer avec les bénéfices, tout en

la protégeant de ses créanciers le temps nécessaire pour réorganiser ses activités.

A la mi-juillet, pour le deuxième trimestre de son exercice, la compagnie avait annoncé une perte nette de 248 millions de dollars – contre 286 millions de dollars au premier trimestre – pour un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de dollars, en baisse de 24 % par rapport à la même période un an plus tôt.

GARANTIE DE L'ÉTAT

Compte tenu de cette situation, la compagnie avait demandé au mois de juin à bénéficier d'une garantie de crédit fédérale pour un emprunt de 900 millions de dollars. Le gouvernement américain avait créé, après les événements du 11 septembre, l'Air Transportation Stabilization Board (ATSB), organisme fédéral chargé de distribuer près de 5 milliards de dollars pour compenser les pertes des compagnies aériennes et de donner, avec parcimonie, quelque 10 milliards de dollars de garantie de prêts.

Ce mécanisme n'est accordé que si la compagnie défaillante réduit significativement ses coûts. US Airways avait envoyé un signal en ce sens au cours de la semaine précédente en annonçant qu'elle avait obtenu des pilotes une réduction

de salaire de 465 millions de dollars par an.

La compagnie prévoit de sortir de cette procédure judiciaire d'ici au premier trimestre 2003. Elle a déjà obtenu des banques Credit Suisse First Boston et Bank of America un crédit de 500 millions de dollars qui permettra la poursuite de l'activité ; Texas Pacific Group (TPG), un groupe d'investisseurs privés, s'est engagé à fournir 200 millions de dollars dès que la compagnie sera sortie de la procédure du chapitre XI, en échange d'une participation de 38 % au capital.

Les autres compagnies américaines sont loin d'être tirées d'affaire. Au premier semestre, American Airlines a annoncé une perte de 1,07 milliard de dollars ; United Airlines, deuxième compagnie mondiale, qui a perdu 850 millions de dollars sur la même période, pourrait, elle aussi, demander à être placée sous le chapitre XI. UAL, maison mère de United, a même confirmé début août qu'elle avait engagé des avocats spécialistes des faillites. United, qui vient de subir un huitième trimestre déficitaire, cherche à obtenir de l'ATSB une garantie de crédit de 1,8 milliards de dollars.

François Bostnavaron

LES BOURSES DANS LE MONDE 12/8, 9h42

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	3698,80	12/8	-1,65	5467,31	19/3	3235,37	6/8	18,70
	Euro Neu Markt Price IX	517,77	12/8	-0,59	1212,43	4/1	494,98	6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1126,28	12/8	-0,66	1368,18	2/5	1089,00	6/8	12,30
BELGIQUE	Bel 20	2192,09	12/8	-0,82	2906,75	24/4	1930,33	24/7	11,30
DANEMARK	Horsens Bnex	211,58	12/8	0,04	280,92	26/3	196,97	24/7	13,50
ESPAGNE	Ibex 35	6308,60	12/8	-1,43	8608,50	4/1	5815,60	6/8	16,60
FINLANDE	Hex General	5400,37	12/8	1,30	9224,38	4/1	4711,08	24/7	7,80
FRANCE	CAC 40	3427,65	12/8	-0,59	4720,04	4/1	2898,60	24/7	17,00
	Mid CAC	1602,98	9/8	-0,03	2176,89	2/4	1580,19	24/7	13,50
	SBF 120	2398,80	12/8	-0,56	3263,90	28/3	2073,22	24/7	17,10
	SBF 250	2299,23	9/8	1,50	3081,89	28/3	2067,69	24/7	17,10
	Indice second marché	2087,38	9/8	0,46	2567,01	15/5	2077,37	6/8	13,00
	Indice nouveau marché	604,41	12/8	0,24	1175,41	7/1	583,13	6/8	
GRÈCE	ASE General	2131,71	12/8	0,00	2655,07	3/1	2023,19	24/7	15,10
IRLANDE	Irish Overall	4267,96	12/8	-0,60	6085,02	18/1	3901,53	24/7	5,30
ITALIE	Milan Mib 30	2578,00	12/8	-0,41	33548,00	17/4	22698,00	24/7	17,30
LUXEMBOURG	Lux Index	829,10	9/8	-0,69	1169,47	14/1	821,61	30/4	16,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	358,18	12/8	-0,95	531,45	18/4	303,72	24/7	13,90
PORTUGAL	PSI 20	6008,62	12/8	-0,20	7998,50	4/1	5787,08	7/8	14,00

EUROPE Lundi 12 août 9h42

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	2726,00	-0,88
BANQUES	227,22	-0,86
PRODUIT DE BASE	158,84	-0,39
CHIMIE	294,61	-1,70
TÉLÉCOMMUNICATIONS	308,81	-0,94
CONSTRUCTION	181,25	-0,31
CONSOMMATION CYCLIQUE	93,64	-1,09
PHARMACIE	388,75	-0,62
ÉNERGIE	297,58	-0,71
SERVICES FINANCIERS	165,86	-0,97
ALIMENTATION ET BOISSON	217,77	-0,10
BIENS D'ÉQUIPEMENT	281,69	-0,13
ASSURANCES	201,77	-1,22
MÉDIAS	153,31	-1,17
BIENS DE CONSOMMATION	296,66	-0,27
COMMERCE ET DISTRIBUTION	222,21	-0,71
HAUTE TECHNOLOGIE	257,64	-0,05
SERVICES COLLECTIFS	237,20	-1,20

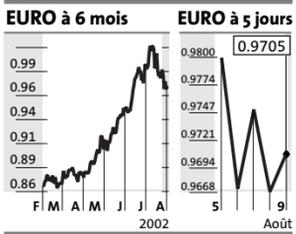
LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,96	-0,19
AEGON NV	NL	13,50	-1,32
AIR LIQUIDE	FR	147,00	-0,27
ALCATEL A	FR	4,79	-1,24
ALLIANZ N	AL	131,15	-2,78
AVENTIS	FR	66,50	-0,82
AXA	FR	13,22	-0,23
BASF AG	AL	41,77	-2,75
BAYER	AL	24,75	-2,83
BAYER.HYP.V.VERBK	AL	21,33	-1,43
BBVA	ES	9,53	-1,95
BNP PARIBAS	FR	49,11	-0,18
BSCH	ES	6,54	-1,65
CARREFOUR	FR	42,20	-0,64
DAIMLERCHRYSLER N	AL	44,74	-1,35

MARCHÉ DES CHANGES 12/8, 9h42

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83546	0,97325	1,52530	0,66749
TOKYO (¥)	119,69500		116,51000	182,55000	79,92008
PARIS (€)	1,02640	0,85735		1,56680	0,68500
LONDRES (£)	0,65561	0,54780	0,63825		0,43758
ZURICH (FR. S.)	1,49815	1,25125	1,45835	2,28530	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4281	7,4283
COURONNE NORVÉGE	7,4601	7,4707
COURONNE SUÉDOISE	9,2596	9,2626
COURONNE TCHÉQUE	30,8587	31,3778
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8050	1,8073
DOLLAR CANADIEN	1,5275	1,5285
DOLLAR HONGKONG	7,5908	7,5950
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1032	2,1081
FORINT HONGROIS	244,1609	245,1427
LEU ROUMAIN	32134,0000	32198,0000
ROUBLE	30,7623	30,8037



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 12 août 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	33,65	33,78	-0,38	-17,58	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,69	38,70	-0,03	4,85	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	38,37	38,68	-0,80	-2,81	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	14,04	13,93	0,79	-14,59	21,19	12,40	0,22	3112
AIR LIQUIDE	146,10	147,40	-0,88	-4,42	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A	4,79	4,85	-1,24	-75,05	21,62	4,32	0,16	13000
ALCATEL O	2,48	2,43	2,06	-67,87	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	9,17	9,17	n/d	-21,48	15,24	8,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	14,96	15,00	-0,27	-70,52	66,40	13,01	0,20	3463
ARBELA	3,15	3,44	-8,43	1,61	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	157,20	159,00	-1,13	-1,44	201,00	151,19	6,20	4524
ASF	23,60	23,50	0,43	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	37,00	37,43	-1,15	-49,69	94,40	35,61	n/d	5173
AVENIS	65,85	67,05	-1,79	-17,42	85,95	52,75	0,58	13046
AXA	13,10	13,19	-0,68	-44,18	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	77,50	75,15	3,13	-11,93	138,00	75,15	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	135,90	136,00	-0,07	12,22	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,50	37,70	-0,53	-8,08	45,90	36,52	1,70	4455
BIC	34,34	34,75	-1,18	-10,47	44,66	32,17	0,36	12096
BNP PARIBAS	48,75	49,20	-0,91	-2,98	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE	237,00	237,00	n/d	-1,33	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	n/d	44,63	n/d	-13,08	55,00	42,00	0,25	3929
BONGUAIN	48,60	48,60	n/d	8,00	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	23,10	23,34	-1,03	-37,22	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,10	-0,03	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL.#	0,47	0,48	-2,08	-61,78	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	64,45	64,50	-0,08	-29,86	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	17,20	17,10	0,58	-54,10	51,00	15,61	n/d	12074
CANAL +	4,30	4,38	-1,83	20,11	4,75	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	31,40	30,85	1,78	-61,28	90,70	29,30	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	28,24	28,24	n/d	-5,86	39,48	23,51	0,80	3962
CARREFOUR	41,89	42,47	-1,37	-28,27	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	52,00	52,00	n/d	-16,80	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	70,55	70,90	-0,49	-18,58	89,90	70,15	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	66,25	66,30	-0,08	14,52	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	48,39	48,47	-0,17	-38,23	90,50	46,00	2,30	12470
CEROL	31,82	31,96	-0,44	11,84	36,40	28,00	0,65	4456
CERSTAR	n/d	33,00	n/d	7,14	33,06	30,00	n/d	4457
CF.RECYCLING	40,99	40,50	1,21	2,47	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	25,00	25,00	n/d	0,04	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	33,64	33,66	-0,06	-2,40	47,63	29,80	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	125,50	125,50	n/d	4,14	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,35	47,39	-0,08	-1,35	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	39,00	39,00	n/d	-38,48	72,50	35,99	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	27,67	28,09	-1,50	-32,51	56,40	27,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,30	35,24	0,17	-1,12	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA	56,30	56,80	-0,88	-18,77	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	89,85	86,90	3,39	-43,49	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	n/d	71,80	n/d	13,33	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,01	42,00	-2,36	-8,25	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	22,16	22,33	-0,76	24,56	24,70	16,20	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,50	16,50	n/d	13,48	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	44,19	45,00	-1,80	17,84	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,51	8,55	-0,47	2,53	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	126,60	126,90	-0,24	-7,59	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	359,00	355,00	1,13	13,24	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	30,50	31,05	-1,77	-43,51	59,40	27,50	0,33	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	15,10	15,10	n/d	4,86	16,90	13,00	0,55	12043
DEVAULX(LY)#	71,50	71,00	0,70	-11,18	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,02	5,95	1,18	-19,62	11,48	5,20	0,61	12133
DYNATION	28,50	28,99	-1,69	5,94	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	76,05	79,80	-4,70	11,18	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,01	21,75	1,20	-2,17	24,95	19,60	n/d	3571
EURO SVN SCA	7,46	7,03	6,12	-7,44	9,88	6,50	0,07	12127
ENTIALEX(CDE)	32,15	33,00	-2,58	-26,82	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	25,80	26,00	-0,77	-25,43	39,80	25,11	0,60	13175
ESSILOR INTL	38,30	37,78	1,38	12,81	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,40	85,40	n/d	6,48	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	26,00	25,70	1,17	-37,13	46,13	23,50	1,40	12130
EURAZEO	0,60	0,59	0,11	-24,46	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,63	0,63	n/d	-28,40	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,86	0,85	1,18	-23,89	1,18	0,74	n/d	12537

NOUVEAU MARCHÉ

9/8 : volume d'échange non disponible

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Meilleures performances

DURAN DUBOI #	2,50	56,25
SYSTRAN	0,70	25,00
CMT MEDICAL TECH.#	9,45	15,95
SYSTAR #	1,55	15,67
CARRERE GROUP	17,00	13,33
CONSOR FRANCE #	0,66	10,00
MONDIAL PEGE #	5,74	9,96
SODITECH INC.	1,66	9,93
ARTPRICE COM #	1,00	9,89
ITESOFF	1,20	9,09
SOI TEC SILICON #	5,50	8,91
BVPR ACT.DIV.#	4,85	7,30
RZI SANTE #	3,70	7,25
IDP #	0,48	6,67

Plus mauvaises performances

GENESYS BS00	0,02	-60,00
PROSODIE #	13,50	-28,00
STELAX #	0,22	-15,38
CALL CENTER ALL.	8,20	-13,68
INTEGRA	0,26	-13,33
COIL #	6,60	-13,16
SILICOMP #	4,00	-13,04

RIBER # 0,94 -12,15

ACCESS COMMERCE #	1,50	-9,09
V CON TELECOM.#	0,33	-8,33
TRANSOENE # SVN	5,06	-6,30
TITUS INTERACTIVE#	0,99	-5,71
IT LINK	1,80	-5,26
STACI #	1,09	-5,22

Plus forts volumes d'échange

AVENIR TELECOM #	0,39	-4,88
CARRERE GROUP	17,00	13,33
CEREP #	12,70	1,28
DEVOTEAM #	9,80	-2,00
EUROFINS SCIENT.	8,80	-4,35
GENESYS #	2,64	-3,13
GENSET	9,63	-0,21
HF COMPANY #	30,65	-2,17
IPSO #	59,80	-2,22
LINEDATA SERVICES#	19,90	-0,50
MEDIPHE #	21,75	-1,09
MEMSCAP	0,76	-1,30
NICOX #	14,10	-2,55
PROSODIE #	13,50	-28,00
RIBER #	0,94	-12,15
SAVEURS DE FRANCE#	28,74	-0,17
SILICOMP #	4,00	-13,04
SOI TEC SILICON #	5,50	8,91
VALTECH	0,45	-0,00
WAVECOM #	40,89	-0,99

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 12/8 à 9h

Valeur Cours date % var. en euro valeur 31/12

AGIPI

AGIPI ACTIONS	20,53	9/8	-25,50
AGIPI AMBITION	22,31	9/8	-13,09

BNP PARIBAS

BNP ASSOC.PREMIERE	9967,66	11/8	1,88
BNP EURIBOR ASSOC.	53004,30	11/8	2,03
BNP MONE C.TERME	2555,37	11/8	1,89
BNP MONE EURIBOR	18931,95	11/8	1,99
BNP MONE PLACE.M.C	13988,23	11/8	1,74
BNP MONE TRESORE.	11419,89	11/8	-85,43

Fonds communs de placements

BNP MONE ASSOCIAT.	1868,78	11/8	1,73
--------------------	---------	------	------

Banque populaire Asset Management

FRUCTI CAPI	115,84	11/8	3,17
FRUCTI EURO PEA	176,18	8/8	-27,97
FRUCTIDOR	38,03	11/8	-0,41
FRUCTIFRANCE C	61,14	11/8	-25,64
PLANINTEP	313,43	11/8	-26,42

Fonds communs de placements

FRUCTI EURO 50	66,79	9/8	-32,14
FRUCTI PROFIL 3	178,95	8/8	-3,98
FRUCTI PROFIL 6	182,93	8/8	-11,36
FRUCTI PROFIL 9	173,44	8/8	-19,84
FRUCTI VAL. EURO.	76,38	11/8	-22,05

CAISSE D'ÉPARGNE

ECU.EXPANSIONPLUSC	42,95	30/7	1,32
ECU.1,2,3.FUTURD	38,29	11/8	-25,94
ECU.ACT.EURO.P.C	13,66	11/8	-24,00
ECU.ACT.FUT.D/PEA	46,67	11/8	-28,11
ECU.CAPITAL.C	45,82	11/8	3,61
ECU.DYNAMIQUE + D	32,34	11/8	-25,65
ECU.EXPANSION C	35,15	11/8	-20,59
ECU.KERFANTIN D	15134,78	11/8	2,03
ECU.INVEST.D/PEA	39,94	11/8	-25,21
ECU.MONETAIRE C	227,96	11/8	1,48
ECU.MONETAIRE D	186,95	11/8	-0,08
ECU.OBLIG.INTER.C	178,02	11/8	1,20

ECUR.TECHNOLOGIESC 23,07 11/8 -42,54

ECUR.TECHNOLOGIESD	23,00	11/8	-43,49
--------------------	-------	------	--------

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les 18^{es} **CHAMPIONNATS D'EUROPE** d'athlétisme se sont achevés dimanche 11 août à Munich. Lors de cette dernière journée, la France a ajouté **TROIS MÉDAILLES** à son total : l'or pour le **RELAIS**

4 x 100 M FÉMININ, composé de Delphine Combe, Muriel Hurtis, Sylviane Félix et Odiah Sidibé, l'argent pour **ISMAÏL SGHYR** sur 5 000 m et le bronze pour le **RELAIS 4 x 400 M MASCULIN**, qui a profité de la dis-

qualification du relais polonais. Avec **SEPT MÉDAILLES**, l'athlétisme français a rempli son objectif et figure à la 4^e place du classement des médailles, derrière la Russie, la Grande-Bretagne et l'Espagne, dont la

progression spectaculaire étonne. Vingt-neuf pays ont été médaillés, dont Israël, qui a obtenu son premier titre international d'athlétisme grâce au perchiste d'origine russe **ALEX AVERBUKH**, couronné samedi.

L'athlétisme français est satisfait de son bilan européen

Avec sept médailles, dont quatre en or, les athlètes français ont rempli les objectifs fixés par leur Fédération. La France termine quatrième du classement des nations, dominé par la Russie et dans lequel l'Espagne et la Grèce ont effectué des progressions spectaculaires

MUNICH

de notre envoyée spéciale

Les sept médailles françaises de Munich rapporteront à leurs auteurs une récompense financière. « Le DTN [directeur technique national] nous fera une proposition et le bureau fédéral décidera », a déclaré Bernard Amsalem, président « heureux » de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Mehdi Baala (1 500 m), Stéphane Diagana (400 m haies), Muriel Hurtis (200 m) et le relais 4 x 100 m féminin, tous en or ; Ismaïl Sghyr (5 000 m), médaillé d'argent ; Manuela Montebur (marteau) et le relais 4 x 400 m masculin, (« sans Diagana ni Marc Raquil, blessés », en bronze, peuvent donc se réjouir.

Le bilan de la France, quatrième au tableau des médailles, est à la hauteur des pronostics du DTN Robert Poirier. « Sans tomber dans l'euphorie, a estimé celui-ci, c'est satisfaisant. D'autant que nous avons, médaillés compris, un total de 23 finalistes. Cela constitue le 7^e meilleur bilan français dans un championnat d'Europe en termes de médailles et le 5^e en termes de finalistes. » Le DTN a également souligné les cinq places de 4^e obtenues par Fouad Chouki (1 500 m), Florence Ezeh (marteau), Sylviane Félix (200 m), Patricia Girard (100 m haies) et Boubdellah Tahri (3 000 m steeple), qui représentent « les podiums de demain ».

Demain, ce sera Paris et ses championnats du monde, du 22 au 31 août 2003, pour lesquels le ministère des sports s'est engagé à apporter « tous les moyens » nécessaires. Les dirigeants de la Fédération semblent plutôt enclins à pratiquer une politique de sélection rigoureuse. Pour permettre aux



DAMIAN MEYER/AFIP

sélectionnables français de prendre leurs repères au Stade de France, un meeting national sera organisé au début de l'été 2003, en lever de rideau du meeting de la Golden League. La liste des sélectionnés devrait être connue trois semaines avant les Mondiaux.

A Munich, la donne européenne a été assez largement modifiée. Depuis 1982, les bilans des championnats d'Europe étaient dominés par l'Allemagne (réunifiée ou non), la Russie et la Grèce-Bretagne. Mais chez eux, et malgré un

total de dix-huit médailles, les Allemands n'ont pu décrocher plus de deux médailles d'or (Ingo Schultz sur 400 m et le relais 4 x 400 m féminin) contre huit en 1998.

ESPAGNOLS ET GRECS EN PROGRÈS

L'Espagne a profité de cette faiblesse pour se hisser à la troisième place du classement des médailles, derrière la Russie et le Royaume-Uni. Neuvième en 1998, elle a décroché 15 médailles (6 d'or) à Munich dont 11 sur des épreuves de marche, fond et demi-fond.

Gerardo Cebrian, le porte-parole de la Fédération espagnole d'athlétisme, explique ces performances par un fonctionnement très professionnalisé. « La Fédération, dit-il, dispose de 13,5 millions euros par an, provenant pour 5,2 millions de l'Etat, pour 1,1 million du Comité olympique espagnol, et pour 7,2 millions de ressources propres (publicité, marketing, organisation d'événements). Cette somme est largement redistribuée aux athlètes et entraîneurs sous forme de primes aux médailles dans les championnats. »

« Regardez le marathon masculin à Munich, poursuit-il. Le niveau était extrêmement bas, sauf pour l'Espagne, qui aligne ses tout meilleurs représentants, parce que la bourse annuelle qu'ils reçoivent est suffisamment élevée pour compenser le fait de participer aux championnats d'Europe plutôt qu'à un marathon bien doté. En outre, nous avons dix centres nationaux d'entraînement et un sérieux programme de détection chez les enfants d'une dizaine d'années. »

Mais comment expliquer que cet-

te politique ne donne des résultats que dans les épreuves sollicitant des capacités d'endurance ? « Nous sommes une nation très proche du Maghreb », répond le porte-parole de la fédération, qui écarte les soupçons de dopage alimentés par ces performances : « Notre politique nationale dans ce domaine est sérieuse. Aux championnats d'Espagne, nous avons contrôlé cinq des huit finalistes de chaque épreuve. Nous pouvons difficilement faire plus. Notre président, en poste depuis 1989, a été le premier à instaurer des contrôles très rigoureux. Julio Reyes (médaillé de bronze du marathon, dimanche) était, par exemple, suspendu ces deux dernières années pour un contrôle positif aux stéroïdes anabolisants. Marta Dominguez (victorieuse du 5 000 m) a été contrôlée à notre demande pour pouvoir toucher sa prime de championnat, alors qu'elle n'avait pas été désignée. »

A l'approche des Jeux olympiques de 2004, organisés à Athènes, la Grèce est, elle aussi, en grande forme. Quatorzième du classement des nations en 1998 avec 3 médailles (dont une d'or) en 1998, elle s'est hissée à la 5^e place avec 6 médailles, dont 4 d'or. A la sixième place, l'athlétisme suédois se porte plutôt bien, à l'image de son phénoène de 19 ans, l'heptathlète Carolina Klufft, vainqueur sur un score relativement faible mais qui constitue un nouveau record du monde juniors. La jeune fille avait remporté il y a trois semaines le titre mondial de cette catégorie d'âge, à Kingston (Jamaïque), comme deux années auparavant à Santiago (Chili), alors qu'elle était encore cadette.

Patricia Jolly

Sur 5 000 m, Ismaïl Sghyr apporte aux Tricolores une médaille inattendue

MUNICH

de notre envoyée spéciale

Par l'entremise d'Ismaïl Sghyr, la dernière épreuve individuelle des 18^{es} championnats d'Europe a apporté à la France, dimanche 11 août, la sixième médaille tant espérée par le directeur technique national Robert Poirier : ce fut l'argent du 5 000 m masculin. Ce métal était le seul encore manquant dans le décompte tricolore, après les médailles d'or de Mehdi Baala sur 1 500 m, de Muriel Hurtis sur 200 m, de Stéphane Diagana sur 400 m haies, du relais 4 x 100 m féminin et le bronze de Manuela Montebur sur marteau et, bientôt, du relais 4 x 400 m masculin.

La breloque de Sghyr était sans doute la plus inattendue pour le camp français à Munich. S'il est l'un des athlètes les plus réguliers du circuit, Ismaïl Sghyr n'avait pas couru en compétition depuis 40 jours.

« Après le meeting d'Oslo, a-t-il expliqué, j'étais fatigué et j'ai dit à mon coach que j'avais besoin d'un stage. Je suis allé à Font-Romeu. Ensuite, je devais faire un meeting à Leverkusen [Allemagne], mais nous n'avons pas pu nous entendre avec l'organisateur, qui voulait que je coure gratuitement. »

Après cinq jours de tractations infructueuses, l'athlète s'est résigné à effectuer, au lieu d'une course, une grosse séance d'entraînement, à Bordeaux, fin juillet. Mais l'adrénaline de la compétition n'y était pas, et il est arrivé à Munich sans véritables repères. Rusé renard, il n'a donc pas suivi l'Espagnol Alberto Garcia lorsque celui-ci a placé son accélération, à 300 m de l'arrivée. « Je connais ce gars, dit-il, et si je le suivais, je risquais l'asphyxie. J'ai préféré ne pas prendre de risque. » Pour disposer de l'Ukrainien Sergueï Lebid, il a encore usé d'un subterfuge. « J'ai ralenti pour lui laisser un petit espoir, puis j'ai réattaqué dans les 50 derniers mètres pour assurer ma 2^e place. »

ARRANGEMENT FRUCTUEUX

L'ex-Marocain, sociétaire de longue date du Stade bordelais, a été naturalisé en 2000. Il s'est immédiatement approprié le record de France du 5 000 m (12 min 58 s 83). Dimanche, il s'est entendu avec El Hassan Lhassini, l'un des deux autres Français en lice, pour aller chercher sa première médaille en grand championnat.

« On avait décidé d'y aller chacun pour soi si on était bien tous les deux, mais si l'un était mieux, que l'autre travaillerait pour lui, explique Sghyr. J'ai

senti que j'avais les jambes et j'ai dit à Hassan de me donner un coup de main. » El Hassan Lhassini a ensuite abandonné.

« C'était un arrangement entre eux, a déclaré Robert Poirier. Je ne peux que regretter que Rachid Chekhemani [le 3^e Français en lice, classé 16^e] n'ait pas voulu y entrer et ait préféré faire sa course seul. » Ismaïl Sghyr (30 ans) s'était déjà offert plusieurs accessits sur la distance aux championnats du monde : il avait terminé 4^e en 1995 et 1997 pour le Maroc et 5^e en 2001 pour la France.

Elève de l'entraîneur marocain Abdelkader Kada, qui « coache » également le triple champion et détenteur du record du monde du 1 500 m, Hicham El Guerrouj, Ismaïl Sghyr est le premier Français médaillé européen sur 5 000 m depuis Jean Wadoux, en 1971. « On arrive à sept [médailles françaises], dit-il. Ça va et ça promet pour Paris. » En août 2003, aux championnats du monde de Paris, le nouveau vice-champion d'Europe du 5 000 m compte s'aligner sur 10 000 m, avant de monter sur le marathon pour les Jeux olympiques d'Athènes, en 2004.

P. Jo

LES RÉSULTATS

HOMMES

800 m

- Wilson Kipketer (Dan) 1 min 47 s 25
- Andre Bucher (Sui) 1 min 47 s 43
- Nils Schumacher (All) 1 min 47 s 60
- Nicolas Aissat (Fra) 1 min 49 s 16

5 000 m

- Alberto Garcia (Esp) 13 min 38 s 18
- Ismaïl Sghyr (Fra) 13 min 39 s 81
- Sergiy Lebid (Ukr) 13 min 40 s 00
- Rachid Chekhemani (Fra) 13 min 59 s 75
- El Hassan Lhassini (Fra) abandon

110 m haies

- Colin Jackson (Gbr) 13 s 11
- Stanislav Olijars (Let) 13 s 22
- Artur Kohutek (Pol) 13 s 32

3 000 m steeple

- Antonio Jimenez (Esp) 8 min 24 s 34
- Simon Vroemen (Pbs) 8 min 24 s 45
- Luis Miguel Martin (Esp) 8 min 24 s 72
- Bouabdellah Tahri (Fra) 8 min 26 s 86

Marathon

- Janne Holmen (Fin) 2 h 12 min 14 s
- Pavel Loskutov (Est) 2 h 13 min 18 s
- Julio Ray (Esp) 2 h 13 min 21 s
- Benoît Zwiërzchlewski (Fra) 2 h 16 min

Saut en longueur

- Oleksiy Lukashevich (Ukr) 8,08 m
- Sinisa Ergotic (Cro) 8,00 m
- Yago Lamela (Esp) 7,99 m
- Salim Sidri (Fra) 7,78 m
- Yann Domenech (Fra) 7,68 m

Perche

- Alex Averbukh (Isr) 5,85 m
- Lars Borgeling (All) 5,80 m
- Tim Lobinger (All) 5,80 m

Disque

- Robert Fazekas (Hon) 68,53 m
- Virgilijus Alekna (Lit) 66,62 m
- Michael Mollenbeck (All) 66,37 m

Relais 4 x 100 m

- Grande-Bretagne 38 s 19
- Ukraine 38 s 53
- Pologne 38 s 71
- France 38 s 97

Relais 4 x 400 m

- Grande-Bretagne 3 min 1 s 25
- Russie 3 min 1 s 34
- France 3 min 2 s 76.

Le relais français était composé de Leslie Djhone, Ahmed Douhou, Haman Keita et Ibrahim Wade. Il s'est vu attribuer la médaille de bronze après disqualification du relais polonais pour une faute de son 2^e relayeur. Celui-ci avait tenté un passage en force entre l'Allemand qu'il a fait chuter et Ahmed Douhou qu'il a bousculé.

FEMMES

1 500 m

- Sureyya Ayhan (Tur) 3 min 58 s 79
- Gabriela Szabo (Rou) 3 min 58 s 81
- Tatyana Tomashova (Rus) 4 min 01 s 28

5 000 m

- Marta Dominguez (Esp) 15 min 14 s 76
- Sonia O'Sullivan (Irl) 15 min 14 s 85
- Yelena Zadorozhnyaya (Rus) 15 min 15 s 22

Marathon

- Maria Guida (Ita) 2 h 26 min 05 s
- Luminita Zaituc (All) 2 h 26 min 58 s
- Sonja Oberem (All) 2 h 28 min 45 s
- Chantal Dällenbach (Fra) abandon

Saut en hauteur

- Kajsa Bergqvist (Sue) 1,98 m
- Marina Kuptsova (Rus) 1,92 m
- Olga Kaliturna (Rus) 1,89 m

Triple saut

- Ashia Hansen (Gbr) 15,00 m
- Heli Koivula (Fin) 14,83 m
- Yelena Oleynikova (Rus) 14,54 m

Poids

- Irina Korzhanenko (Rus) 20,64 m
- Vita Pavlysh (Ukr) 20,02 m
- Svetlana Krivelyova (Rou) 19,56 m

Heptathlon

- Carolina Klufft (Sue) 6452 points
- Sabine Braun (All) 6434 pts
- Natalya Sazanovich (Blr) 6341 pts

Relais 4 x 100 m

- France 42 s 46
- Allemagne 42 s 54
- Russie 43 s 11

Le relais français était composé de Delphine Combe, Muriel Hurtis, Sylviane Félix et Odiah Sidibé.

Relais 4 x 400 m

- Allemagne 3 min 25 s 10
- Russie 3 min 25 s 59
- Pologne 3 min 26 s 15
- France 3 min 31 s 71.

LE TABLEAU DES MÉDAILLES

Russie 24 médailles	(7 or ; 9 argent ; 8 bronze)
Grande-Bretagne 14	(7 o. ; 1 a. ; 6 b.)
Espagne 15	(6 o. ; 3 a. ; 6 b.)
France 7	(4 o. ; 1 a. ; 2 b.)
Grèce 6	(4 o. ; 2 b.)
Suède 5	(3 o. ; 1 a. ; 1 b.)
Allemagne 18	(2 o. ; 9 a. ; 7 b.)
Ukraine 7	(2 a. ; 4 b. ; 1 b.)
Hongrie 3	(2 o. ; 1 b.)
Pologne 7	(1 o. ; 1 a. ; 5 b.)
Finlande 3	(1 o. ; 1 a. ; 1 b.)
République tchèque 2	(1 o. ; 1 a.)
Danemark 2	(1 o. ; 1 a.)
Roumanie 2	(1 o. ; 1 a.)
Italie 4	(1 o. ; 3 b.)
Israël 1	(1 o.)
Slovénie 1	(1 o.)
Turquie 1	(1 o.)
Portugal 3	(2 a. ; 1 b.)
Belgique 2	(2 a.)
Estonie 2	(2 a.)
Irlande 2	(2 a.)
Croatie 1	(1 a.)
Lettonie 1	(1 a.)
Lituanie 1	(1 a.)
Pays-Bas 1	(1 a.)
Suisse 1	(1 a.)
Biélorussie 1	(1 b.)
Bulgarie 1	(1 b.)

La victoire du perchiste Alex Averbukh reconforte Israël

Trente ans après le drame de Munich, l'émigré russe donne son premier titre à son nouveau pays

JÉRUSALEM

correspondance

Enfin une bonne nouvelle ! A la « une » des journaux israéliens du dimanche 11 août, figurait la victoire d'Alex Averbukh dans l'épreuve de saut à la perche des championnats d'Europe, premier titre international d'athlétisme dans l'histoire de l'Etat hébreu. Ce jeune homme au sourire enchanter, médaillé d'or avec un saut de 5,85 m, a devancé deux concurrents allemands et presque éclipsé l'actualité sanglante, désormais quasi-quotidienne.

« Je veux offrir ce cadeau à l'Etat d'Israël, un jour de fête pendant une période difficile », a d'ailleurs déclaré le vainqueur. Une joie néanmoins assombrie par l'annonce, également en première page, de nouvelles victimes israéliennes de la deuxième Intifada, qui dure

depuis près de deux ans. Mais les Israéliens, à commencer par le premier ministre, n'ont pas boudé leur plaisir. L'événement était à l'honneur du conseil des ministres de dimanche. Ariel Sharon, souriant, a rendu hommage au champion, précisant que, lorsqu'il l'avait appelé pour le féliciter, il avait parlé avec lui trois langues : l'hébreu, mais surtout l'anglais et le russe.

C'est peu de dire qu'Alex Averbukh, sibérien d'origine, n'est pas à l'aise en hébreu. Depuis son arrivée en Israël, en 1999, ce nouvel immigrant est plus souvent à l'étranger, en stage ou en compétition chez lui, à Tel-Aviv. Le climat local, très chaud, est n'est pas très favorable à l'entraînement.

Il y a trois ans, ce spécialiste du décathlon a décidé de se spécialiser dans le saut à la perche. « Il avait un potentiel énorme et il a

tenu ses promesses », précise Noah Klieger. Pour ce journaliste sportif au *Yediot Aharonot*, le premier quotidien du pays, comme pour tout le pays, cette victoire est bien plus qu'un exploit sportif : « C'est un symbole. Non seulement il a gagné, mais il l'a fait à Munich, presque trente ans, jour pour jour, après la tuerie des Jeux olympiques. »

Le 5 septembre 1972, un commando palestinien de Septembre noir entra dans le village olympique, tuait deux athlètes israéliens et prenait en otage neuf autres personnes, athlètes et entraîneurs. L'assaut donné par la police allemande se terminait en bain de sang, les neuf otages étant tués, ainsi que les cinq terroristes et un policier allemand.

C'était la première fois, cette année, qu'une délégation de sportifs israéliens revenait sur le stade

de Munich. Pour Esther Roth, une des athlètes de la délégation de 1972 qui a arrêté sa carrière après le drame, la victoire d'Alex Averbukh constitue une revanche. « Finalement, nous pouvons aller la tête haute et être fiers », a-t-elle déclaré à Munich, où elle était venue participer à une cérémonie de commémoration.

A l'époque, Noah Klieger, présent à Munich, avait été révolté par la poursuite des Jeux, alors que ce qui s'était passé était « exactement contraire à l'esprit des Jeux olympiques ». Aujourd'hui, Noah a l'impression d'assister à un film hollywoodien : « La victoire d'Alex à Munich, trente ans après, fait penser à un scénario qui se finirait bien, dont on dirait à la fin : "Ah oui, mais c'est un film." »

Catherine Dupeyron

Nantes retrouve la tête du championnat de France

Football • Vainqueurs de Bastia (1-0), les Canaris sont les seuls à avoir gagné leurs deux premiers matches. Lyon, qui a étrillé Sedan (6-1), et Nice, facile vainqueur de Strasbourg (4-0), ont réalisé les deux gros scores de la journée

NEUF CENT SIX : c'est le nombre de spectateurs qui ont pris place dans les tribunes du stade Furiani, à Bastia, où Ajaccio recevait Guingamp pour la deuxième journée de Ligue 1, samedi 10 août. Le stade François-Coty, à Ajaccio, n'a pas encore été homologué après les travaux consécutifs au retour du club corse parmi l'élite du football français. Devant l'une des assistances les plus faibles de l'histoire de la D1, les joueurs de Dominique Bijotat se sont inclinés devant les Bretons (0-2), qui ont confirmé leur bonne fin de match face à Lyon (3-3), lors de la reprise du championnat, vendredi 2 août.

Les Lyonnais, qui étreignaient devant leur public leur premier titre

Ronaldo toujours pas fixé sur son avenir

Ronaldo est pressé de quitter l'Inter Milan. Selon Nilson Locatelli, un ex-joueur brésilien qui se présente comme un proche de l'attaquant des champions du monde, Ronaldo aurait récemment confié son désarroi : « J'ai encore beaucoup à donner. Mais l'Inter, je ne peux plus, je ne veux plus. » Selon Nilson Locatelli, dont les propos sont reproduits par l'hebdomadaire suisse *dimanche.ch*, Ronaldo, donné partant pour le Real Madrid il y a peu, ne serait disposé à rester à Milan que si son entraîneur, l'Argentin Hector Cuper, se décidait à quitter l'Inter. De son côté, Hector Cuper a confié à *La Gazzetta dello sport* que son attaquant vedette serait le bienvenu, mais « seulement s'il est vraiment content ». Cuper, qui n'a pas encore renouvelé son contrat avec l'Inter Milan, assure que « le vrai privilège pour un club est d'avoir des gens heureux de travailler pour ce club ».

de champion de France, ont offert un festival offensif face à Sedan (6-1). Alors qu'Edmilson, défenseur des champions du monde brésiliens, effectuait son retour avec l'équipe réserve de l'OL, en CFA, ses compatriotes Anderson, Caçapa et Juninho se sont illustrés en marquant cinq des six buts de la victoire lyonnaise, le dernier revenant à l'international espoirs Pegguy Luyindula. Ce « beau résultat » a rassuré le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, qui s'est dit « très heureux » pour son entraîneur, Paul Le Guen, « qui a réussi à imposer ses idées, à conserver ses convictions malgré un premier accrochage à Guingamp ». Grâce à son dynamisme offensif, Lyon est installé à la deuxième place du classement, à deux points du FC Nantes, seul club vainqueur de ses deux premiers matches. Les Nantais se sont imposés face à Bastia (1-0) en toute fin de rencontre, grâce à Mathieu Berson (86°).

DUEL DE PROMUS

L'autre score fleuve de cette deuxième journée a été réalisé par l'OGC Nice, facile vainqueur de Strasbourg (4-0), dans un duel de promus. Déjà auteur d'un but lors de la première journée, face au Havre (1-2), le solide Kaba Diawara a réussi devant son public le premier coup de chapeau de la saison. Avec quatre réalisations en deux matches, l'ancien attaquant d'Arsenal, de Paris-SG et de l'Olympique de Marseille occupe la tête du classement des buteurs. Au classement général, Nice (7°) talonne le Paris Saint-Germain (6°), auteur d'un match nul à Bordeaux (0-0) qui a ravi son entraîneur, Luis Fernandez : « Nous sommes en nette progression par rapport à l'année dernière, puisque nous avons 4 points en deux journées », se félici-

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE LIGUE 1 (2^e JOURNÉE)

Les résultats				Spectateurs	Le classement											
Équipe 1	Score	Équipe 2			Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons J	Cartons R		
Auxerre	2	0	Montpellier	14 000	1	Nantes	6	2	2	0	0	3	0	+3	2	0
Cissé (74°) Mwaruwari (89°)					2	Lyon	4	2	1	1	0	9	4	+5	5	0
Bordeaux	0	0	Paris-SG	32 500	3	Bordeaux	4	2	1	1	0	3	0	+3	6	1
					4	Guingamp	4	2	1	1	0	5	3	+2	6	1
					5	Le Havre	4	2	1	1	0	2	1	+1	6	1
					6	Paris-SG	4	2	1	1	0	1	0	+1	7	1
Lens	1	1	Sochaux	37 000	7	Nice	3	2	1	0	1	5	2	+3	2	0
Keita (62°) Raschke (35°)					8	Monaco	3	2	1	0	1	4	1	+3	1	0
					9	Auxerre	3	2	1	0	1	2	1	+1	3	1
					10	Marseille	3	2	1	0	1	1	2	-1	3	1
					11	Montpellier	3	2	1	0	1	1	2	-1	7	0
					12	Lens	2	2	0	2	0	2	2	0	8	1
					13	Sochaux	2	2	0	2	0	1	1	0	3	0
Ajaccio AC	0	2	Guingamp	9 066	14	Bastia	1	2	0	1	1	1	2	-1	5	1
Drogba (2°) Bardon (70°, s.p.)					15	Rennes	1	2	0	1	1	0	1	-1	8	0
					16	Ajaccio AC	1	2	0	1	1	1	3	-2	6	0
					17	Lille	1	2	0	1	1	0	3	-3	5	2
Le Havre	0	0	Lille	11 300	18	Strasbourg	1	2	0	1	1	1	5	-4	4	0
					19	Troyes	1	2	0	1	1	0	4	-4	2	0
					20	Sedan	1	2	0	1	1	1	6	-5	2	0
Lyon	6	1	Sedan	37 000	La phrase : « Par rapport à l'année dernière, nous sommes en nette progression », (Luis Fernandez, entraîneur du Paris-SG, après le match nul de son équipe à Bordeaux)											
Juninho (42°, 62°) Caçapa (45°) Anderson (59°, 80°) Luyindula (90°)					3^e journée				Les buteurs							
					Vendredi 16 août Marseille-Lyon samedi 17 août Montpellier-Bordeaux Sedan-Lens Bastia-Monaco				1. K. Diawara (Nice), 4 buts 2. Anderson, Juninho (Lyon), 3. 4. Bardon, Drogba (Guingamp), Berson (Nant.), Nonda (Monaco), 2.							
Nantes	1	0	Bastia	33 000	Vendredi 16 août Guingamp-Rennes Lille-Nice samedi 17 août Paris-SG-Ajaccio AC Sochaux-Nantes Strasbourg-Le Havre Troyes-Auxerre											
Berson (86°)																
Nice	4	0	Strasbourg	9 100												
K. Diawara (12°, 38°, 53°) Cobos (92°)																
Rennes	0	0	Troyes	17 000												

te l'entraîneur parisien. La première vraie surprise de ce début de championnat 2002-2003 est venue de Monaco, où l'équipe de la Principauté a dégringolé à toute allure du piédestal hâtivement dressé après sa victoire à Troyes (4-0), lors de la première journée. Les joueurs de Didier Deschamps se sont inclinés face à l'Olympique de

Marseille (0-1), sur un but de Fernandez. Plus grave pour l'entraîneur monégasque : son équipe devra se passer pendant « plusieurs semaines » de son meneur de jeu argentin, Marcelo Gallardo, victime d'une sévère entorse au genou gauche.

Lille, qui peine à démarrer sa saison – une défaite à domicile, face à

Bordeaux (0-3), et un nul au Havre (0-0) –, occupe la queue du classement du fair play après les deux expulsions de Grégory Wimbée et Nicolas Bonnal, au Havre. Avec onze cartons rouges en deux journées, la L1 égale le record réalisé en D1 lors de la saison 1994-1995.

E. C.

L'équipe de France de volley-ball dispute la Ligue mondiale

Ce championnat a lieu au Brésil jusqu'au 18 août

POUR la seconde année d'affilée, l'équipe de France masculine de volley-ball va participer à la phase finale de la Ligue mondiale, sorte de championnat du monde annuel des nations. Les coéquipiers du capitaine Dominique Daquin retrouveront à Belo Horizonte (Brésil), du mardi 12 au dimanche 18 août, les sept autres meilleures nations au monde. Pour en arriver là, ils ont réalisé un remarquable parcours lors des qualifications, engrangeant neuf victoires pour seulement trois défaites. Les volleyeurs français se sont même payé le luxe de battre chez elle la Yougoslavie, championne olympique et d'Europe en titre.

Le dernier coup d'éclat de l'équipe de France commençait à dater sérieusement. En 1988, la « bande à Fabiani » s'était classée huitième des Jeux olympiques de Séoul. Deux années auparavant, la même équipe avait décroché la sixième place de « ses » championnats du monde, en France. Mais, depuis, plus rien. Ou si peu. En recul lors des Jeux de Barcelone, en 1992 (11°), les Français étaient carrément absents des championnats du monde 1994 et 1998. Idem pour les Jeux d'Atlanta et de Sydney, en 1996 et 2000.

UNE FIGURE EMBLÉMATIQUE

La relève tardait à prendre le relais d'une génération émue. La Fédération française (FFVB) décidait alors de prendre le problème à bras-le-corps, en insistant sur la formation des jeunes et la détection. Cette politique commence à porter ses fruits quand, au printemps 2001, Philippe Blain prend les rênes de l'équipe de France. Tout un symbole : l'ancien attaquant-réceptionneur était l'une des pièces maîtresses du six majeur de 1986. Avec lui, les résultats ne tardent pas. L'équipe de France se hisse en phase finale de la Ligue mondiale pour la première fois de son histoire.

« Quand je suis arrivé, j'ai demandé aux joueurs de faire table rase du passé, confie l'intéressé. Il fal-

lait ressouder le collectif, à défaut d'avoir les meilleurs joueurs mondiaux... » Ce changement à la tête de l'équipe fait tache d'huile sur la sélection. Certains joueurs n'apparaissent plus que très rarement dans la sélection, à l'instar de Laurent Chamberlain.

Le volleyeur poitevin, âgé aujourd'hui de 36 ans, était pourtant une figure emblématique de l'équipe de France des années 90. Pour Jacques Shaw, le président de la FFVB, le retour du joueur en équipe de France n'est « pas souhaitable ». « Laurent a fait son temps, explique-t-il. Il ne peut pas sans cesse revenir. Je formule en revanche le vœu qu'il intègre d'ici peu l'encadrement technique du groupe France. »

En attendant, les performances actuelles de l'équipe semblent donner raison au nouvel entraîneur. Certains joueurs se sont complètement révélés, à l'image de Stéphane Antiga, qui « s'affirme comme l'un des meilleurs réceptionneurs de la planète », d'après Jacques Shaw. Le joueur du Paris-Volley aura, au Brésil, tout loisir de faire étalage de sa technique. La France n'a en effet pas été gâtée par le tirage au sort. Dans sa poule, elle retrouvera mardi les Italiens, huit fois vainqueurs de l'épreuve et champions du monde en titre, puis une équipe de Yougoslavie revancharde après sa défaite en qualifications, et enfin des Polonais qui l'ont battue lors de la précédente édition de la compétition.

« Les demi-finales restent à notre portée, maintient néanmoins Philippe Blain. Les quatre équipes de la poule se sont toutes battues mutuellement dans un passé récent. Ça se jouera à très peu de chose... » Pour les prochains championnats du monde, qui se tiendront du 28 septembre au 18 octobre en Argentine, le sort a été plus clémente pour les Français. Ils affronteront au premier tour la Russie, la Bulgarie et la modeste Tunisie. Objectif : « La cinquième ou la sixième place. » Comme en 1986.

Guillaume Frouin

Laurent Jalabert enlève la Clásica San Sebastian

LE FRANÇAIS Laurent Jalabert (CSC-Tiscali) a remporté, samedi 10 août, pour la seconde année d'affilée la Clásica San Sebastian, épreuve comptant pour la Coupe du monde de cyclisme. Il s'est imposé devant ses compagnons d'échappée, l'Espagnol Igor Astarloa (2°), l'Italien Gabriele Missaglia (3°), le Kazakh Andreï Kivilev (4°) et le Transalpin Dario Frigo (5°). Agé de 33 ans, Laurent Jalabert avait annoncé, lors du dernier Tour de France, qu'il mettrait un terme à sa carrière à la fin de la saison. Le Belge Johann Museeuw reste en tête du classement de la Coupe du monde.

DÉPÊCHES

■ AUTOMOBILE : le Finlandais Marcus Gronholm (Peugeot 206 WRC) s'est imposé sur ses terres, dimanche 11 août, en gagnant le rallye de Finlande. Il a devancé son coéquipier britannique Richard Burns. C'est le troisième succès de la saison pour le pilote finlandais, qui occupe la tête du classement du championnat du monde des pilotes, dix-sept points devant l'Écossais Colin McRae. Au classement des constructeurs, Peugeot compte vingt-cinq points d'avance sur Ford.

■ BOXE : le Français Jean-Marc Mormeck a conservé son titre WBA des lourds-légers, après sa victoire, samedi 10 août, à Marseille sur le Canadien Dale Brown sur arrêt de l'arbitre à la huitième reprise. Le boxeur français détient la couronne mondiale depuis sa victoire, il y a six mois, sur l'Américain Virgin Hill. Lors de la même réunion de boxe, le Français Mamadou Thiam a perdu sa deuxième occasion de remporter un titre mondial, dans la catégorie des super-welters WBA. Il a été sévèrement battu par le Panaméen Santiago Samaniego.

■ FOOTBALL : Arsenal s'est imposé 1-0 face à Liverpool, lors du Community Shield, dimanche 11 août, à Cardiff. Le but a été inscrit par Gilberto Silva (69°). Le Community Shield oppose le champion d'Angleterre au vainqueur de la Cup.

■ Le Bayern Munich et le Borussia Muenchengladbach se sont quittés dimanche sur un match nul (0-0), à l'occasion de la première journée du championnat d'Allemagne. Le Bayer Leverkusen a lui aussi entamé sa saison par un match nul à l'extérieur 1-1 contre Energie Cottbus. Samedi, deux autres prétendants au titre de champion d'Allemagne s'étaient déjà neutralisés lors du match nul 2-2 entre le Borussia Dortmund, champion en titre, et le Hertha Berlin.

■ Lorient a battu Toulouse 1-0, lors de la deuxième journée de championnat de France de Ligue 2. Les Bretons se sont imposés grâce à un but de Patrice Loko, à sept minutes de la fin du match. Ils ont pris la tête du classement, avec Caen, victorieux de Châteauroux (4-1), et le Mans (3-1 contre Gueugnon).

■ RUGBY : l'arbitre du match Afrique du Sud-Nouvelle-Zélande, comptant pour les Tri Nations, a été agressé par un supporteur, samedi 10 août, à Durban (Afrique du Sud). L'Irlandais David McHugh, qui souffre d'une épaule, a été remplacé par l'un de ses juges de touche. Le match a été remporté par les All Blacks (30-23).

■ LOTO : résultats des tirages n° 64 effectués samedi 10 août. Premier tirage : 5, 6, 10, 30, 41, 47 ; numéro complémentaire : 4. Rapports pour 6 numéros : 368 786,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 12 749,10 € ; 5 numéros : 1 010,80 € ; 4 numéros et le complémentaire : 45,40 € ; 4 numéros : 22,70 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,40 € ; 3 numéros : 2,20 €.

Second tirage : 8, 11, 13, 34, 45, 49 ; numéro complémentaire : 28. Rapports pour 6 numéros : 2 950 000,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 6 139,40 € ; 5 numéros : 840,00 € ; 4 numéros et le complémentaire : 35,40 € ; 4 numéros : 17,70 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,80 € ; 3 numéros : 1,90 €.

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2002
PALAIS BRONGNIART-BOURSE DE PARIS

TopFi

ASSURANCE
BANQUE
FINANCE

Le salon pour recruter vos meilleurs collaborateurs.

Vous recherchez des jeunes diplômés ou expérimentés, Bac +2 à Bac +4/5, attirés par les carrières de l'Assurance de la Banque et de la Finance ?

A TopFi, saisissez l'occasion unique de recruter vos meilleurs collaborateurs dans des fonctions aussi diverses que commerciales, informatiques ou financières.

Réservez dès maintenant votre stand

Le Monde : Julien Bessaud - Tél. : 01 42 17 39 30 - jbessaud@mondepub.fr
L'Argus de l'Assurance : Béline Simon - Tél. : 01 56 79 45 17
bsimon@largusdelassurance.com

LE SALON DE RECRUTEMENT
LE NOUVEL ÉVÉNEMENT CRÉÉ PAR

L'ARGUS DE L'ASSURANCE **Le Monde** **La Tribune**

AUJOURD'HUI

Retour du soleil

MARDI 13 AOÛT

Le lever du soleil à Paris : 6 h 42
Coucher du soleil à Paris : 21 h 9

L'anticyclone situé sur l'Atlantique reprend de la force. Les perturbations sont rejetées sur le nord de l'Europe. Le beau temps revient sur la plupart des régions et les températures retrouvent des valeurs de saison.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.

Le matin des nuages bas seront souvent présents. L'après-midi des éclaircies se développeront. Les températures seront comprises entre 20 et 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.

Les bancs de brume ou les nuages bas présents au lever du jour se dissiperont rapidement et le temps sera largement ensoleillé. Les températures seront comprises entre 23 et 26 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.

Au lever du jour quelques bancs de brume seront présents. Ils se désagrégeront rapidement et malgré quelques passages nuageux le temps sera ensoleillé. Les températures atteindront 24 à 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.

Les rares bancs de brume présents au petit matin laisseront rapidement place au soleil. Les températures retrouveront des valeurs estivales comprises entre 26 et 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.

Les nuages bas parfois présents dans les vallées à l'aube se disloqueront et le soleil s'imposera. L'après-midi de petits cumulus de beau temps se formeront sur le relief. Les températures atteindront 25 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

Sur ces régions le soleil brillera tout au long de la journée. La tramontane et le mistral souffleront jusqu'à 60 ou 70 km/h en rafales. Les températures seront comprises entre 29 et 33 degrés.

13 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

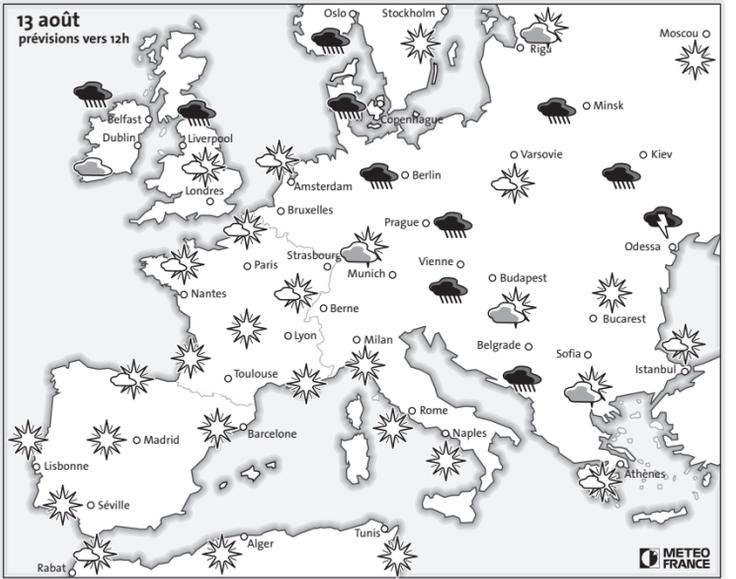
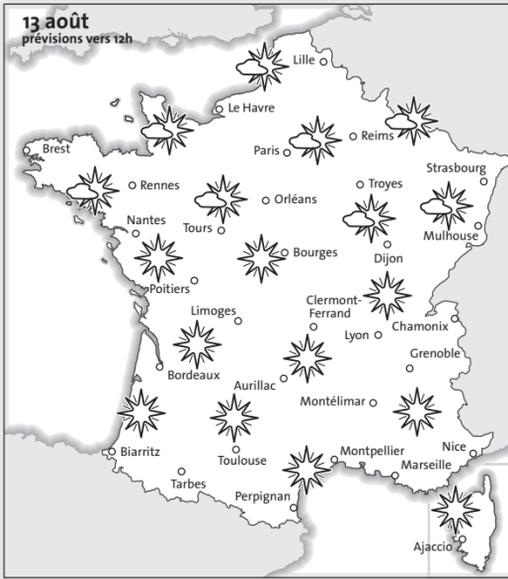
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid		17/35 S	
Ajaccio	16/28 S	Milan	17/29 S
Biarritz	13/23 S	Moscou	17/27 S
Bordeaux	12/27 S	Munich	14/19 N
Bourges	12/27 S	Naples	20/28 S
Brest	12/20 N	Oslo	15/21 P
Caen	15/20 N	Palma de M.	21/28 S
Cherbourg	12/20 N	Prague	13/17 P
Clermont-F.	12/27 S	Rome	18/27 S
Dijon	12/26 S	Séville	20/36 S
Grenoble	16/25 S	Sofia	14/23 N
Lille	13/25 N	St-Petersb.	17/24 S
Limoges	11/25 S	Stockholm	18/26 S
Lyon	15/27 S	Ténérife	20/28 S
Marseille	20/33 S	Varsovie	14/24 N
Nancy	12/26 N	Venise	17/28 S
Nantes	12/24 S	Vienne	15/17 P
Nice	20/26 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia		14/28 S
Buenos Aires		4/18 S
Caracas		27/30 P
Chicago		19/27 P
Lima		15/18 S
Los Angeles		18/23 S
Mexico		13/20 P
Montréal		22/30 P
New York		26/34 S
San Francisco		15/23 S
Santiago Ch.		6/22 S
Toronto		21/30 P
Washington DC		25/36 S

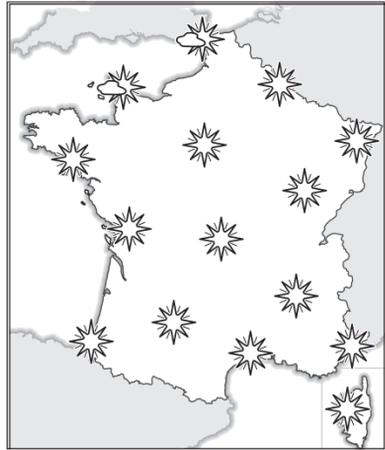
AFRIQUE		
Alger		19/30 S
Dakar		27/31 S
Kinshasa		20/30 S
Le Caire		26/40 S
Nairobi		13/24 S
Pretoria		10/25 S
Rabat		22/27 N
Tunis		22/32 S

EUROPE		
Amsterdam		15/21 N
Athènes		25/32 S
Barcelone		20/25 S
Belfast		15/18 P
Belgrade		17/24 P
Berlin		18/20 P
Berne		13/19 N
Bruxelles		14/24 S
Bucarest		16/26 S
Budapest		15/17 N
Copenhague		17/22 P
Dubai		14/19 C
Dubai		30/39 S
Hanoï		15/21 S
Hongkong		26/28 S
Jérusalem		19/34 S
New Delhi		27/31 P
Pékin		20/32 S
Séoul		20/24 P
Singapour		26/31 P
Sydney		9/17 S
Tokyo		26/32 P

ASIE-Océanie		
Bangkok		27/33 P
Beyrouth		27/33 S
Bombay		27/29 P
Djakarta		23/31 S
Dubai		30/39 S
Hanoï		15/21 S
Hongkong		26/28 S
Jérusalem		19/34 S
New Delhi		27/31 P
Pékin		20/32 S
Séoul		20/24 P
Singapour		26/31 P
Sydney		9/17 S
Tokyo		26/32 P



Soleil
 Peu nuageux
 Couvert
 Brèves éclaircies
 Averses
 Pluie
 Orage
 Neige
 Brouillard
 Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 14 AOÛT

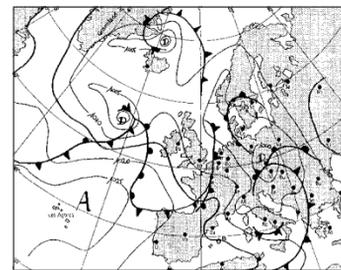
Tarif Famille : Paris/Toulouse 41 € ttc.

AIR FRANCE

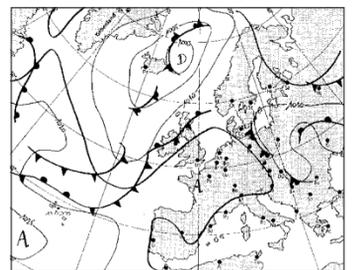
Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.

Le 14 août

Le matin des nuages bas seront parfois présents, en particulier sur la moitié nord du pays. L'après-midi le soleil s'imposera sur l'ensemble du pays. Les températures gagneront encore quelques degrés.



SITUATION LE 12 AOÛT À 0 HEURE TU



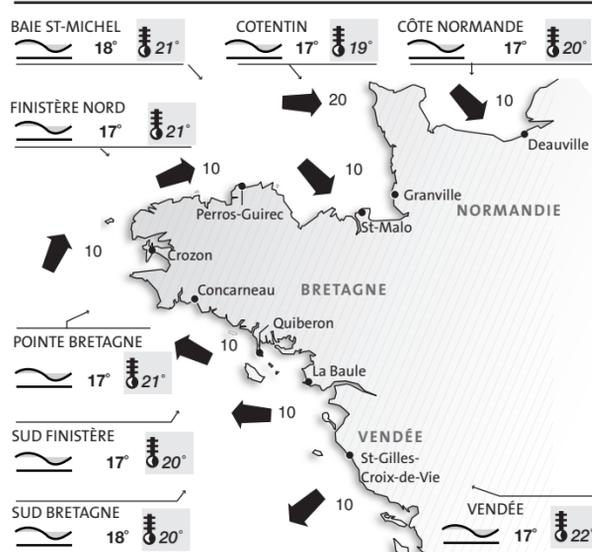
PRÉVISIONS POUR LE 14 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

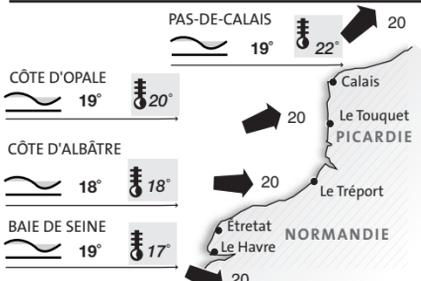
Le 13 août vers 12 heures

Le ciel reste nuageux près des côtes de la Manche même si de belles éclaircies apparaissent l'après-midi. Partout ailleurs, le soleil revient franchement.

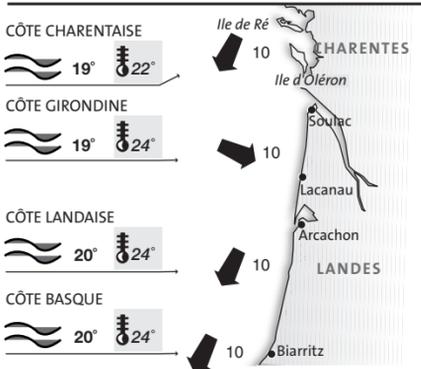
Ouest



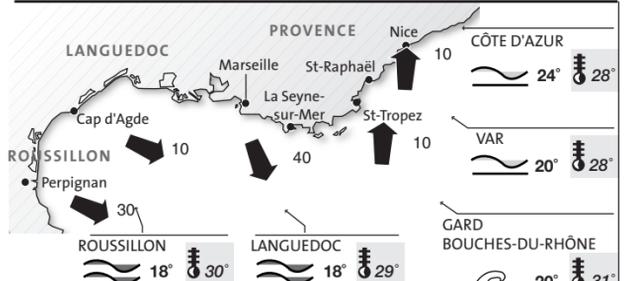
Nord



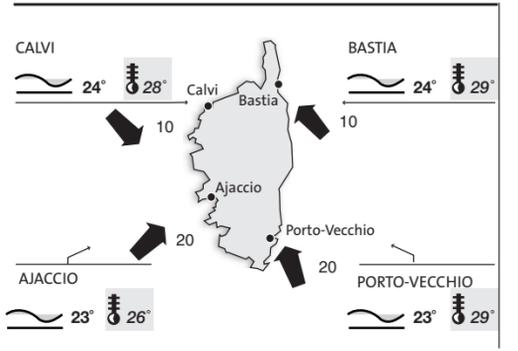
Sud-Ouest



Sud



Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 191

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 286

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Des mots dans les dessins. Ruminant fournisseur de poils. - II. Sort des limites. Passer à l'action. - III. Que l'on pourra classer. Remplacé par l'euro. - IV. Le feu aux organes. Belle des prairies. Drain. - V. Homme à la chaîne. De l'eau de rose dans les sentiments. - VI. Frisées. Parlé dans le Sud. - VII. Prioritaires si vous êtes dedans. Dans l'erreur.

VERTICALEMENT

Moi. - VIII. Sa silhouette tient le haut de l'affiche cet été. Légume d'été et condiment. - IX. Arme à manier avec précaution. Abandonnée à la mer ou en forêt. - X. Y arriver est déjà un exploit. Du cochon chez les orfèvres.

le vichy ou dans la cretonne. - 4. Les Etats-Unis en VO. Tomba finement. - 5. Tendues au passage. Personnel. - 6. Trouble le silence des agneaux. Super-nana. - 7. Bout de terrain. Se jette en Seine. - 8. Article. Hirondelles des mers. - 9. Jetés pour atteindre le but. Du mouvement dans les actions. - 10. En mouvement dans l'action. Voyelles. - 11. Boucle dans la Botte. Dangereusement chargée. - 12. Dans le sable.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 190

Horizontalement

I. Morale. Pépin. - II. Atèle. Badine. - III. Nanas. Etendu. - IV. INED. Mur. Set. - V. Sibérie. Xr. - VI. Ah. Narrent. - VII. Nom. Rle. Goal. - VIII. Cracra. Paroi. - IX. Edison. Egout. - X. Sénat. Fiente.

Verticalement

1. Manigances. - 2. OTAN. Horde. - 3. Rènes. Main. - 4. Aladin. CSA. - 5. Les. Barrot. - 6. Merlan. - 7. Beurré. - 8. Patrie. Pei. - 9. Ede. Engagé. - 10. Pins. Toron. - 11. Index. Août. - 12. Neutralité.

Les caramels

mier. Aussi calculateur que gourmand, il constate alors que, quel que soit le sachet prélevé, la grand-mère pourra respecter avec les sachets restants le principe de parité : le reste peut toujours être réparti en deux groupes de 7 sachets contenant au total le même nombre de friandises.

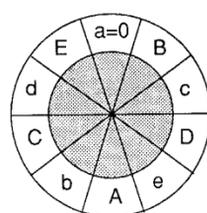
Tous les paquets contiennent-ils forcément le même nombre de caramels ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

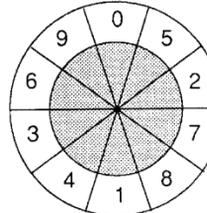
Solution dans *Le Monde* du 20 août.

Solution du jeu n° 285 paru dans *Le Monde* du 6 août.

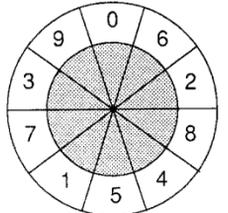
Seuls le 1 et le 5 peuvent faire face au zéro. En désignant les numéros inscrits dans les alvéoles par des lettres, comme sur le dessin, on parvient à la condition : $A - a = B - b = C - c = D - d = E - e$. Cette différence commune vaut A puisque $a = 0$.



En faisant la somme des 10 nombres, on parvient à : $2(b + c + d + e) + 5A = 45$. A est donc un nombre impair. Par ailleurs, $b, c, d, e, A, b+A, c+A, d+A, e+A$ doivent décrire les nombres de 1 à 9, ce qui ne laisse plus que deux possibilités : $A = 1$ ou $A = 5$. Si $A = 1$, les nombres b, c, d, e prennent, dans le désordre, les



valeurs paires. Il y a donc 24 façons de compléter les cylindres, autant que de permutations de ces 4 nombres. Si $A = 5$, les nombres b, c, d, e prennent, dans le désordre, les valeurs 1, 2, 3, 4, ce qui donne encore 24 nouvelles solutions. Voici, à titre d'exemple, une solution correspondant à chacun des cas.



Le site aux mégalithes, fragilisé par l'intense fréquentation touristique, est depuis plus d'une dizaine d'années au centre d'une bataille entre les Monuments historiques et les habitants, qui refusent de partir ou contestent le dernier aménagement prévu par les pouvoirs publics

Carnac, trois mille pierres d'achoppement

CARNAC

de notre envoyé spécial

Deux drapeaux bretons flottent au sommet de la Petite Métairie de Kermario, près de Carnac. Sur le toit, en grosses lettres blanches, une inscription – « Crêperie » – annonce la vocation de l'endroit. Ces trois petites maisons, vieilles de plus de deux siècles, sont situées en bordure des fameux alignements mégalithiques. Leurs propriétaires, les époux Mary, sont le cauchemar de l'administrateur du site et le bastion de l'association Menhirs libres, qui bataille depuis une douzaine d'années contre les Monuments historiques, c'est-à-dire contre Paris et son Etat tentaculaire. Avant de se restaurer ou d'acheter l'un des innombrables souvenirs qui peuplent la boutique – bric-à-brac à mi-chemin entre Lourdes et le Mont-Saint-Michel –, les visiteurs peuvent lire des placards vengeurs qui racontent la lutte du David breton contre le Goliath parisien.

Aujourd'hui, Céline et Guy Mary sont menacés d'expulsion, mais ne manifestent pas la moindre intention de lever le camp. Ce qui inquiète le maire de Carnac, Jacques Bruno : « Si on les expulse, ce sera dramatique. » De son côté, le Centre des monuments nationaux, qui gère le site, échaudé par les polémiques et les manifestations à répétition, n'avance plus qu'avec prudence. Sous la pression des évènements – et des irréductibles Bretons –, le projet d'aménagement du site a beaucoup évolué. Pas assez, estime Menhirs libres. Pourtant, l'ancienne ferme, cœur du litige, a sans doute un bel avenir devant elle. Quant au cou-

ple Mary, il serait assuré de rester ici, jusqu'à sa retraite, s'il consent à la transaction qui lui est proposée.

Le 30 juin a eu lieu une réunion de concertation avec les inflexibles Mary. Les pouvoirs publics ont réitéré leur proposition d'acheter la Petite Métairie, ainsi que les dix hectares qu'ils possèdent – le montant de la transaction n'est révélé par aucune des parties. Ils pourront s'ils le désirent poursuivre leur activité commerciale – fort prospère – jusqu'à leur retraite. « Nous voulons rester chez nous », rétorque Céline Mary. Son mari, qui n'est pas du genre bavard, a l'air d'accord : « Je ne suis pas vendeur, qu'on me fiche la paix. »

Ils n'ont aucune confiance dans l'Etat, dont le discours a varié trop de fois. « On nous a d'abord soutenu qu'il fallait raser cette maison sans intérêt, insiste Céline Mary. Maintenant on nous assure qu'elle est très belle et qu'il faut la transformer en Maison des fées, en Maison des légendes. Peut-être bien qu'on logera quelqu'un d'autre à notre place. On nous a dit qu'on devait partir, et maintenant on nous annonce qu'on pourrait exploiter notre commerce. Pendant combien de temps ? Six mois, deux ans ? »

« SITE MUSÉIFIÉ »

Christian Obeltz, membre de l'association Menhirs libres, qui revendique 600 adhérents, pointe les incohérences du projet : « L'Etat veut muséifier le site. Pour nous, c'est un lieu où des gens vivent. L'usage des sols, constatée par l'administration, est d'abord due à une erreur des Monuments historiques, qui ont massivement et sauvagement débroussaillé

dans les années 1980. Ils veulent construire un bâtiment d'accueil de 2 000 m² à côté d'un parking géant : c'est inciter les visiteurs à aller tous au même endroit. Il faut au contraire installer de petites zones de stationnement le long du site avec des édifices ultralégers. Nous ne voulons pas de Menhirland. »

Pour Laurent Heulot, le nouvel administrateur du site, il n'est pas question de créer ici un parc d'attractions. Mais comment ne pas intervenir quand un site fragile est envahi chaque année par 500 000 personnes ? Les alignements mégalithiques s'étendent d'ouest en est, au nord

de la station balnéaire, sur quatre kilomètres environ. Ils sont divisés en trois secteurs : à l'ouest, le Ménec, au centre Kermario, plus à l'est Kerlescan, séparé d'un ultime secteur, moins étendu, le petit Ménec. Une route ouverte dans les années 1930 longe les alignements. D'autres voies tronçonnent le site, dont la D 119, très fréquentée l'été. Pendant la saison estivale, la ville passe, selon la municipalité, de 4 000 à 50 000 ou 60 000 habitants. Une marée de maisonnettes blanches pousse d'ailleurs à la périphérie de Carnac en direction de la zone sensible. Celle-ci est en partie protégée

par des plantations de pins effectuées au début du XX^e siècle. Mais les campings sont nombreux – il y en a quinze sur la commune – et certains se solidifient grâce à l'implantation de caravanes, comme à Kerlescan. Le maire assure n'avoir aucun moyen légal pour interdire la prolifération de ces lotissements déguisés.

Sur un mur du bureau de Jacques Bruno est accrochée une horloge, don de la Megalitic World Association. Le maire comprend que ses administrés aient pu se sentir spoliés : « L'Etat n'a pas agi avec beaucoup de doigté. Quand la préfecture organisait une réunion publique d'information, celle-ci avait lieu à Lorient. Personne n'y allait. Maintenant elles ont lieu à Carnac, mais on a perdu beaucoup de temps. » La situation est difficile pour l' élu municipal, qui doit défendre ses électeurs, mais ne peut rester insensible aux propositions de développement que lui fait miroiter l'Etat. Il rêve d'une inscription de sa commune sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Qui aurait pour conséquence de provoquer un afflux de visiteurs supplémentaire – donc de nuisances.

Jean-Pierre Mohen, préhistorien réputé, directeur du Laboratoire des musées de France, est auteur d'un rapport sur Carnac. Ses conclusions : « Le phénomène touristique n'est plus maîtrisable sans intervention. » Quelle intervention ? La dernière mouture du projet est issue de son étude. Il y reprend l'idée de l'extension du site protégé, qui va permettre de constituer une sorte de zone végétale tampon. A l'intérieur de ce périmètre, on ne devrait pouvoir circuler qu'à pied ou à vélo, le parking de 250 places étant déplacé à la périphérie, avec l'édifice destiné au centre d'interprétation. Celui-ci abritera également une boutique et une cafétéria. L'accès au site comme au centre sera gratuit. Seuls seront payants le parking (gardé) et les visites guidées (facultatifs). Les grillages seront ôtés. A terme, la circulation devrait être libre.

« La fermeture du site a permis la régénération de la végétation que nous entretenons, de manière douce, à l'aide d'un petit troupeau de moutons, indique Laurent Heulot. En 2001, 15 000 personnes ont eu accès au site grâce à des visites guidées et 120 000 ont pu le parcourir librement pendant la saison humide. Nous pourrions étendre ces visites en fonction de l'état du sol. » La route qui longe les alignements sera réservée aux vélos et aux piétons ; une autre voie sera créée, plus au sud, pour les voitures. Ce qui ne fera que déplacer les nuisances sur d'autres zones sensibles, estime Menhirs libres. Le centre d'interprétation comme l'aménagement paysager doivent faire l'objet d'un concours international. Ce chantier est estimé à plus de 15 millions d'euros. Il comprend la rénovation complète du petit Musée archéologique de Carnac, situé près de la mairie, où a été déposé le résultat des fouilles effectuées par Zacharie Le Rouzic au XIX^e siècle. Pour Jean-Pierre Mohen, il est capital qu'une nouvelle campagne archéologique soit lancée : « Sur le plan scientifique, presque tout reste à faire. »

Si, sur le papier, le projet semble raisonnable, il faut rester vigilant. Le sort de Locmariaquer incite à la prudence. C'est ici, à une vingtaine de kilomètres de Carnac, peu après La Trinité-sur-Mer, que se trouve un autre site mégalithique majeur, avec son célèbre dolmen, la Table des Marchands, et son non moins fameux Menhir brisé, géant abattu dès l'époque mégalithique. Le résultat des travaux conduits par l'Etat est consternant. Le terrain où se trouvent ces vestiges majeurs a été paysagé comme un médiocre jardin de banlieue, avec sa pelouse rase et ses sentiers sablés. C'est un architecte en chef des Monuments historiques qui a conçu le bâtiment d'accueil, expression de la très contestable « architecture invisible ». L'édifice est indigent, le site défigurée.

E. de R.

Emmanuel de Roux

L'opposition de Menhirs libres aux projets de l'Etat

C'EST POUR répondre à la dégradation de la zone des alignements qu'un projet d'aménagement est conçu par l'administration des Monuments historiques. Nous sommes en 1988, Geneviève Le Louarn est administratrice du site. Depuis 1888, l'Etat est en effet propriétaire des quelque 40 hectares où se trouvent les mégalithes. Autour des pierres, chacun peut circuler à sa guise.

En 1990, le ministre de la culture, Jack Lang, annonce la mise en place d'un projet « Grand Carnac » et prévoit l'acquisition d'une centaine d'hectares supplémentaires pour constituer une zone tampon autour des alignements. Mais l'administration culturelle « oublie » de consulter les « indigènes », qui apprennent par la presse les projets de l'Etat. Celui-ci fait poser, l'année suivante, 10 kilomètres de grillage pour isoler les menhirs. Il s'agit d'éviter le tassement du sol par les promeneurs et le déchaussement des mégalithes, ainsi que de permettre la reconstitution de la lande. En même temps, un belvédère est élevé pour permettre aux touristes d'avoir une vue d'ensemble

sur les alignements. Tout le monde s'accorde à trouver le belvédère « hideux », même le sénateur maire de Carnac, Christian Bonnet, ancien ministre de l'intérieur, pourtant favorable au projet. Au même moment, l'Etat laisse construire par une firme privée un Archéoscope, édifice indigent placé en bordure du site. A partir de cette taupinière de béton, les touristes peuvent emprunter un « petit train » automobile, qui fait le tour des alignements.

DÉMISSIONS EN CHAÎNE

Des associations se créent : SOS-Menhirs, Menhirs libres, SOS-Carnac, les Amis du musée. Manifestations, tumultes – Menhirs libres et les époux Mary sont au cœur de la bataille. En 1995, un attentat, non revendiqué, endommage l'Archéoscope. Christian Bonnet démissionne en 1996. Il est remplacé par Olivier Buquen. L'Etat procède à une enquête publique. Beaucoup la jugent « bâclée ». Et, sur place, 87 % des habitants de Carnac se disent défavorables au projet – mais les réponses ne sont pas assez nombreuses pour être significati-

ves, rétorque-t-on du côté de l'administration. Des acquisitions de terrains sont entamées. Une petite dizaine de maisons sont achetées. Elles sont destinées à être détruites. Ce qui n'est toujours pas fait.

Au sein du ministère de la culture, certains s'inquiètent de « cette vision purificatrice et abstraite des Monuments historiques ». En 1997, le projet des Monuments historiques est déclaré d'utilité publique. En revanche, le belvédère est rasé. En novembre 1998, Menhirs libres manifeste à Paris. L'association est reçue au ministère de la culture, où Catherine Trautmann a remplacé Philippe Douste-Blazy. Un nouveau chargé de mission est nommé. Il s'agit de Jean-Pierre Mohen, spécialiste chevronné des civilisations mégalithiques. En décembre, le maire de Carnac, Olivier Buquen, démissionne à son tour. Francis Thomas ceint l'écharpe. En janvier 1999, Jean-Pierre Mohen remet son rapport à Catherine Trautmann.

Les projets de l'Etat sont révisés à la baisse et recentrés sur un programme scientifique. Geneviève Le Louarn est remplacée par un char-



La Petite Métairie de Kermario, devenue le symbole de la lutte des habitants contre les administrateurs du site.

Révissez vos CLASSIQUES

REVISEZ CET ETC AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UN VERSAL LES CHEFS-D'OEUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde, R19, France Inter, FNAC

BARTÓK CONCERTOS POUR PIANO | andra-fricsay

L'ENTÉTANT MARTELEMENT DU PLAISIR. Du caractère baroque et ancien du premier concerto aux langoureux extatiques du troisième, il y a une immense distance et la conduite de Bartók qui, de lui, jusqu'à lui-même, cherche et trouve sa voie. Après la tuelle époque d'une totale musicalité et la sans abstraction de rien, il s'agit de papusaires et extrêmes européennes, d'écriture personnelle et d'autres hardesses, on peut s'élancer, jusqu'à ce point. Car c'est la transcendance de l'orchestre moderne, sensible et profondément humain, dans son désir de l'âme de "révéler les nombres entre eux en une véritable étrange musicale. Ne s'agit pas d'être choqué et exalté de son vivant. Le miracle en présent et enregistré est de reproduire à chaque instant le même étonnement et ce qui même émotion pour l'âme de l'écouter. Car c'est Andra et Ferenc Fricșay qui ont et savent convaincre de la pleine et vraie des œuvres de leur compatriote.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "MUSIQUE MAESTRO"

France Inter, FNAC

CINÉMA • Le festival tessinois s'est terminé, dimanche 11 août, par une journée consacrée à l'Afghanistan, avec projection de films ayant échappé aux talibans

Locarno couronne le cinéaste allemand Iain Dilthey pour « Das Verlangen »

LOCARNO (Suisse)
de notre envoyé spécial

Le jury du Festival de Locarno, présidé par le producteur Cedomir Kolar, a rendu dimanche 11 août un verdict qui a le mérite de distinguer le meilleur film du festival, avec le Léopard d'argent remis au splendide *Tan de Repente*, premier film de l'Argentin Diego Lerman, qui hérite également d'une mention spéciale attribuée à l'unanimité à l'ensemble de ses acteurs. Le Léopard d'or est allé à *Das Verlangen* (Le Désir), d'Iain Dilthey, le portrait d'une femme de notable qui dépérit dans son village et découvre le cadavre d'une jeune fille assassinée.

La compétition vidéo a consacré deux projets ambitieux : *Love and Diane*, de Jennifer Dworkin, qui retrace sur trois générations l'histoire d'une famille noire américaine minée par le crack et la cocaïne, et *Jeon Jang Keu I Hu* (Après la guerre), de Nobuhiro Suwa, Moon Seong-wok et Wang Xiaoshuai, où trois cinéastes asiatiques originaires de pays victimes de la deuxième guerre mondiale montrent comment l'histoire du monde s'inscrit dans la vie de trois individus. On peut regretter dans ce palmarès l'absence de deux films qui dominèrent la compétition : *Gerry*, de Gus van Sant, et *René*, d'Alain Cavalier. Tout aussi dommageable est une programmation pléthorique qui ne permet pas de déceler certaines tendances et pénalise, par l'absence de hiérarchisation, les bons films – et ils furent nombreux cette année – au profit d'œuvres plus médiocres.

Le moment fort de la fin du festival était la journée consacrée à l'Afghanistan, qui remplissait la double mission d'ancrer la programmation du festival dans l'ac-

Léopard d'or pour « Das Verlangen », du jeune cinéaste allemand Iain Dilthey, dernier volet d'une trilogie sur le désir débutée en 1999.



tualité et de meubler un dimanche habituellement creux. Cette journée a pour point de départ un épisode méconnu de la prise de Kaboul par les talibans, en 1996. L'une des premières initiatives de ces derniers fut d'interdire le cinéma et la télévision. Les studios de cinéma furent détruits, ainsi que de nombreux films, archives et passionnants, sur des enfants afghans réfugiés à la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan. Makhmalbaf examine leur situation scolaire et se concentre sur le cas d'une jeune fille qui refuse d'enlever sa burqa par peur des représailles des talibans alors qu'elle ne risque plus rien. Le festival projetait durant toute la journée une série de films tournés juste avant et peu après l'arrivée au pouvoir des talibans. Pourtant, le principe même d'une journée de projection souligne les limites d'une initiative qui aurait gagné à être programmée sur plusieurs journées, au lieu de privilégier

Le Léopard d'argent a récompensé le meilleur film de la compétition, « Tan de Repente », de l'Argentin Diego Lerman

ta comment se déroula l'opération de sauvegarde du cinéma afghan, et Niloufar Pazira, l'actrice et journaliste, protagoniste de *Kandahar*, de Mohsen Makhmalbaf.

Ce dernier présentait, dans la sélection Cinéastes du présent, *Aleph bay-e afghan*, son nouveau documentaire, austère, retenu et passionnant, sur des enfants afghans réfugiés à la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan. Makhmalbaf examine leur situation scolaire et se concentre sur le cas d'une jeune fille qui refuse d'enlever sa burqa par peur des représailles des talibans alors qu'elle ne risque plus rien. Le festival projetait durant toute la journée une série de films tournés juste avant et peu après l'arrivée au pouvoir des talibans. Pourtant, le principe même d'une journée de projection souligne les limites d'une initiative qui aurait gagné à être programmée sur plusieurs journées, au lieu de privilégier

une concentration de films qui se chevauchent en plus avec une table ronde.

Parmi les seize titres projetés se détachaient deux longs métrages. *Vortex* (1996), de Temor Hakimiar, mêle, avec une certaine virtuosité, la situation de la femme en Afghanistan et le problème de la drogue avec les déboires d'un père de famille qui se lance dans le trafic de drogue pour payer la dot de sa fille. *Vortex* a été le dernier film tourné dans l'Afghanistan des talibans. Plusieurs membres de l'équipe du film furent tués, en plein tournage, durant une attaque des talibans. Les images de cette attaque sont d'ailleurs présentes dans la séquence d'ouverture du film. L'unique copie du film fut conservée pendant des années dans l'armoire du réalisateur avant d'être récemment redécouverte. *Urui* (1995), de Noor Hashem Abir et Siddik Barmak, s'inscrit dans une veine très différente. Tourné au moment où se dessinait la défaite des troupes soviétiques, il décrit avec violence les troubles d'un combattant traumatisé par la mort de sa famille, massacrée par les troupes soviétiques, et en proie à de violentes hallucinations. Il reste maintenant à espérer que ces films ne restent pas confinés à un festival et au ghetto d'une journée spéciale, mais soient repris par une cinémathèque ou une institution qui les programme avec tout le soin nécessaire de manière qu'ils ne soient pas enterrés une deuxième fois.

Samuel Blumenfeld

Sur son site Internet, l'écrivain défend une « conception raciale » de la nationalité

Renaud Camus développe le programme de son « Parti de l'In-nocence »

AVEC son journal *La Campagne de France* (Fayard), Renaud Camus avait défrayé la chronique au printemps 2000, l'écrivain ayant été accusé de racisme et d'antisémitisme. En avril de cette année, il s'en expliquait longuement dans *Du sens* (POL, Le Monde des 24 mai et 14 juin).

Après avoir, avec la Société de ses lecteurs, appelé à voter contre Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle, Renaud Camus s'est abstenu aux législatives de juin. Au lendemain du scrutin, il expliquait sur son site personnel (distinct de celui des lecteurs, mais en dialogue permanent avec lui) que ce « manque d'enthousiasme », et même ce « dégoût », partagés selon lui par une bonne part du « peuple français », l'avaient conduit à imaginer la création d'un « Parti de l'In-nocence ». Ce concept ayant l'avantage de « poser l'innocence, philosophiquement, éthiquement, comme un idéal à atteindre... » et « de faire la liaison, par le biais de la nuisance, qui n'est qu'une sous-catégorie de la nocence, entre la morale, le contrat social, l'exigence de paix civile et l'écologie ».

De quoi s'agit-il ? De « promouvoir » et « défendre » « la sécurité et la tranquillité civile, la propriété et l'intégrité du territoire urbain, suburbain et rural, le paysage, le patrimoine historique, la culture dans sa diversité et la langue dans sa complexité ». Suit un « Avant-projet de programme » traitant des grands sujets comme l'école, l'écologie, la fiscalité, la politique internationale, l'Europe, que la présence de la Turquie « viderait de [son] sens », ou encore la culture « qu'on appelle jadis nationale, qui désormais l'est si peu et qui demain le sera bien moins encore ».

LES « AMIS DU DÉSASTRE »

Toujours au chapitre de la culture, le Parti de l'In-nocence combat le « multiculturalisme généralisateur » et le « métissage universel ». En ce qui concerne l'immigration, Renaud Camus se dit « profondément attaché au caractère français de la France et européen de l'Europe » ; il remarque que « le considérable afflux d'immigrés au cours des trente dernières années n'a pas coïncidé avec un accroissement de la douceur, de la civilité et de l'harmonie dans les échanges sociaux et dans la vie quotidienne ». En conséquence, il demande que « soit mis un terme effectif à l'immigration illégale, et que l'immigration légale soit rigoureusement limitée aux strictes

exigences du droit d'asile ». A la suite de ce texte, Renaud Camus a développé dans sept éditoriaux publiés sur son site du 28 juin au 5 août plusieurs points de son programme. S'en prenant à ceux qu'il nomme les « Amis du Désastre » (une « congrégation d'intellectuels organiques, de journalistes, de travailleurs sociaux et de présidents d'associations » dont *Le Monde* serait « la gazette »), il apporte quelques précisions. « Ainsi je dis qu'il y a une "immigration de masse" parce que c'est là ce qu'enseigne, selon moi, l'observation de la rue, des wagons de métro et des cours d'école. » A propos de la sécurité, le leader du Parti de l'In-nocence pense que les « dispositions sécuritaires doivent tenir compte de la situation actuelle », « où sont très clairement lisibles les prémices inquiétantes sinon d'une guerre civile, du moins d'une guérilla urbaine ou plutôt suburbaine ».

Soulignant ses « réserves à l'égard du concept d'égalité », Renaud Camus précise ce qu'il entend par les notions de « nation » et de « race ». Il écrit : « Pendant toute la durée de ce siècle-là (...), la nationalité (...) n'a cessé de perdre du terrain, en partie sous l'influence des intellectuels, des journalistes et des hommes politiques juifs, qui pouvaient difficilement s'en accommoder si leur famille ou eux-mêmes étaient d'immigration récente, puisqu'elle semblait mettre en cause, au moins dans un premier temps, leur appartenance à la nation. » « Est-ce là une conception raciste de la nationalité ? Disons plutôt que ce serait une conception raciale... », conclut-il.

Dans ces mêmes éditoriaux, Renaud Camus répond à certaines critiques apparues dans son propre camp à la lecture de son « programme ». Ainsi, l'écrivain et philosophe Alain Finkielkraut a-t-il émis des réserves sur la « conception raciale » développée par celui auquel il n'a jamais ménagé son soutien. De son côté, Rémi Pellet, professeur à Sciences-Po et vice-président de la Société des lecteurs de l'écrivain, a accusé celui-ci de « marichantalisme », tout en le dédouanant de tout « soupçon de racisme ou d'antisémitisme ». Sans rompre formellement avec Renaud Camus, il nous a déclaré qu'il jugeait sa démarche « absurde » et qu'il y déplorait le glissement du domaine de la littérature à celui de la politique, sans « éléments sérieux de démonstration ».

Patrick Kéchichian

Le palmarès

- **Léopard d'or**
Das Verlangen, de Iain Dilthey (Allemagne)
- **Léopard d'argent**
Tan de Repente, de Diego Lerman (Argentine)
- **Prix spécial du jury**
Man, Taraneh, Pansdah Sal Daram, de Rassul Sadr-Ameli (Iran)
- **Léopard pour la meilleure interprétation féminine**
Taraneh Alidousti pour *Man, Taraneh, Pansdah Sal Daram*, de Rassul Sadr-Ameli (Iran)
- **Léopard pour la meilleure interprétation masculine**

- Giorgos Karayannis pour *Diskoli Apocherestimi : O Babas Mou*, de Penny Panayotopoulou (Grèce/Allemagne)
- **Léopard d'or vidéo**
Jeon Jang Keu I Hu, de Nobuhiro Suwa, Moon Seong-wok et Wang Xiaoshuai (Corée du Sud) et *Love and Diane*, de Jennifer Dworkin (Etats-Unis/France)
- **Jury Semaine de la critique**
Forget Baghdad - Jews and Arabs - The Iraqi Connection, de Samir (Suisse/Allemagne)
- **Prix du public**
Bend It Like Beckham, de Gurinder Chadha (Grande-Bretagne).

L'EXPOSITION PHOTO DU JOUR



Rêve de Mali

Sortant du cadre réaliste de la photo de reportage, Philippe Fuissen a pris le parti, pour cette exposition, d'immortaliser sur sa pellicule les émotions et les sensations ressenties alors. Dans un élan esthétique et onirique, il substitue aux couleurs réelles des choses les teintes symboliques de l'Afrique telle qu'il se la remémore.

FNAC FORUM DES HALLES
75001 Paris.
Du 9 juillet au 1^{er} septembre.
Tél : 01-40-41-40-00
www.fnac.com
Photographe : Philippe Fuissen

Littérature

LAGRASSE

Le Banquet du livre

Littérature et cinéma, philosophie et vidéo sont au programme du Banquet du livre, rencontres annuelles de Lagrasse, village des Corbières. « La caverne. Le clair et l'obscur chez Roland Barthes », ou « comment sortir de l'esclavage qui nous enchaîne au monde de l'illusion, de l'inaccompli ? », tel est le thème choisi pour 2002. Avec la participation de philosophes et d'écrivains – François Wahl, Jean-Claude Milner, Tiphaine Samoyault, Daniel Pennac, Sylvie Garcia, Claude Imbert, notre collaborateur Francis Marmande, pour des lectures, des conférences et des ateliers. Un hommage est rendu à la cinéaste Claire Simon avec une sélection de ses films documentaires, tandis que d'autres films seront projetés la nuit, à 22 heures. Un atelier consacré à la civilisation grecque sera animé par Dominique Larroque-Laborde. Bistrot, librairies complètent l'accueil, à partir de 10 heures.

Le Banquet du livre. Jusqu'au 16 août. Association Le Marque-Page, Lagrasse (Aude). Tél. : 04-68-24-05-75. Hébergement, syndicat d'initiative de Lagrasse, tél. : 04-68-43-11-56. www.editions-verdier.fr/banquet.

Festival

POUGNE-HÉRISSON

Le nombril du monde

Pougne-Hérison, « nombril du monde » avec ses 380 habitants, accueille jusqu'au 17 août un Festival du sacré nombril. Soit un cocktail de contes, de théâtre de rue et d'apéro-conférences farfelues. Une légende dit qu'au commencement de l'humanité une gerbe enflammée, partant du village, dispersait le pollen d'histoires aux « quatre coins » de la planète. Le pèlerinage d'un jour pour constater si le nombril (un caillou marqué de quatre points cardinaux) est toujours là s'est transformé en un projet de développement en milieu rural.

Pougne-Hérison (Deux-Sèvres).
www.nombriil.com.

Cinéma

PARIS

Cycle Ernst Lubitsch

Le cinéma Le Racine propose jusqu'au 20 août un cycle consacré au cinéaste allemand, ouvert par *To be or not to be* (1942). *Le ciel peut attendre* (1943), *La Huitième Femme de Barbe-Bleue* (1938), *La Folle Ingénue* (1946), *Sérénade à trois* (1931), firent dire à Charlie Chaplin que Lubitsch « pouvait mieux que quiconque montrer la grâce et l'humour des affaires amoureuses ». Le Racine-Odéon, 6, rue de l'Ecole de Médecine, Paris-6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-19-68. Jusqu'au 20 août.

ESPRIT Août-septembre 2002

Le monde de l'après-11 septembre

☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

Sydney Pollack lutte contre l'épuisement

A 68 ans, le cinéaste et acteur américain paraît aussi fourbu que les héros d'« On achève bien les chevaux » (1969), projeté à Locarno

SYDNEY POLLACK est fatigué. De sa nuit passée tout d'abord, après la soirée où il a reçu un Léopard d'honneur à Locarno et présenté au festival tessinois *On achève bien les chevaux*. C'est cette adaptation du roman d'Horace McCoy sur les marathons de danse aux Etats-Unis durant la crise de 1929 qui le révéla auprès de la critique française, en 1969. « C'est tout de même incroyable de programmer un film pareil à minuit, devant un public aussi nombreux. Ce fut déjà un cauchemar complet de filmer des gens qui font la même chose dans un lieu clos. En plus, ils doivent aller de plus en plus lentement au fur et à mesure de l'histoire, alors que traditionnellement un film doit aller plus vite. J'avais mal pour le public. Il est 2 heures du matin, vous avez dîné, et il vous faut regarder Jane Fonda avancer comme un escargot. »

On ne sait pas comment le public a supporté cette expérience. Sydney Pollack, lui, l'a mal vécue. « Je me suis souvent demandé pourquoi j'étais finalement parvenu à réaliser ce film. Même si les Américains, à la différence des Français, ne savaient pas qui était Horace McCoy, tout le monde à Hollywood connaissait son roman. Chaplin avait essayé pendant longtemps de l'adapter mais McCoy en avait déjà vendu les droits dans un bar, un soir où il était ivre. J'avais pris la décision pendant le tournage de ne jamais sortir du salon de danse, à la différence de ce que fait le roman. C'était une décision très difficile à tenir. Une décision épuisante. »

D'autres choses épuisent Sydney Pollack. La réalisation, par exemple. « Je suis un metteur en scène paresseux, ou alors peureux, je ne sais pas, et c'est un peu par honte que je me suis mis à produire les films des autres : Sense and Sensibility d'Ang Lee ou Cold Mountain, le prochain film d'Anthony Minghella. » Ce qui l'éreinte aussi, c'est le métier de comédien, qu'il exerce avec parcimonie, chez Woody Allen (*Maris et Femmes*) ou Stanley Kubrick (*Eyes Wide Shut*). « Kubrick m'avait promis que le tournage de mon rôle dans *Eyes Wide Shut* ne prendrait pas plus de deux semaines. Ça a duré deux mois. Kubrick était un bon ami mais il m'a rendu fou. Je ne supportais plus la répétition des scènes. »

Rencontrer Sydney Pollack constitue une expérience étrange. Il est la copie conforme des photos de lui qui circulaient dans les années 1970. On pourrait croire qu'il se réfugie dans un caisson entre deux interviews, de manière à ne jamais changer d'apparence. Il porte toujours les mêmes lunettes, avec des bottes de cowboy et une chemise, dépoitrillée. Comme une image gravée dans le temps. Significativement, presque tous les per-

BIOGRAPHIE

► **1934**
Naissance à Lafayette (Indiana).

► **1965**
Sortie de « Trente minutes de sursis ».

► **1972**
Réalise « Jeremiah Johnson ».

► **1985**
« Out of Africa » remporte l'oscar du meilleur film.

► **1999**
Acteur dans « Eyes Wide Shut », de Stanley Kubrick.

sonnages de ses films – Robert Redford dans *Jeremiah Johnson* (1972) et *Le Cavalier électrique* (1979) ; Robert Mitchum dans *The Yakuza* (1975), Barbra Streisand dans *Nos plus belles années* (1973), Al Pacino dans *Bobby Deerfield* (1977) – vivent, d'une façon ou d'une autre, dans le passé et refusent le changement.

TONALITÉ DÉSENCHANTÉE

Sydney Pollack semble définitivement figé dans les années 1970, la décennie où il a signé ses meilleurs films et où son œuvre, inscrite dans une tonalité désenchantée et mélancolique, rencontrait miraculeusement le succès public. La suite est, certes, encore plus connue. *Out of Africa* (1985) et *La Firme* (1993) assurent toujours le succès commercial de Sydney Pollack. Mais là encore, le réalisateur semble autre part, offrant l'image surannée d'un homme installé, durablement, dans les seventies.

C'est peut-être l'effet de la programmation tardive de *On achève bien les chevaux*. Car Sydney Pollack revient toujours à cette période, comme s'il s'agissait d'un point névralgique autour duquel s'organise son existence. A défaut d'avoir vécu la crise économique qui sert d'arrière-plan à son film, il en aura été le légataire. Le couple formé par Jane Fonda et Michael Sarrazin aurait pu, si les circonstan-

ces l'avaient permis, donner naissance à Sydney Pollack lui-même. « Le film se déroule en 1932, trois ans avant ma naissance, à Lafayette, dans l'Indiana. Mon père était pharmacien et boxeur professionnel. Il a gagné sa vie sur le ring pour payer ses études. Il voulait devenir médecin mais il n'avait plus assez d'argent pour continuer. Il a donc opté pour des études de pharmacie, qui étaient plus courtes. »

Le cinéaste a commencé dans la vie par faire de la boxe. Ses velléités ont été contrariées par une vue défectueuse. Il s'est donc retrouvé à tondre des pelouses à South Bend, dans l'Indiana. Son père le força à économiser la moitié de ses revenus pour quitter une région dont Pollack se demande encore comment son paternel a pu y atterrir et comment lui-même a pu y vivre aussi longtemps. « A 17 ans je me suis enfui de cet endroit paumé, avec la bénédiction de mon père, pour aller à New York. J'avais assez d'argent en poche pour tenir un an. J'ai pris une chambre à la YMCA [les auberges de jeunesse américaines]. Puis j'ai ouvert les pages jaunes de l'annuaire pour choisir une école d'acteurs. Il s'avérait que c'était celle dirigée par Sanford Meisner, et qu'elle était la meilleure du pays. Mais c'était un hasard. J'ai rencontré Burt Lancaster sur le plateau de *The Young Savages* de John Frankenheimer. Il était persuadé que je devais deve-

nir réalisateur. Il m'a écrit une lettre de recommandation pour Lew Wasserman, qui était alors le tout-puissant patron de MCA Universal. Wasserman m'a reçu et m'a proposé de traîner dans le studio pour regarder. J'ai tout appris comme cela : en regardant. »

Sydney Pollack mène de front plusieurs projets personnels : l'un sur l'architecture, l'autre intitulé *The Adventures of Kavalier and Klay*, d'après le roman de Michael Chabon, best-seller aux Etats-Unis, dont le réalisateur américain se demande s'il parviendra à le financer. L'histoire de deux cousins juifs à New York pendant la deuxième guerre mondiale qui créeront un personnage de bande dessinée se réfugiant dans l'imaginaire. « Ce n'est pas une histoire classique de super-héros, elle n'intéressera donc que les adultes. »

Sydney Pollack a le temps de raconter des blagues. « Je me souviens d'un message du comédien Bill Murray sur mon répondeur, après mon Oscar pour *Out of Africa*. Il me disait : "Toutes mes condoléances. Je viens de regarder la télévision. Je ne savais pas que vous étiez très malade." » Cette reconnaissance officielle n'a effectivement pas eu que des bienfaits sur l'artiste Sydney Pollack. Aujourd'hui, on ne dira pas qu'il est malade. Il est seulement fatigué.

Samuel Blumenfeld



DOMINIC BUTNER

LES GENS DU MONDE

■ Selon *Le Journal du dimanche*, la société Film Oblige, dirigée par le producteur Franck Le Wita et Marc de Baysier, prépare un film à partir du *Dernier Mitterrand*, livre du journaliste Georges-Marc Benamou, dont elle a acheté les droits. Publié en 1997, cet ouvrage consacré aux derniers jours du président avait été attaqué par ses fidèles. Franck Le Wita songe confier la réalisation à Claude Goretta et rêve de Michel Bouquet dans le rôle principal, sans avoir contacté l'acteur jusqu'à présent. Le scénariste serait Jean-Michel Gaillard, ancien conseiller d'Hubert Védrine et de François Mitterrand à l'Elysée. Dans le *JDD*, Pierre Bergé exprime son hostilité et Jack Lang sa méfiance devant le projet de Franck Le Wita, qui hésite encore entre cinéma et télévision.

■ L'acteur américain Charlton Heston a révélé le 9 août dans une cassette vidéo que ses médecins l'avaient informé qu'il avait un dysfonctionnement neurologique « dont les symptômes sont caractéristiques de la maladie d'Alzheimer », affection dégénérative du système nerveux central. « Pour un acteur, il n'y a pas de plus grande perte que la perte de son public (...). Je ne peux pas me séparer de vous, c'est pourquoi je ne vous exclurai pas de cette étape de ma vie », a affirmé l'interprète de *Ben Hur*, aujourd'hui âgé de 78 ans. Nancy Reagan, dont le mari Ronald est atteint de la même maladie, s'est déclarée « extrêmement triste » à l'annonce du mal qui touche un vieil ami de leur famille.

■ La cinéaste allemande Leni Riefenstahl a déploré le 9 août que « les Tziganes aient souffert sous le nazisme », après qu'une association eut annoncé une action en justice contre la réalisatrice pour avoir sélectionné des Tziganes comme figurants dans un camp de concentration nazi (*Le Monde* des 11 et 12 août) lors du tournage de son film *Tiefeland* (1940). Selon la maison de production de la cinéaste, connue pour avoir collaboré avec les nazis, celle-ci, qui aura 100 ans le 22 août, est aujourd'hui « consciente que beaucoup de Tziganes sont morts dans des camps de concentration ».

■ La *Fille d'Ipanema* a 40 ans et les Brésiliens célèbrent cette chanson de bossa-nova devenue un des symboles de Rio, de sa langueur et de ses plages. Un concert des Cariocas, premier groupe à avoir interprété le titre d'Antonio Carlos Jobim et Vinícius de Moraes en août 1962, a réuni des centaines de fans et une émission spéciale consacrée à la chanson passe en boucle à la télévision. Environ 200 artistes ont repris *The Girl from Ipanema* : Astrud Gilberto et Stan Getz, Frank Sinatra, Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan, Nat « King » Cole, Al Jarreau ou Lio.

TÉLÉVISION

Traversée du désert

L'Algérie est un pays à 80 % désertique dont les populations du Sud, nomades, ont régulièrement besoin d'un ravitaillement en produits de première nécessité. La Société nationale des transports routiers dépêche régulièrement trente camions à l'assaut du désert, pour un périple de 3 000 kilomètres entre Béchar, à 700 kilomètres au sud-ouest d'Alger, et Timiaouine, près de la frontière malienne. Djamel Azizi et Abderrahmane Benarous ont suivi pendant onze jours d'un voyage harassant les conducteurs de ces machines antédiluviennes – où il fait souvent près de 70 degrés. Ces routiers au long cours sont soumis aux humeurs du désert ainsi qu'à celles de leurs vieux bahuts. Ils surmontent néanmoins pannes, crevaisons et enlissements avec un fatalisme et un humour de têtes brûlées. Les pauses ont lieu à l'ombre des remorques, et le soir, la fête s'organise à la lumière des phares. Le thé à la menthe circule d'un camion à l'autre. La caméra tire parti de la profondeur des paysages et de cette irréelle chenille de camions traversant la poussière. Ce documentaire aux images magnifiques (coproduction France 5 - FRP) rappellera peut-être à certains *Le Salaire de la peur*, d'Henri-Georges Clouzot. La nitroglycérine en moins. – B. Ch.

« Algérie, transporteurs de bonheur », mardi 13 août, 16 h 35, France 5.

RADIO

MARDI 13 AOÛT

► Visite guidée

10 h 10, France-Inter
Philippe Debrenne propose un tour d'horizon du côté des « Musées de la musique », avec Frédéric Dasso, directeur du Musée de la musique de Paris. Reportages au Musée de la vieille à roue et au Musée de Nemours.

► XVII^e Rencontres de Pétrarque

19 h 00, France-Culture

Jusqu'au vendredi 16 août, France-Culture diffuse la XVII^e édition des Rencontres de Pétrarque, placée sous le thème « Le nouveau désordre mondial : La fin des certitudes », et organisée en collaboration avec *Le Monde* et le Festival de Radio France & Montpellier. Après *La Montée des populismes*, un débat animé par Thomas Ferenczi (lundi 12 août), *Peut-on parler d'un choc des civilisations ?*, animé par Sylvain Bourmeau.

MARDI 13 AOÛT

► Comédie de l'innocence

16 h 55, Canal+

Un jeune garçon prétend que celle qui se dit sa mère ne l'est pas. Un conte surréaliste et décalé, réalisé avec virtuosité par Raoul Ruiz en 2000. Avec Isabelle Huppert, Jeanne Balibar et Charles Berling.

► Il était une fois une famille des Landes

20 h 15, Arte

Un beau feuilleton documentaire sur l'évolution de la vie paysanne et de la Chalosse. Il a filmé la vie quotidienne de leur famille, leurs espoirs, leurs craintes et leurs engagements, en un premier documentaire intitulé *La Part des choses*, puis est revenu à la ferme vingt ans après. Cela donne un feuilleton en cinq épisodes diffusé cette semaine. Jeannot a connu toutes les étapes d'une formidable transformation : l'exode rural, la mécanisation, la productivité à tout prix et, à présent, les révisions déchirantes. Le documentaire réussit à transmettre la passion chaleureuse et tranquille de ces gens, au point que le téléspectateur finit par avoir l'impression de faire partie de la famille. La réalisation donne sens au quotidien.

► Brian Epstein, le cinquième Beatle

20 h 45, Planète

On croyait l'appellation réservée à George Martin, le producteur des « Fab Four », voire à Stuart Sutcliffe, leur premier bassiste, précocement disparu. Mais Paul McCartney est formel : c'est à Brian Epstein, manager du groupe, que revient le titre de « cinquième Beatle ». Accumulant les témoignages de célébrités (McCartney, Marianne Faithfull) et d'anonymes (sa tante, son domestique.), promenant sa caméra entre Liverpool et Londres, Anthony Wall retrace avec intérêt le destin tragique de ce fils de la bourgeoisie juive liverpuldienne, jeune homosexuel introverti et solitaire rêvant de théâtre, mort en 1967 d'une surdose de barbituriques. Patron d'un magasin de disques, Brian Epstein sera le premier à reconnaître le génie de John Lennon et de Paul McCartney, alors éconduits par plusieurs labels. Il contribuera à les imposer en Amérique, mais son influence diminuera avec le succès du groupe.

► On n'a qu'une vie

20 h 55, TF 1

Le matin de son mariage, Claire (Marianne Basler), prise de panique, s'enfuit alors que la noce l'attend à la mairie. Grégoire (Robin Renucci), alors

en pleine crise de la quarantaine et dont le couple bat de l'aile, part en voyage d'affaires. Tous deux se rencontrent à l'aéroport : coup de foudre pour Grégoire, bravade pour Claire. Ils prennent la tangente et fuguent ensemble vers Malte. La mer, l'amour, quelques ruelles pittoresques et le tour est joué ! On nage en plein dépliant touristique, et, malgré le talent des acteurs, on n'arrive pas à croire une seconde à cette histoire. Seule note cocasse, les mésaventures d'un inspecteur privé au look totalement ringard, payé par l'ex-futur époux pour filer la dame.

► Vieilles canailles

20 h 55, France 2

Dans le petit village irlandais de Tully More, un habitant gagne au loto. Jackie O'Shea (Ian

Bannen) et Michael O'Sullivan (David Kelly) se mettent en tête de trouver l'heureux veinard pour profiter de ses largesses. Par élimination, déployant des trésors d'imagination, ils trouvent celui qui est le plus susceptible d'avoir remporté l'objet de leur convoitise. Une comédie irlandaise rurale enlevée, réalisée par Kirk Jones en 1998.

► Festival de jazz de Marciac

23 heures, Arte

Depuis le 2 août, le Festival de jazz de Marciac fête ses 25 ans et invite pour l'occasion les plus grands noms du jazz. Arte retransmet en direct le bouquet final, les concerts de Michel Camilo puis de Ray Baretto, accompagnés de leurs formations, et un florilège des meilleurs moments du festival.

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 12 AOÛT

TF1

16.10 Pacific Blue Ombre et lumière. Série **17.05** Melrose Place Une étrange obsession. Série **17.55** Sous le soleil Lucie. Série **18.55** Qui veut gagner des millions? **20.00** Journal, Météo.



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC Comité d'accueil. Série. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier, Charlotte Valandrey, Alain Doutey, Yves Jacques. **9124541**
Le braquage d'un fourgon contenant du matériel de fabrication de cartes d'identité et une filière de passeurs « important » de la main-d'œuvre clandestine sont deux dossiers de Cordier.

22.35 ÇA VAUT LE DÉTOUR Magazine présenté par Laurent Mariotte. **1509096**

23.50 Affaires non classées Secrets de famille. Série **3034980** **1.25 Rallye.**

2.10 Très chaise **3.05** Reportages Soixante ans ! Et bien danse maintenant **3.30** Nul ne revient sur ses pas [8/12]. Feuilletton **3.55** Histoires naturelles **4.50** Musique (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

20.15 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 130 min) **RTBF 1**
20.36 La vie est belle ■■ Roberto Benigni (Italie, 1998, v.m., 1 min) **TSR**
20.37 Mary à tout prix ■■ Bobby Farrelly et Peter Farrelly. Avec Cameron Diaz (Etats-Unis, 1998, v.m., 1 min) **TSR**
20.45 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) **○**
20.45 Passage à l'acte ■■ Francis Girod (France, 1996, 100 min) **○**
20.50 Le Thé au harem d'Archimède ■■ Mehdi Charef (France, 1984, 115 min) **○**
21.00 Pain, amour et jalousie ■■ Luigi Comencini (Italie, 1954, N., v.o., 95 min) **○**
22.20 Le Port du désir ■■ Edmond T Gréville (France, 1954, N., 90 min) **○**
22.35 La Filles à la valise ■■ Valerio Zurlini (Italie, 1961, N., v.o., 120 min) **○**
23.50 37°2 le matin (version longue) ■■ Jean-Jacques Beineix (Fr., 1991, 175 min) **○**
0.15 Mima ■■ Philomena Esposito (France, 1990, 80 min) **○**
0.20 Conte d'hiver ■■ Eric Rohmer (France, 1991, 115 min) **○**

FRANCE 2

16.35 Le Numéro gagnant **17.00** Jesse Une voiture très particulière. Série **17.20** Hartley, cœurs à vif **18.10** Tous au club **18.55** JAG Recovery. Série **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.45 Journal, Météo.



20.55 FRÈRES D'ARMES Point de rupture **○** 1454676. La dernière patrouille **○** 7731305. Série. Avec Damian Lewis, Donnie Wahlberg, Peter O'Meara, Matthew Settle. **411522**
Dans Point de rupture, en Wallonie, en janvier 1944, un commandant qui a failli causer la perte d'un grand nombre de soldats est relevé de ses fonctions par ses pairs.

23.15 URGENCES Sois seréine mon cœur **○** 478251. Tous pour eux **○** 82771. Série. Avec Anthony Edwards, Noah Wyle, Alex Kingston, Julianna Margulies, Laura Innes.

1.10 Musiques au cœur de l'été Concert .

2.25 Mezzo Marc Minkowski, les sentiers de la gloire **2.50** Contre-courant La guerre des mouches **3.40** 24 heures d'info **4.05** Contre-courant Chambord sauvage : Renaissance [2/2] (55 min).

FRANCE 3

16.55 Côte vacances A Dax **17.55** Foot 3 Magazine **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 CRÉBUS ■■ Film. Jean Giono. Avec Fernandel, Marcelle Ranson, Rellys, Miquel Gamy, Paul Préboist. *Comédie de mœurs* (Fr., 1960, N.). **411522**
La vie d'un berger est bouleversé lorsqu'il découvre une fortune en billets de banque. Une fable morale qui est aussi le seul film réalisé par Jean Giono.

22.50 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Le poids du scandale. Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Simone Weber, Isabelle Coutant-Peyre, Massimo Giargia, François Marcantoni, J.-F. Kahn, etc. **8369251**

0.45 Foot 3 Magazine **1.15** La Case de l'oncle Doc Deux naissances pour un bébé **2.05** Capitaine Flam La disparition d'un acteur **2.25** Soir 3 **2.55** Thalassa **4.20** Côte vacances A Dax (55 min).

CANAL+

16.45 Les Initiés Film. Ben Younger. *Suspense* (EU, 2000) **○** *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Daria Un ange passe. Série **19.05** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.05** Burger Quiz.



20.45 L'ELUE Film. Chuck Russell. Avec Kim Basinger, Jimmy Smits, Rufus Sewell, Angela Bettis, Holliston Coleman. *Fantastique* (EU, 2000) **○**. **687942**
Une femme doit protéger sa jeune nièce convoitée par une secte satanique. Un mélange de clichés fantastiques sulpiciens et de problèmes moraux.

22.30 PORTRAITS - SAMY INTIME Documentaire. Gilles de Maistre. **80541**
23.25 Cecil B. DeMented ■■ Film. John Waters. Avec Melanie Griffith. *Comédie satirique* (EU, 2000) **○** 9650305.

0.50 Spin City (v.o.). Série **1.10** Les Griffin (v.o.). Série **1.35** Un président en ligne de mire Téléfilm. A. Mastroianni (EU, 2000) **○**
3.05 Stick **3.40** L'Homme des foules Film. John Lvoff. *Drame* (Fr. - Port., 2000, 95 min) **○**

FRANCE 5 / ARTE

17.30 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète [8/13]. Le parc de Yellowstone **19.00** Nature Enterrés vivants **19.45** Arte info **Météo 20.15** La Vie en feuilletton Il était une fois une famille des Landes. [1/5].



20.45 YENTL ■■ Film. Barbra Streisand. Avec Barbra Streisand, Mandy Patinkin, Amy Irving, Nehemiah Persoff, Steven Hill. *Musical* (EU, 1983, v.o.). **931305**
Au début du siècle, dans une communauté juive des environs de Dublin, une jeune fille se déguise en homme pour pouvoir entrer à l'école rabbinique. Une performance d'actrice.

22.55 GRAND FORMAT - LE DERNIER VOYAGE DE JUPITER Documentaire. Manfred Waffender (All., 2002). **796725**
0.25 Court-circuit (le magazine) Magazine **8979161.**

1.15 Why Are You Creative? Takeshi Kitano. Documentaire **26908597** **1.20** Scarface ■■ Film. Howard Hawks. Avec Paul Muni, Ann Dvorak. *Policier* (EU, 1932, N., v.o., 90 min) **5310329.**

M 6

17.50 Le Clown L'apôtre de la vérité. Série **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Le mandala du dragon. Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Drôle de jeu. Série.



20.50 L'ŒIL AU BEUR(RE) NOIR ■■ Film. Serge Meynard. Avec Smaïn, Pascal Légitimus, Julie Jézéquel, Martin Lamotte, Dominique Lavanant. *Comédie* (France, 1987) **○**. **413454**
Les mésaventures d'un jeune beur en quête d'appartenance. Une comédie sympathique sur fond de gentille critique sociale.

22.35 LE CHIEN DES BASKERVILLE ■■ Film. Terence Fisher. Avec Peter Cushing, André Morell, Christopher Lee, Marla Landi, David Oxley. *Suspense* (GB, 1959) **○**. **4451015**

0.10 Le Cid ■■ Film. Anthony Mann. Avec Charlton Heston, Sophia Loren. *Comédie dramatique* (It. - EU, 1961) **○** 71174787 **2.59** Météo **3.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (360 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Musiques.
21.00 Fiction.
22.00 Journal.
22.10 Terres étrangères. Le Voyage aux Malouines. 22.30 Le Tour du monde en porte-conteneurs. 23.30 L'Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle Espagne.
23.50 D'un titre à l'autre, histoire de titres.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 51st Festival Pablo Casals de Prades. Par le Quatuor Talich. Œuvres de Haas, Ullmann, Klein, Schulhoff.
21.30 22^e Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Œuvres de Scriabine, Liszt. En direct.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Enfants du siècle (n°2) : George Sand et Franz Liszt. Œuvres de Liszt, Berlioz, Paganini, Liszt, David, Schubert et Liszt, Weber, Meyerbeer, Viardot.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres d'Undine, Berlin, Liszt, Bach.

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.35** Perry Mason La femme qui en savait trop. Série **16.10** Pacific Blue Impression de déjà-vu. Série **17.05** Melrose Place Le voyage de nocces est fini. Série **17.55** Sous le soleil Les raisons du cœur. Série **18.55** Qui veut gagner des millions? Divertissement **20.00** Journal, Météo.



20.55 ON N'A QU'UNE VIE Téléfilm. Jacques Deray. Avec Robin Renucci, Marianne Basler, Franco Interlenghi, Antonella Lualdi, Margot Sikabonyi (France, 2002). **9028313**
Dans un aéroport, un homme et une femme qui ne se connaissent pas tombent amoureux instantanément, se côtoient mais mentent sur leur situation respective.

22.40 48 HEURES DE PLUS Film. Walter Hill. Avec Eddie Murphy, Nick Nolte, Brian James, Kevin Tighe, Ed O'Ross. *Policier* (Etats-Unis, 1990) **○**. **6277706**
Un policier fait sortir un petit truand de prison pour attirer un gros trafiquant de drogue. La suite opportuniste et inutile d'un succès construit sur le tandem Nick Nolte-Eddie Murphy.

1.00 Très chaise **2.10** Reportages Danser ! A la folie, passionnément **2.35** Muay Thai, en route vers la gloire **3.25** Nul ne revient sur ses pas [9/12]. Feuilletton **3.55** Histoires naturelles **4.45** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.30 Conte d'hiver ■■ Eric Rohmer (France, 1991, 110 min) **○**
16.05 Pain, amour et jalousie ■■ Luigi Comencini (Italie, 1954, N., v.o., 90 min) **○**
17.00 Jimmy Hollywood ■■ Barry Levinson (Etats-Unis, 1994, 115 min) **○**
18.15 Hôtel du Nord ■■ Marcel Carné (France, 1938, N., 115 min) **○**
19.00 Passage à l'acte ■■ Francis Girod (France, 1996, 105 min) **○**
20.45 Ils vont tous bien ■■ Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min) **○**
20.45 Généalogies d'un crime ■■ Raoul Ruiz (France, 1996, 110 min) **○**
20.55 Le Mystère von Bülow ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1990, 125 min). **13^{ème} Rue**
21.00 Zoulou ■■ Cy Endfield (Grande-Bretagne, 1964, 135 min) **○**
22.05 Mr Freedom ■■ William Klein (France, 1969, 90 min) **○**
22.25 David Copperfield ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1935, N., v.m., 130 min). **TCM**
22.50 L'Enfer dans la ville ■■ Renato Castellani (France - Italie, 1958, N., v.o., 95 min). **Paris Première**
22.50 La Baby-Sitter ■■ René Clément (France - Italie, 1975, v.o., 105 min) **○**
1.30 Innocent Blood ■■ John Landis (Etats-Unis, 1993, v.o., 115 min) **○**

FRANCE 2

12.20 Pyramide jeu **13.00** Journal, Météo **13.45** Inspecteur Morse Le venin du serpent. Série [1, et 2/2] **15.40** L'Enquêteur Pour l'amour de Laura. Série **16.30** Le Numéro gagnant jeu **17.00** Jesse Jeu de rôles. Série **17.20** Hartley, cœurs à vif Série **18.10** Tous au club Magazine **18.55** JAG Le prisonnier. Série **19.50** Un gars, une fille En voiture. Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 VIEILLES CANAILLES ■■ Film. Kirk Jones. Avec Ian Bannen, David Kelly, Fionnula Flanagan, Susan Lynch, James Nesbitt. *Comédie* (Irl. - GB - EU, 1998) **○**. **885400**
Imposture autour d'un billet de Loto gagnant. Une comédie rurale irlandaise plutôt enlevée.

22.25 UN LUNDI TROUBLE (STORMY MONDAY) ■■ Film. Mike Figgis. Avec Melanie Griffith, Tommy Lee Jones, Sting, Sean Bean. *Policier* (GB, 1988) **○**. **5872874**
Le propriétaire d'une boîte de jazz résiste à un promoteur lié à la Mafia qui veut racheter tout le quartier.

0.00 Journal de la nuit, Météo **0.20** ADN, menace immédiate Les transformations. Série **1.00** Changer la vie Best of.

FRANCE 3

14.05 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jean-Pierre Mocky. **Route**
16.15 Match magazine. Le bidonville de Cassis. La voyage de l'héroïne. Marinette Pichon : à la conquête de l'Amérique. **Match TV**
16.25 Courts particuliers. Benoît Poelvoorde. **Paris Première**
17.10 Plaisir de France. José Dayan. **Match TV**
17.20 Les Lumières du music-hall. Marc Lavoine. Michel Berger. **Paris Première**
18.55 Rive droite, rive gauche. Invités : Roberto Alagna ; Yvan Attal. **Paris Première**
19.00 Explorer. Les Meerkats américains. 1914-1918, les voltigeurs des airs. Pharaons, voyage vers l'éternité. **National Geographic**
20.10 Ecolo mag. Les vertus des plantes. Invités : Jean-Marie Pelt ; Gilles Clément. **LCI**
20.45 Carnets de jour. Invités : José Bové ; Maiwenn Le Besco. **Match TV**
21.05 Temps présent. Echelon, la surveillance totale. **TV 5**
21.40 Comme à la télé. Invités : William Leymergie ; Sophie Davant ; Patrick Chêne. **Match TV**
22.20 Dossiers Justice. L'affaire Victor Brancaccio : Assassinée au crépuscule. **TSR**

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Monstre du Loch Ness. **National Geographic**
17.05 Jacques Delors. [1/3]. **Histoire**
17.30 Destination Mars. **Planète**

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix **14.30** Drôles de dames Mariage surprise. Série **15.25** Un privé dans la nuit Téléfilm. EW Swackhamer. Avec James Coburn, Hector Elizondo (Etats-Unis, 1978) **○**
17.05 Côte vacances A Dax **18.25** Questions pour un champion Jeu **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.50 LA CARTE AUX TRÉSORS Franche-Comté : les Mille Etangs [7/10]. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invité : Bernard Clavel. **55216428**

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.20 ONPP VU DE LA PLAGE Spéciale grandes gueules (n°2). Magazine présenté par Ariane Masseten, Alexis Trégarot et Stéphane Blakowski. **3946771**

0.55 Les Dossiers de l'Histoire Les patrouilles de l'extrême [1/3] : La tête dans les nuages.

1.50 Capitaine Flam La planète aux mirages **2.15** Soir 3 **2.40** Côte vacances A Dax **4.00** La case de l'oncle Doc Deux naissances pour un bébé ; La Ruée vers l'air (80 min).

CANAL+

14.30 Wonder Boys ■■ Film. Curtis Hanson. *Comédie dramatique* (EU - All. - Jap., 2000) **○**
16.20 La Famille Guérin Série **16.45** Le Journal des sorties **16.55** Comédie de l'innocence ■■ Film. Raoul Ruiz. Avec Isabelle Huppert. *Drame* (Fr., 2000, DD) **○** *En clair jusqu'à 20.45*
18.35 Daria Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.05** Burger Quiz.



20.45 UNE BLONDE EN CAVALE Film. Stephen Metcalfe. Avec Sharon Stone, Billy Connolly, Gil Bellows, Jurnee Smollett, Dillon Moen. *Comédie* (GB, 2000) **○**. **662955**
Une femme un peu paumée, joueuse compulsive et mère célibataire de deux enfants est traquée par des truands à qui elle doit de l'argent.

22.20 BATTLEFIELD EARTH, TERRE CHAMP DE BATAILLE Film. Roger Christian. Avec John Travolta, Barry Pepper, Forest Whitaker, Kim Coates, Sabine Karsenti. *Science-fiction* (EU, 2000, v.o.) **○**. **3013435**
Des terriens se rebellent contre des extraterrestres qui ont colonisé la planète.

0.15 Spin City La visite du président. Série

0.35 Les Griffin La bière et le pochard. Série

FRANCE 5 / ARTE

14.30 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Sean Connery **14.35** Les Plus Belles Randonnées du monde **15.40** Susan Sarandon **16.35** Sur la route [10/14]. Algérie, transporteurs de bonheur **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète [9/13]. Les flamants roses **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilletton Il était une fois une famille des Landes. [2/5].



20.50 THEMA - DE QUOI J'ME MÈLE ! COUPLES, FAUT-IL ÊTRE FIDÈLE ? FIDÈLE ? Documentaire. Chantal Van Tri (France, 2002). **351597**
21.35 Thema - Infidèle ? Documentaire. Sylvie Steinebach (France, 2002) 9367684
22.15 Thema - Couples, faut-il être fidèle ? Débat 9596435.

FRANCE 5 / ARTE

18.05 K 2000. Le saboteur. **13^{ème} RUE**
20.50 Malcolm. Urgences Reese aux fourneaux. **Série Club**
22.00 Frasier. Les joyeuses colonies de vacances **Série Club**
22.35 Michael Hayes. Meurtre au passé. **Monte-Carlo TMC**



23.00 MUSIC PLANET - FESTIVAL DE JAZZ DE MARIACIAC Michel Camilo et Ray Baretto. Avec Shiley Horn, Dave Douglas, McCoy Tyner, Wynton Marsalis et le Lincoln Center Jazz Orchestra, Dee Dee Bridgewater, Ahmad Jamal, Michel Portal, Richard Galiano, Eddy Louiss, etc. **73771**

22.50 LA MENACE OUBLIÉE Téléfilm. Hans Werner. Avec Jochen Horst, Natalia Wörner, Rolf Hoppe, Max Volkert Martens, Alexander Hörbe (All., 1998) **○**. **1883771**
Un ancien membre de la Stasi, condamné à dix ans de prison, menace de lancer ses agents « dormants », véritable force paramilitaire, contre le gouvernement et l'administration.

0.39 Météo **0.40** Capital Accès réservé aux riches ? Magazine **2.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (390 min) 64547288.

M 6

13.40 Pas ma fille Téléfilm. Michael Tuchner. Avec George Segal (EU, 1985) **○** **15.25** Les Anges du bonheur Un secret bien gardé. Série **16.15** M6 Music **16.55** So à l'heure **17.50** Le Clown Amnésie. Série **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Civilisation perdue. Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.50** Le Bar des frappés **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Zéro pointé.



20.50 ZONE INTERDITE Marché noir, drogue, prostitution : la guerre aux trafiquants. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Le marché aux voleurs ; La chasse aux trafiquants ; Les filles venues de l'Est. **334226**

22.50 LA MENACE OUBLIÉE Téléfilm. Hans Werner. Avec Jochen Horst, Natalia Wörner, Rolf Hoppe, Max Volkert Martens, Alexander Hörbe (All., 1998) **○**. **1883771**
Un ancien membre de la Stasi, condamné à dix ans de prison, menace de lancer ses agents « dormants », véritable force paramilitaire, contre le gouvernement et l'administration.

0.39 Météo **0.40** Capital Accès réservé aux riches ? Magazine **2.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (390 min) 64547288.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 XVII^e Rencontres de Pétrarque : Le nouveau désordre mondial.
20.30 Musiques.
21.00 Fiction. *Exercices d'admiration* : Carlos Drummond de Andrade.
22.00 Journal.
22.10 Terres étrangères [1, 2 et 3/3]
23.50 D'un titre, l'autre, histoire de titres. **0.05** Du jour au lendemain. (Rediff.)
0.35 Fiction. *La Montagne magique*, de Thomas Mann (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.30 108th Prom's de Londres. En direct. Le Couronnement du Roi Georges II, par le Chœur et l'Orchestre du King's Consort.
23.00 Soirée privée.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Fauré et Debussy.
20.40 Concert. Œuvres de R. Schumann et Mahler.
22.02 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart et Beethoven.

Bretagne, saint Herbot, patron des bêtes à cornes



La chapelle de Saint-Herbot, un hameau de la commune de Loqueffret dans le Finistère, se donne, en pleine nature, des allures de cathédrale. Elle sera le point d'ancrage d'une balade assez facile de 10 kilomètres au cœur des monts d'Arrée.

Au bourg de Loqueffret, sur la départementale 36, laissez la mairie derrière soi et découvrez Sainte-Geneviève, église du XVI^e siècle implantée au milieu de l'ancien cimetière, puis la Maison du recteur. Le presbytère désaffecté est devenu écomusée du parc régional d'Armorique et raconte l'histoire des « pilhaouerien », les pauvres chiffonniers qui collectaient vieux papiers et peaux de lapin en sillonnant les campagnes.

Sur la route menant à Plonévez-du-Faou, un sentier descend vers le hameau du Nestarc'h. Avant de franchir un petit ruisseau, prendre à gauche dans le bois un chemin qui remonte vers le village de Blen-guéour d'où l'on aperçoit, au nord, une enfilade de points culminants : le lumineux Beg Aour, la pointe d'or, s'opposant au Menez Du, la montagne noire.

Dans une boucle, au sortir du hameau de Kerriou, une nouvelle voie ramène vers le nord, aux pieds de Beg Aour. Juste avant le bois,

prendre à droite et filer, quasiment tout droit et en descente, vers Roscoat, puis Saint-Herbot, une des étapes étonnantes de la balade.

Dédié au saint patron des bêtes à cornes, l'édifice abrite encore d'étranges rites de protection, comme le don de queues de vache, déposées sur un autel. L'église de cette modeste paroisse impressionne par la hauteur de sa tour carrée gothique dont le style rappelle celui de la cathédrale de Quimper. L'édifice comprend les vestiges d'une chapelle des XIV^e et XV^e siècles. L'église a été financée par de très généreux donateurs, avides des indulgences promises par le pape en 1389.

Abandonner l'église pour traverser la départementale D 14 et monter dans le bois vers le manoir-ferme du Rusquec, qui surplombe toute la vallée basse de l'Ellez. Granit et schiste composent cette construction qui remonte au XVI^e siècle. De là, on accède au barrage construit en 1929 pour produire de l'électricité. En contrebas, on découvre un impressionnant chaos rocheux.

Il faut revenir sur ses pas pour récupérer le sentier de grande randonnée (GR 380) à gauche et remonter vers Loqueffret en empruntant l'ancienne voie ferrée au bas du Menez Ru.

Christian Campion
(Bretagne Magazine)

PRATIQUE

- Renseignements : Office de tourisme du Yeun Ellez, tél. : 02-98-81-47-06.
- A visiter : la Maison du recteur, dans l'ancien presbytère de Loqueffret, raconte la vie des chiffonniers ambulants qui sillonnaient les monts d'Arrée et l'organisation des petites communes de basse Bretagne autour de leur recteur, tél. : 02-98-26-44-50.
- Adresse : manger du Kig-ha-farz à l'Auberge du Youdic à Brennilis, tél. : 02-98-99-62-36.

OSTRAVA (République tchèque)

de notre envoyé spécial

Dans les locaux inconfortables de l'association Coexistence mutuelle, sis au rez-de-chaussée d'une tour d'habitation à quelques pas du centre d'Ostrava, se pressent dans la bonne humeur Roms et gadjos (non-Tsiganes). C'est jour de réunion de tous les collaborateurs, travailleurs sociaux, éducateurs et responsables de centres communautaires où des activités sont proposées aux enfants défavorisés. Dans un coin de la salle, tassé sur sa chaise, Kumar Vishwanathan, président de l'association, écoute les comptes rendus et les propositions de ses jeunes collègues issus de l'Université ou du milieu tsigane. D'une voix douce et posée, il interroge, conseille, tranche lorsqu'une décision est nécessaire. « Kumar a un charisme qui lui permet de nouer contact avec qui que ce soit et d'entraîner à sa suite ceux qui croient en son projet », commente Vera, une jeune assistante sociale.

Après cinq ans d'existence, Coexistence mutuelle est une machine bien huilée. Elle aide de nombreux Roms à trouver des stages de qualification ou un emploi. Elle a été choisie pour former fonctionnaires, policiers et enseignants aux réalités tsiganes afin de faciliter une communication souvent difficile entre Roms et autorités. M. Vishwanathan est toutefois inquiet. Le projet phare de son association mené en coopération avec la Charité catholique, un village d'une trentaine de maisons pour quinze familles tsiganes et autant de familles non roms, a pris du retard. Le gros œuvre est déjà réalisé, mais l'argent manque pour achever les travaux et permettre aux premiers habitants d'emménager. Les subventions accordées par le gouvernement, l'Union européenne et certaines fondations étrangères, en particulier néerlandaises, ne suffisent pas et les dons suivent tant bien que mal.

Sur le chantier, à Liscina, un quartier au nord de la cité minière d'Ostrava, Kumar



Kumar Vishwanathan se bat pour reloger décentement des familles tsiganes.

Vishwanathan retrouve son optimisme. Après plus de dix années passées en ex-Tchécoslovaquie, il sait que même les causes perdues trouvent en extrême leur solution. L'infrastructure sera achevée à la mi-juillet, mais les premiers occupants ne s'installeront qu'à la fin de l'été, si les finitions sont achevées à temps. Construit dans l'esprit des corons d'autrefois, dont un, un peu plus loin, a survécu à l'urbanisation par le béton des années communistes, le village comporte trois rangées de petites maisons conçues pour quatre ou cinq personnes.

Un centre de loisirs avec des ateliers et une salle de sports est prévu pour procurer des activités aux enfants et aux adultes. L'immense majorité des Roms d'Ostrava, hier employés dans les mines et aciéries de la ville, sont au chômage. « Les familles ont été choisies et elles attendent avec impatience de s'installer dans



Installé à Olomouc depuis 1991, après des études de physique à Moscou, où il a rencontré son épouse tchèque, M. Vishwanathan, originaire du Kerala, au sud de la péninsule indienne, est choqué par le discours antitsigane des médias. « Les informations sur les Roms étaient toutes négatives, les accusant de tous les maux sans prendre en compte le fait qu'ils étaient aussi des victimes des inondations », se souvient-il. Lorsque la mairie d'Ostrava propose de reloger à Liscina, dans des cabanes de chantier – malgré l'opposition des habitants, Blancs et Roms –, des familles tsiganes dont les maisons ont été emportées par les eaux, il se porte volontaire pour aller vivre avec elles. « L'année que j'y ai passée ne fut pas de tout repos ni facile à vivre avec les uns et les autres, mais fut une expérience irremplaçable et le commencement de Coexistence mutuelle », se souvient-il.

Le règlement mis au point en commun est respecté et est toujours affiché à l'entrée du bloc de conteneurs aménagé en immeuble de deux étages. Cinq ans après, la solution provisoire de logement dure encore et se dresse à deux pas du futur village. Et elle n'est pas près de disparaître.

Martin Plichta

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le prince Hussein est proclamé roi

C'EST À L'HÔTEL Beau-Rivage de Lausanne que le prince Hussein, âgé de dix-sept ans, a reçu le télégramme signé par le premier ministre, M. Tewfik Aboul Houda, l'informant que le Parlement jordanien venait de le proclamer roi. D'après des témoins oculaires, le jeune monarque est resté silencieux un instant, des larmes dans les yeux. Puis il sauta dans un taxi pour rejoindre sa mère, la reine Zain, qui était en train de faire des

emplettes. Le jeune roi devrait quitter la Suisse dans deux ou trois jours pour rentrer à Amman. Il est prévu d'autre part que l'ex-roi Talal se fera soigner dans un établissement riverain du lac Léman. C'est au cours d'une séance à huis clos que les deux Chambres jordaniennes ont entendu, hier lundi, le premier ministre déclarer que le roi n'était plus en état d'exercer ses pouvoirs constitutionnels et qu'il était désormais inutile d'at-

tendre plus longtemps la guérison de la schizophrénie du souverain. A l'appui de ses affirmations, le premier ministre a soumis aux Chambres des rapports médicaux sur la santé du roi. C'est ensuite à la majorité que les deux Chambres ont mis fin au règne de Talal I^{er} et proclamé roi le prince héritier Hussein. Un conseil de régence a été établi pour assister le roi pendant sa minorité.

(13 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



différentes mouvances indépendantistes en Corse.

■ **Dessins du jour.** Chaque jour, retrouvez le dessin de « une » du *Monde* sur la page d'accueil de lemonde.fr, dans le pavé « Editorial et séries d'été ».

■ **L'actualité en continu** sept jours sur sept sur lemonde.fr

CONTACTS

REDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

■ **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

■ **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

■ **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

■ **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 11-lundi 12 août 2002 : 580 238 exemplaires. 1 - 3

LE MONDE
diplomatique

Médias : les laboratoires du mensonge

Maurice Lemoine

Refonder la gauche

Toni Negri

Sauvons les éléphants !

Hubert Reeves

Faiseurs de krach boursier

Ibrahim Warde

Les intellectuels américains et le 11 septembre

Daniel Lazare

Patrons fraudeurs et tueurs fous

Denis Duclos



Chez votre marchand de journaux - 3,80 €